

TROISIÈME PARTIE.

LES PRATIQUES DE SES HÉROÏQUES VERTUS.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA FOI DE NOTRE BIENHEUREUSE.

Ayant appris d'un grand, docte et pieux cardinal, que la foi est le fondement de la sainte maison spirituelle, l'espérance les murailles, et la charité le toit, il nous semble à propos de commencer le récit des vertus de notre Bienheureuse Mère par la solidité de sa foi, d'autant que l'on jugera plus facilement par après de la fermeté admirable de tout le bâtiment.

Irons-nous rechercher la grandeur de la foi de ses aïeux, tant paternels que maternels, qui l'ont soutenue de leurs plumes, de leurs épées, de leurs travaux, de leurs propres moyens? Quelques-uns ont mieux aimé perdre la vie que de gauchir tant soit peu en la Foi ni au soutien d'icelle, et notre Bienheureuse Mère rendait tous les jours grâces à Dieu de ce que jamais aucun de sa race, que l'on ait su, n'a été que très-bon catholique.

Nous avons montré ci-dessus comme Dieu avait tellement infusé le sacré don de la Foi en l'âme de notre Bienheureuse

Mère, que, dès sa tendre enfance, comme les innocents agneaux qui ne font que naître ont une peur naturelle et une antipathie si irréconciliable avec les loups, qu'ils crient et fuient voyant seulement leur peau, ainsi cette fidèle et aimable brebis du sacré bercail de saint Pierre ne se savait pas encore connaître ni conduire elle-même, qu'elle pleurait chaudement entre les bras de sa nourrice et se cachait dans son sein, si quelques hérétiques, qui étaient alors en grand nombre en France, la voulaient caresser.

Un jour, un des plus grands seigneurs du royaume étant chez M. le président Frémyot, pour parler de quelque affaire d'État, de ce discours politique ils descendirent au spirituel et s'échauffèrent des grandes questions de controverses; ce grand seigneur dont je parle était huguenot depuis fort peu de temps, et disait que rien ne lui plaisait en sa religion prétendue, que ce que l'on y nie la réalité du Saint-Sacrement. Notre Bienheureuse Mère, qui n'était alors qu'une enfant de quatre à cinq ans, s'échappant de sa gouvernante, qui la récréait à un coin de la grande salle où ces messieurs discouraient, courut à ce grand seigneur et lui dit: « Monseigneur, il faut croire que Jésus-Christ est au Saint-Sacrement, parce qu'il l'a dit. Quand vous ne croyez pas ce qu'il a dit, vous le faites menteur. » Ce seigneur fut extrêmement touché du discours de cette enfant, et la raisonna longtemps. Elle donna toujours des réponses qui ravissaient la compagnie; enfin, ce seigneur lui voulut donner des dragées, mais l'aimable petite ne voulut pas seulement les toucher, ains les prit avec son tablier et courut agréablement les jeter au feu, disant: « Voyez-vous, Monseigneur, voilà comme brûleront au feu d'enfer tous les hérétiques, parce qu'ils ne croient pas ce que Notre-Seigneur a dit. »

Il semblait que cette petite épouse du Sauveur avait entrepris la conversion de ce seigneur, car, contre son ordinaire de fuir

même avec effroi tous les hérétiques, elle s'accosta avec celui-ci et lui dit une fois : « Si vous aviez donné un démenti au roi, mon papa vous aurait fait pendre. » (Elle ne savait pas encore l'honneur que l'on fait aux gentilshommes de leur trancher la tête.) Puis elle ajouta (*en lui montrant un grand tableau de saint Pierre et de saint Paul*) : « Vous donnez tant de démenti à Notre-Seigneur que ces deux grands présidents-là vous feront pendre. »

Étant devenue grande, nous avons dit ci-dessus qu'elle aima mieux tomber en la disgrâce du baron, son beau-frère, que d'épouser un seigneur hérétique, et protesta qu'elle élirait plutôt une obscure prison pour y passer sa vie que la maison d'un ennemi de la foi, et dès son jeune âge elle a eu une lumière de foi si vive et si pénétrante, qu'elle allait jusque dans les cœurs et discernait par un véritable sentiment le croyant et le mécréant. Combien de fois nous a-t-elle raconté la peine qu'elle avait à retenir ses larmes quand elle voyait par le Poitou les monastères et les églises que les hérétiques avaient renversés, brûlés et profanés! Elle nous dit une fois que lorsqu'elle entendait chanter ce verset de Jérémie: *Vice Sion lugent*, etc.¹, elle se souvenait toujours des serremments de cœur qu'elle avait eus, considérant les monastères et églises d'où l'exercice de la sainte foi était banni et que personne ne fréquentait plus. Cette Bienheureuse Mère, en ses vieux jours, se fit faire un cantique sur cette première leçon de Jérémie, et disait: « Si j'eusse eu cette chanson quand j'étais jeune, je l'aurais chantée tous les jours. »

Lorsque cette Bienheureuse Mère faisait sa demeure aux champs étant mariée, et après étant veuve, elle avait mis ordre que les serviteurs de la maison qui avaient meilleure voix apprissent le chant du grand *Credo*, pour l'aider à chanter plus

¹ Les voies de Sion pleurent, etc., etc. (Thr. e. 1, v. 1-5).

solennellement à la messe paroissiale, à quoi elle prenait un singulier plaisir; et depuis étant religieuse, elle le faisait quelquefois à la récréation, et on lui voyait un visage extraordinairement suave en chantant et écoutant ces saintes paroles. Elle avait une dévotion toute particulière aux saints martyrs, parce qu'ils ont donné leur sang pour la foi, et aux saints des premiers siècles, parce qu'ils ont soutenu cette sainte foi par leurs écrits et par leurs travaux, et quand venaient les fêtes de ces grands saints des premiers siècles, c'était un proverbe entre nous de dire : *C'est un des saints de notre Mère*. Elle ne se contentait pas d'en ouïr lire la vie à table et d'en parler aux conversations, mais encore elle faisait apporter quelquefois le livre en sa chambre pour les relire en son particulier; et en ses dernières années, elle fit acheter la Vie des Saints en deux tomes, pour la tenir en sa chambre, et avait marqué la vie de ces grands saints et premiers piliers de l'Église, qu'elle lisait avec une dévotion admirable. Elle avait une spéciale dévotion à saint Spiridion, qui captiva la raison d'un subtil philosophe par le symbole de la foi.

Elle savait par cœur l'hymne de saint Thomas, *Adoro te devotè*, etc., et la disait souvent, et la fit apprendre et écrire à quelques-unes de ses religieuses, et leur dit « qu'elle répétait toujours de grande affection deux ou trois fois cette parole: *Je crois tout ce que dit la vérité suprême*, et au commencement de son veuvage, qu'elle s'adonna plus particulièrement à la dévotion, elle n'avait pas de plus grande suavité que de convaincre son entendement, disant avec une ferme foi: « Je vois le jus du raisin et je crois le sang de l'Agneau de Dieu; je goûte le pain et je crois la vraie chair de mon Sauveur » ; mais que par après, quand elle fut sous la conduite de notre Bienheureux Père, il lui apprit à simplifier sa foi et à en produire des actes fervents, courts, simples et sans épluchements; ce qui lui fit bien connaître que la foi la plus simple et la plus humble

est par conséquent la plus amoureuse et la plus solide. » Tous les jours, à la fin de l'évangile de la messe, cette Bienheureuse Mère disait de cœur et de bouche le *Credo* et le *Confiteor*, et nous enseignant un jour à faire de même. « O Dieu! dit-elle, que nous avons de sujets de nous humilier de n'être pas jugées dignes de confesser notre créance devant tous les tyrans de la terre! »

Lorsque cette Bienheureuse Mère fit garnir de sentences sa chambre, où l'on a fait depuis le noviciat, elle voulut écrire elle-même sur la muraille, à l'endroit où les pieds de son crucifix aboutissaient, ce trait du cantique : *Je me suis assise à l'ombre de mon Bien-aimé, et son fruit est doux à ma bouche.* Une Sœur la pria de lui dire pourquoi elle mettait cette sentence en ce lieu-là. « Afin, dit-elle, de faire souvent des actes de foi très-nus et très-simples, car la foi, quoique lumière, est une ombre pour la raison humaine, et je veux que mon raisonnement s'asseye en repos à l'ombre de la foi qui me fait croire que Celui qui fut mis en cette croix avec tant d'opprobres est le vrai Fils de Dieu. » Une autre fois, sur quelques rencontres, elle dit qu'elle avait dès longtemps en son intention que toutes les fois qu'elle regarderait le crucifix, son regard fût un acte de foi pareil à celui de ce centenier qui, frappant sa poitrine, disait: *Car vraiment tu es le Fils de Dieu.* Cette Bienheureuse Mère dit en confiance à une personne, « qu'étant encore au monde, Dieu lui donna un jour une grande intelligence de la pureté de la foi, et lui avait fait voir que la perfection de notre entendement en cette vie c'est sa parfaite captivité et assujettissement aux choses obscures de notre foi, et que l'entendement serait éclairé dans la béatitude à proportion qu'il se serait tenu humblement soumis à ces obscurités que depuis elle avait toujours eu aversion à ouïr les discours où l'on veut prouver par raisons naturelles le mystère de la très-sainte Trinité ou les autres articles de notre foi; que l'âme fidèle ne doit point chercher

d'autres raisons que cette seule souveraine raison universelle: Dieu qui a révélé ces choses à son Église.»

Jamais elle ne se souciait d'ouïr lire des miracles faits en confirmation de notre foi, ni des révélations; et d'ordinaire elle les faisait passer quand on lisait au réfectoire les vies des saints ou discours des fêtes ou mystères de Notre-Seigneur et Notre-Dame; elle nous disait quelquefois: « Qu'avons-nous à faire de ces preuves, de ces miracles ni des révélations, sinon pour bénir Dieu qui les a faits pour quelques âmes qui en avaient besoin? Dieu a révélé pour nous tout ce qu'il faut à son Église. » Nous avons ouï dire quelquefois à cette Bienheureuse Mère, avec très-grande ferveur, qu'elle croyait mille fois mieux tous et un chacun des articles de notre sainte foi, qu'elle ne croyait d'avoir deux yeux dans la tête.

Lorsque cette Bienheureuse Mère fit faire les Méditations pour nos solitudes, tirées des écrits de notre Bienheureux Père, elle voulut en avoir une toute particulière, sur la grâce incomparable que nous avons d'être filles de la très-sainte Église; elle se la fit écrire en un feuillet à part, et dit que, les deux premiers jours de sa solitude, elle n'avait lu que cette méditation, et que véritablement elle avait mal au cœur de voir combien d'âmes profitent et reconnaissent peu le sacré don de la foi, et d'être enfants de l'Église.

Nous avons trouvé en plusieurs petites prières que cette Bienheureuse Mère invoquait souvent le saint père Abraham, père des croyants; elle lui avait une spéciale dévotion. Elle lisait la sainte Écriture par l'ordre de ses supérieurs; mais entre tous les livres de ce sacré volume, les actes des apôtres lui étaient chers, et l'on ne saurait exprimer combien de fois elle les a lus et relus, et nous en faisait le récit aux conversations avec une toujours toute nouvelle ferveur, et nous semblait, à chaque fois qu'elle nous parlait de cette primitive Église, qu'il y eût quelque chose de nouveau que nous n'avions jamais ouï. Elle portait sur

son cœur, depuis plusieurs années, la grande protestation de foi écrite de sa main et signée de son sang. L'ennemi qui connaissait combien la foi de cette sainte femme était grande, lui a tendu de terribles pièges de ce côté-là, ainsi que nous dirons, parlant de ses tentations et peines intérieures; et, comme a dévotement et saintement remarqué Monseigneur l'évêque du Puy, cette Bienheureuse Mère peut être appelée martyre de la foi, puisqu'elle s'est persécutée elle-même pour la soutenir en son cœur, et en élevant l'étendard, appliquant le saint nom de Jésus sur son cœur avec le fer et le feu, lorsqu'elle était combattue de fortes tentations contre cette sainte foi, de laquelle elle vivait et montrait sa foi par ses œuvres.

CHAPITRE II.

DE SON ESPÉRANCE.

Notre Bienheureuse Mère nous dit une fois qu'elle invoquait toujours avec ses saints protecteurs notre saint père Abraham, non-seulement pour l'amour qu'elle portait à sa grande foi, mais parce qu'il espéra contre l'espérance même. Nous pouvons bien dire d'elle que, comme vraie fille d'Abraham, elle a espéré contre toute espérance et apparence humaine ; aussi Dieu a béni et multiplié sa génération sainte selon la vérité de sa promesse. Elle avait si fermement jeté l'ancre de son espérance en Dieu, que rien n'était capable de la détourner de ce nord bienheureux, ainsi qu'elle fit bien voir lorsqu'elle abandonna son pays sans autre vue ni appui que cette vive espérance en Dieu, qui lui commandait de sortir de sa terre, se dépouillant totalement de ses prudences humaines pour s'abandonner entièrement à la conduite de Dieu, avec une ferme confiance qu'il ferait d'elle et par elle sa sainte volonté.

Combien de choses cette Bienheureuse Mère a entreprises pour le service de Dieu, sans aucun fondement que l'espoir ferme et immobile que celui pour lequel elle travaillait lui fournirait ce qui serait requis. Étant au commencement de notre maison de Paris, à Saint-Antoine, elle écrivait à notre chère Mère Péronne-Marie de Châtel les paroles suivantes : « Vous me demandez, ma chère fille, si nous sommes pauvres ; oui, je vous assure, et si je n'y pense quasi point; le ciel et la terre peuvent bouleverser, mais la parole de Dieu demeure éternellement; pour le fondement de notre espérance, il a dit que si nous

cherchons son royaume et sa justice, il nous fournira du reste; je le crois et m'y confie. L'extrémité de la nécessité où nous nous trouvons quelquefois nous donne de hautes leçons de la perfection de la sainte confiance et espérance en Dieu, et véritablement nous voyons déjà combien il fait bon s'attacher à Dieu et espérer en lui contre l'espérance humaine, car notre établissement s'est fait, par la divine grâce, mieux mille fois que nous n'eussions osé espérer. »

En une occasion fort importante et qui lui était fort à cœur, elle dit, sur les difficultés qu'on lui faisait voir: « Il n'est point besoin que je voie des apparences ni des appuis humains; il suffit de croire et d'espérer que la parole de Dieu ne peut être sans son effet. » Elle avait cotté de sa main et chantait souvent des psaumes qui traitent de cette sainte espérance; entre autres celui-ci lui était familier¹:

En vous mon âme, ô Dieu, s'adresse,
En Vous ma fiance j'ai mis;
La peur de rougir ne m'opresse,
Ni le ris de mes ennemis.
Qui met en vous sa confiance,
Ne manque jamais d'assistance¹.

Toute son espérance pour les biens éternels était fondée sur les mérites de Jésus-Christ, sur l'amour qu'il porte de toute éternité à sa créature, et sur l'amoureux désir qu'il a de conserver l'ouvrage de ses mains et, donner la vie éternelle à qui coopère à ses grâces. « Ces trois points, disait-elle, sont la pierre angulaire sur laquelle la solide maison de notre espérance se doit fonder. » Elle parlait une fois à un très-vertueux et dévot personnage qui vivait dans une trémeur et crainte imparfaite des jugements de Dieu; elle lui dit pour le consoler ces propres paroles, dont la Sœur qui l'assistait fit un fidèle recueil: « Je vous assure, mon cher Père, que quand je vois le Sauveur mourant d'amour en la croix, ce n'est jamais sans espérer qu'il nous fera vivre d'amour dans la gloire.

¹ Ps. 24, v. 1. 2. (Traduction Desportes.)

Quand je me regarde moi-même en moi-même, je frémis et connais que sans ressources je mérite l'enfer ; mais quand je me regarde au pied de la croix et que j'embrasse ce signe de notre salut, l'espérance du ciel qu'il m'a acquise se rend si vive que j'oublie l'enfer, et il est bien rare que je pense à l'enfer. Entre tous les vices desquels Dieu m'a donné horreur particulière, c'est le désespoir, d'autant que c'est un manquement de foi insupportable. » Ce dévot personnage produisait quantité de raisons pour appuyer et soutenir ses craintes, mais cette Bienheureuse Mère lui dit que la crainte excessive aux âmes déjà avancées en la vie dévote, est une barrière à l'espérance et un refroidissement à la charité; comme au contraire, l'humble espérance en Jésus-Christ est un aiguillon de l'amour. « Pour moi, ajouta-t-elle, j'ai établi, dès mon commencement, deux maximes en mon esprit, l'une de David, l'autre de notre Bienheureux Père; la première, *Fais bien espère en Dieu*; la seconde, *Dieu veut que notre misère serve de trône à sa miséricorde*. Avec ces deux pensées fidèlement pratiquées, je vous conseille, disait-elle, de ne jamais regarder le ciel sans espérer.

»

Elle avait encore une grande inclination à cette parole de Job: « *Qu'il me tue, j'espérerai toujours en lui* », et dit qu'il avait été un temps qu'elle la proférait souvent et avec quelques réconforts dans ses travaux intérieurs. Une fois, une personne qui la voulait faire parler, lui demanda si elle pensait à espérer les biens et les joies de la vie éternelle; elle repartit avec un très-profond rabaissement: « Je sais bien qu'aux mérites du Sauveur elles se doivent espérer, mais mon espérance ne se tourne point de ce côté-là; je ne désire ni espère chose quelconque, sinon que Dieu accomplisse sa volonté en moi, et qu'à jamais

il en soit glorifié; je ne voudrais pas que mon espérance tendît à mon profit particulier, mais à la gloire éternelle de mon Dieu. » On lui demanda aussi une fois, si dans divers périls qu'elle avait courus d'être précipitée dans des abîmes et des rivières, en voyageant, elle avait toujours espéré que Dieu l'en retirerait; elle dit que non, « mais qu'elle avait toujours espéré que Dieu ferait en elle ce qui serait le plus à sa divine gloire, ou en la sauvant du danger, ou en lui faisant finir sa vie en icelui, et que dans cette espérance son cœur était tranquille et en repos, et content de ce que Dieu disposerait d'elle. »

Un jour d'été, qu'il faisait une extrême chaleur, cette Bienheureuse Mère venant du jardin, s'assit sur un escalier de pierre, où il venait un petit ventelet fort gracieux; elle se leva promptement de cette place, disant: « La nature trouve ici trop à prendre. » S'étant assise ailleurs, elle demeura fort longtemps sans mot dire, se pinçant la peau des mains; elle ouït qu'une Sœur disait à une autre: « Je voudrais bien savoir la pensée de notre Mère, mais je n'ose pas la lui demander. » Cette digne Mère, se tournant gracieusement du côté de ses Sœurs, leur dit, avec une bonté toute maternelle: « Mes filles, je pense que la chair qui est terre, veut tirer l'esprit en terre; mais l'esprit, aidé du Saint-Esprit, tirera la chair au ciel, quand ce corruptible sera couvert d'incorruption. » Et de rechef, pinçant sa main, elle disait avec une ferveur admirable: « En cette chair je ressusciterai, et cette chair donnera gloire à la sacrée humanité de mon Rédempteur; cette espérance repose dans mon sein. »

CHAPITRE III.

DE SON AMOUR ENVERS DIEU.

Cette bien-aimée du Seigneur ayant abandonné sa maison et toute sa chevance pour la dilection, estima que cet amour souverain qui la portait à quitter tout, n'était rien auprès de celui qui la pressait incessamment de sacrifier à Dieu sa personne et sa vie, s'abandonnant elle-même pour être plus parfaitement à son céleste Époux, et mourant en elle-même pour y faire vivre son souverain amour. Oh! que ce saint amour sut bien, comme jaloux de ce digne cœur, chasser tous les autres amours qui pouvaient empêcher la parfaite souveraineté et suavité de ses divins effets! Celui qui est marié a encore le cœur divisé. Le divin Époux, voulant que notre Bienheureuse Mère cherchât d'un cœur tout nu son seul et unique amour, lui ôta le baron de Chantal, son cher mari, qu'elle aimait si chèrement et tendrement. Il lui ôta, dis-je, son époux, afin qu'elle fût avec une entière perfection sa fidèle épouse, et dès le moment de sa viduité, s'empara avec une telle puissance et une si douce autorité du cœur et des affections de cette veuve, que jamais, depuis, l'amour de la créature ne fut rival, dans sa volonté, à l'amour de son Créateur qui la captiva de telle sorte que, sur-le-champ elle s'engagea par vœu à ce saint amour, lequel s'appropriant cette bénite âme, exerça en elle et par elle sa domination, et la gouvernant à son plaisir comme une heureuse captive, l'a menée par des chemins si divers et des sentiers si

étroits, qu'ils feraient horreur à ceux qui ne sont pas intelligents en la conduite de l'amour.

Le premier sacrifice que cette Bienheureuse Mère fit à l'amour, fut de sa propre volonté par un si véhément désir de l'obéissance, qu'elle n'aspirait qu'à être dirigée dans les voies de Dieu. Le goût souverain de cet amour la dégoûta si fort des choses de la terre, que, comme elle dit elle-même, ainsi que nous l'avons rapporté ci-dessus, elle eût voulu abandonner père, enfants, pays et tout, pour aller vivre dans le fond d'un désert, et jouir à souhait de son Bien-Aimé. Et comme c'est un grand signe d'amour que de se plaire en la conversation de la chose aimée, cette Bienheureuse Mère, dès son veuvage, se plaisait tellement en la solitude, pour être seule avec son seul amour, qu'elle abandonna toutes les conversations mondaines et inutiles, et ne se trouvait en compagnie que lorsque le devoir, la charité ou la civilité vertueuse le requérait. Tous les jours ce saint amour l'allait purifiant, il l'éveillait au bien, il l'excitait, il l'admonestait, il l'instruisait il la séparait de tout, et enfin il l'emprisonna glorieusement lorsqu'elle s'enferma dans une petite maisonnette, au faubourg de cette ville, pour commencer notre Congrégation. Ce fut ici que cet amour victorieux se rendit plus que jamais infatigable et insatiable en la pratique de toutes vertus, et où cette Bienheureuse Mère reçut non-seulement la grâce surabondante de croire et d'aimer, mais de beaucoup faire et souffrir pour son Bien-Aimé.

Les médecins, et même notre Bienheureux Père, ont attribué aux douces violences de l'amour céleste les maladies inconnues et irrémédiables que cette Bienheureuse Mère souffrait dans ses premières années de religion, et notre Bienheureux Père disait, ainsi qu'il se voit dans une épître, que le saint amour voulait tout à fait rendre cette digne Mère une sainte Angèle, une sainte Catherine, et telles autres saintes amantes, à quoi elle a correspondu avec une fidélité admirable. L'amour de cette Bienheu-

reuse Mère, quoiqu'elle eût goûté de grandes suavités célestes, était un amour fort, généreux, détaché, indépendant de tous les goûts, sentiments et plaisirs spirituels, un amour courageux à entreprendre des choses grandes pour la gloire de Dieu; un amour constant parmi la longueur des travaux, un amour hardi dans les difficultés, un amour soumis dans les succès contraires, un amour toujours adhérant aux volontés divines, un amour sage et discret, un amour désapproprié et désintéressé, un amour qui la faisait vivre tout abandonnée à la Providence de son Amant, un amour de simple confiance, un amour d'épouse et de fille qui subsistait très-ferme et très-pur et sans propre recherche avec une crainte chaste et filiale, un amour humble qui la portait jusques à l'anéantissement total d'elle-même pour exalter son Bien-Aimé, un amour qui l'avait constituée au parfait oubli d'elle-même par le continuel souvenir de son Dieu, un amour de conformité qui l'a fait se réjouir de suivre nue Jésus-Christ nu, de vivre dans les angoisses sur le Calvaire, dans les déréllections intérieures inexplicables sur la Croix, ne goûtant que fiel et vinaigre en son intérieur, et quelquefois en son extérieur quantité de mépris et de contradictions. Bref, ce saint amour l'a fait persévérer jusques à la fin avec une fidélité toujours croissante au service de Dieu, fidélité admirable, et qui ne se pourra connaître que dans le ciel, parce que cette fidélité amoureuse a subsisté non-seulement dans la douceur de la paix intérieure, mais dans le froid, dans l'horreur, dans la violence et dans la longueur de la guerre spirituelle, ainsi que nous dirons en un autre endroit.

Le révérend Père Jean Bertrand, vice-recteur du collège de la sainte Compagnie de Jésus, qui était un docte et vertueux Père auquel notre Bienheureuse s'était communiquée avec confiance extraordinaire, disait un jour à notre très-bonne et chère Mère Péronne-Marie de Châtel, que qui voudrait apprendre comme l'on doit pratiquer le premier et le grand commande-

ment d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, etc., et le prochain comme soi-même, il fallait regarder la pratique de cette digne Mère, et qu'il savait qu'elle avait reçu d'en haut une intelligence admirable de ce premier commandement; « et je ne sais, dit-il, si l'amour divin a jamais eu une domination plus entière et plus absolue sur une âme, et s'il s'en pourrait trouver en toute la terre, une plus abandonnée à l'amour que celle-là. » Cette Bienheureuse aimait, non-seulement de paroles, mais d'œuvres et de vérité. Mgr le cardinal de Bérulle, fondateur des Pères de l'Oratoire, et qui est décédé en très-grande réputation de sainteté, communiant notre Bienheureuse Mère à Dijon depuis qu'elle fut veuve, connut par une lumière surnaturelle que cette âme était conduite intérieurement par une voie extraordinaire. Après la messe, il s'enquit qui était cette dame veuve, et dit ces propres paroles: « Le cœur de cette dame est un autel où le feu de l'amour ne s'éteint point; et il se rendra si véhément, qu'il ne consumera pas seulement les sacrifices, mais l'autel même. » Ce qui a eu son véritable effet en des manières inexplicables. Lorsque cette Bienheureuse Mère était en la fondation de notre première maison de Paris, ce grand cardinal la fut visiter, et dit au retour à madame la comtesse de Saint-Paul, princesse de grande vertu et conduite par des chemins intérieurs fort épineux, qu'il venait de voir l'une des grandes amantes que Dieu eût sur la terre; il porta plusieurs autres dames à conférer avec cette Bienheureuse Mère de leur intérieur, l'annonçant comme l'amoureuse Sulamite destinée à conduire ses compagnes en l'amour céleste, par les déserts et les sentiers les plus périlleux.

Le jour de saint Basile 1632, notre Bienheureuse Mère soutint un assaut très-grand de l'amour divin qui l'empêchait de pouvoir parler à la récréation; elle demeurait les yeux fermés avec un visage tout enflammé; elle tâchait de se divertir à filer sa quenouille, et demeurait prise à la moitié de son aiguillée.

Quand elle vit qu'elle ne pouvait faire autrement, elle fit chanter et s'essaya de chanter elle-même ce cantique qu'elle s'était fait faire autrefois par notre très-honorée Mère de Bréchar d :

Pourquoi donner à mon âme
 Quelque travail ou souci,
 Puisque l'amour qui l'enflamme
 Ne le permet pas ainsi?

Il me meut et me gouverne
 Tout au gré de son désir,
 Et je n'ai ni but ni terme
 Que son céleste plaisir.

Mon cœur n'a de complaisance
 Qu'aux entretiens amoureux
 De cette divine essence,
 Seul objet des Bienheureux.

Ce chant la divertit un peu, et, pour cacher la grâce, elle s'essaya de nous parler, mais avec des paroles de feu, qui furent fidèlement recueillies sur-le-champ: « Mes chères filles, saint Basile, ni la plupart de nos saints Pères et piliers de l'Église, n'ont pas été martyrisés; pourquoi vous semble-t-il que cela soit arrivé? » Après que chacune eût répondu : « Et moi, dit cette Bienheureuse Mère, je crois que c'est parce qu'il y a un martyr qui s'appelle le martyr d'amour, dans lequel Dieu soutenant la vie à ses serviteurs et servantes, pour les faire travailler à sa gloire, il les rend martyrs et confesseurs tout ensemble; je sais, ajouta-t-elle, que c'est le martyr auquel les Filles de la Visitation sont destinées, et que Dieu le fera souffrir à celles qui seront si heureuses que de le vouloir. » Une Sœur lui demanda comment ce martyr se pouvait faire? « Donnez, lui dit-elle, votre consentement absolu à Dieu, et vous le sentirez. C'est, poursuivit-elle, que le divin amour fait passer son glaive dans les plus secrètes et

intimes parties de nos âmes, et nous sépare nous-mêmes de nous-mêmes. Je sais une âme, ajouta-t-elle, laquelle l'amour a séparée des choses qui lui ont été plus sensibles que si les tyrans eussent séparé son corps de son âme par le tranchant de leurs épées. » Nous connûmes bien qu'elle parlait d'elle-même. Une Sœur lui demanda combien ce martyre durait. « Depuis le moment, répondit-elle, que nous nous sommes livrées sans réserves à Dieu jusqu'au moment de notre mort, mais cela s'entend pour les cœurs généreux, et qui, sans se reprendre, sont fidèles à l'amour; car, les cœurs faibles et de peu d'amour et de constance, Notre-Seigneur ne s'applique pas à les martyriser; il se contente de les laisser rouler leur petit train, crainte qu'ils ne lui échappent, parce qu'il ne violente jamais le libre arbitre. » On lui répliqua si ce martyre d'amour pouvait jamais égaler le martyre corporel. « Ne cherchons point, dit-elle, l'égalité, quoique je pense que l'un ne cède rien à l'autre, car *l'amour est fort comme la mort*, et les martyrs d'amour souffrent plus mille fois en gardant leur vie, pour faire la volonté de Dieu, que s'il en fallait donner mille pour témoignage de leur foi, de leur amour et de leur fidélité. » Une autre fois, que l'on avait lu la vie de saint Jacques le martyr, qui fut coupé par morceaux, cette Bienheureuse Mère dit qu'elle avait pensé que ce martyre-là était un portrait du martyre d'amour, sinon que celui d'amour est de plus longue durée, et que tous les jours le glaive de l'amour coupe et retranche quelque chose à une âme véritablement fidèle, et que les souffrances secrètes de l'âme qui ne met point de bornes aux opérations de l'amour sont inimaginables.

Lorsque notre chère Mère de Châtel fut élue céans pour supérieure l'année 1635, voyant dans les recueils qu'une Sœur faisait des choses particulières qu'elle remarquait de notre Bienheureuse Mère, ce que nous venons de dire du jour de saint Basile, elle la pria fort instamment de lui raconter ce qui s'était passé

en son âme ce jour-là; notre Bienheureuse Mère, comme très-obéissante, lui dit: « Ma chère Mère, il est vrai, Dieu me fit voir ce jour-là, pensant à saint Basile, un martyr d'amour par lequel il a dessein de faire passer les filles de cette petite Congrégation, je dis celles qui se voudront absolument livrer à l'amour, et j'eus une lumière, après la communion, qui m'apprit que la vie des vraies filles de cet Institut doit être une mort journalière pour vivre en ce monde à l'évangélique, et leurs offices de s'abîmer en Dieu et perdre dans cet océan de bonté tout ce qui leur est propre pour faire et souffrir tout ce qu'il plaira à l'amour; mais, ajouta-t-elle avec les larmes aux yeux, ma chère Mère, il ne faut pas faire grande estime de mes pensées, car mon infidélité me prive de leurs fruits; j'ai parlé et poussé nos Sœurs dans la ferveur de l'amour, et je suis tombée dans une déplorable froideur. » Elle disait cela parce que, le lendemain du jour de saint Basile 1632, que Dieu lui avait montré la perfection du martyr d'amour, il la mit de nouveau dans le sacré supplice, laissant sa bénite âme abandonnée à tant de travaux intérieurs, de tentations, de souffrances, de ténèbres et de déréllections, qu'elle ne se connaissait plus soi-même, et cet état lui a duré tout le reste de sa vie, quoique diversement, des fois plus, d'autres fois moins; et, au travers de tant d'épines, cette rose de charité s'est toujours conservée fraîche et d'une odeur ravissante, par la force de son amour opérant, capable de tout faire et de tout soutenir pour l'amour même de Celui qui l'affligeait.

CHAPITRE IV.

SUITE DU MÊME SUJET DE SON AMOUR ENVERS DIEU.

Cet ardent amour de Dieu avait porté notre Bienheureuse Mère à un si véhément désir de plaire à Celui qu'elle aimait, qu'elle s'obligea par vœu à faire toujours ce qui serait le plus parfait et plus agréable à Dieu, et, comme lui écrivit notre Bienheureux Père, son cœur, amoureux attentif à plaire à l'Amant céleste, n'avait pas le loisir de se retourner sur soi-même, l'amour la portant et tournant continuellement son âme du côté de la chose aimée. Et, comme lui dit encore ce Bienheureux au même écrit, le soin qu'elle avait de la pureté de son âme la faisait ressembler aux colombes amoureuses qui se lavent et se mirent le long des ruisseaux, s'agençant, non pour être belles, mais pour plaire à leur amant. N'était-ce pas avoir un amour bien pur, bien net et bien simple, puisqu'elle ne se purifiait pas pour être pure, elle ne se parait pas des vertus pour être belle, mais seulement pour plaire à son Amant divin, auquel si la laideur eût été aussi agréable, elle l'aurait autant aimée que la beauté?

L'amour de cette Bienheureuse Mère ne tendait nullement à la récompense ni à la jouissance; aussi ne parlait-elle quasi jamais des suavités de l'amour, mais toujours de l'opération. Une fois, comme l'on disait qu'une Sœur avait de grandes consolations intérieures et qu'elle aimait bien Notre-Seigneur, notre Bienheureuse Mère, comme très-expérimentée en l'amour véritable, répondit : « Savourer les suavités de Dieu n'est pas

amour solide de Dieu, mais s'humilier, souffrir les injures, être exacte à sa règle, mourir à soi-même, vivre sans intérêt, vouloir n'être connue que de Dieu seul, c'est véritablement aimer, et des marques infaillibles de l'amour. » Sur ce sujet elle écrivait une fois à une supérieure de notre Congrégation les paroles suivantes: « Quant à cette bonne fille qui se croit si élevée en amour et qui ne l'est pas en vertu, je crois que ces chaleurs et ces assauts qu'elle sent sont des ouvrages de la nature et de l'amour-propre; car, ma chère fille, il lui faut faire savoir que l'amour divin élève l'âme non tant à de hautes pensées qu'à une fidèle pratique de la règle et à ces saintes vertus d'abnégation, d'oubli de soi-même, d'amour à l'abjection et d'une patience qui sache tout souffrir. O ma fille! Dieu nous défende de cet amour sensible qui nous laisse vivre en nous-mêmes, car il mène à la mort; et puissions-nous être bien possédées de cet amour divin qui, nous menant à la mort de nous-mêmes; nous fera arriver à la vie de Dieu! Les âmes qui auront véritablement l'amour d'opération, ne manqueront pas de sentir en un temps ou en un autre les opérations de l'amour en elles. »

Le révérend Père Binet, provincial de la sainte Compagnie en la province de Paris, dit une fois à notre chère Sœur Anne-Catherine de Beaumont, qui y était alors supérieure: « L'amour a tellement fermé l'œil du propre intérêt à la Mère de Chantal, qu'elle n'en a plus de vue ni d'amour d'espérance, quoiqu'elle ait cette vertu d'espérance en degré éminent; mais quand je l'ai interrogée pour connaître un peu son fond, elle m'a dit que, parce que la grâce et la gloire se trouvent en Dieu, elle espère tout sans penser toutefois à autre chose qu'à lui, et que si la gloire et les félicités se pouvaient séparer de Dieu, elle ne ferait jamais un pas pour les acquérir, ne tendant qu'à Dieu seul. Cette pureté d'amour, ajouta ce bon Père, m'a ravi tout à fait. »

Cette Bienheureuse Mère avait des maximes et des principes de vertu qu'elle avait écrits de sa main et tirés de l'Écriture: premièrement celui-ci: *Dieu nous a aimés d'une charité éternelle*. Elle disait que cela devait porter l'âme à un désir éternel d'amour. Secondement: *Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique*. L'âme doit correspondre à cet amour, en sorte qu'on puisse dire qu'elle a tant aimé Dieu qu'elle lui a donné, par un don absolu, son unique, son franc arbitre, sa volonté, et que, comme le monde a traité âprement et à son gré le Fils de Dieu dès qu'il l'a eu, sans que ce bon Sauveur y ait non plus résisté qu'un agneau qu'on mène à la boucherie, que de même Dieu fasse en nous, de nous et pour lui seul tout ce qu'il lui plaira, sans que nous lui résistions. Troisièmement, elle avait en écrit, mais plus au cœur que sur le papier, cette parole: *Celui qui m'aime est celui qui garde mes commandements*. Elle répétait souvent cette sentence, et nous lui avons ouï dire avec grand sentiment « que l'amour est ingrat, chétif et indigne du nom d'amour, s'il n'est fidèle à faire ce qui est des volontés de Dieu. » Elle dit une fois à une prétendante qui était prête à prendre notre habit, qu'elle purifiât grandement son intention; que ce serait un amour avare de quitter le monde, qui n'est rien, pour posséder Dieu, qui est tout. « Non, ma fille, ajouta-t-elle, l'âme fidèle doit tout quitter, afin qu'étant libre de tout, elle ne possède ni ne soit possédée d'aucune chose, ains demeure en l'absolue possession et merci de l'amour divin, afin qu'il fasse d'elle ce qu'il lui plaira. »

Étant dans une des plus grandes villes de France, une Mère de religion, qui est une âme d'une vertu éminente et fort gratifiée de Dieu, désira extrêmement de conférer de son intérieur avec cette Bienheureuse Mère, qui en fut très-aise. Ces deux grandes servantes de Notre-Seigneur se découvrant naïvement les états par lesquels Notre-Seigneur les faisait passer, cette bonne Mère dit à notre Bienheureuse qu'il y avait quelque temps

qu'elle était dans des travaux intérieurs tels que parfois son délaissement était à ce point d'extrémité qu'il fallait qu'elle se contentât de savoir que Dieu est Dieu, sans qu'elle l'osât appeler son Dieu, ni penser qu'il fût son Dieu. Notre Bienheureuse lui dit gracieusement: « Ma chère Mère, je vous laisse ce point-là, et ne pratiquerai jamais cette abnégation, pour abattue et angoissée qu'ait été mon âme; elle n'a jamais été si bas que je n'aie dit: Mon Dieu, vous êtes mon Dieu et le Dieu de mon cœur. Car si la foi m'enseigne qu'il est Dieu, le baptême que j'ai reçu me fait voir qu'il est *mon Dieu*. » Cette grande religieuse lui répliqua qu'il lui semblait qu'en ce mot de *mon Dieu* l'on n'était pas encore dans ce parfait dénûment d'esprit; à quoi notre Bienheureuse repartit que nos délaissements ne peuvent parvenir jusques au point de ceux du Fils de Dieu, et que, dans le plus grand abandon de tous les abandons imaginables, il avait dit: *Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'avez-vous délaissé?* Elle lui dit encore les paroles suivantes: « J'ai souvent dit à Notre-Seigneur, au fort de mes travaux, que s'il lui plaisait de me marquer ma demeure aux enfers, pourvu qu'il mît ordre que ce fût sans que je l'offensasse, et que mon tourment éternel fût à sa gloire éternelle, je serais contente, et que toujours il serait mon Dieu. » Notre Bienheureuse Mère donna à cette vertueuse religieuse le couplet suivant en écrit, disant qu'elle se plaisait beaucoup à le chanter parmi ses travaux:

Comme un cuir séché se retire
 Au chaud, telle suis de douleur,
 Mais j'ai toujours vos lois au cœur
 Sans prendre garde à mon martyre;
 Rien ne me console en ce lieu,
 Que de savoir: Dieu est mon Dieu.

Cette bonne religieuse remercia beaucoup notre Bienheureuse

Mère de la lumière qu'elle lui avait donnée, publiant qu'elle était bien plus intelligente qu'elle en l'amour, et qu'elle n'oublierait jamais ses maximes; qu'il ne faut pas de plus grande délicatesse en la vie spirituelle, que de suivre l'exemplaire que le Père nous a montré en son Fils Notre-Seigneur.

Notre Bienheureuse Mère dit à notre très-chère Sœur Anne-Catherine de Beaumont, « qu'elle avait diverses fois repassé en son esprit l'entretien qu'elle avait eu avec cette très-vertueuse religieuse, et qu'elle trouvait que cette distinction de dire Dieu, et n'oser dire *mon Dieu*, était insupportable; que si Dieu lui donnait ces sentiments-là, elle croyait que son cœur s'anéantirait et se fondrait de douleur. » « Volontiers, lui dit-elle, je souffrirai la privation des sentiments et l'expérience de cette douce vérité que Dieu est mon Dieu, mais plutôt je me laisserai arracher mille vies que d'en perdre la croyance et la confiance. » Une fois, comme quelques Sœurs disaient à notre Bienheureuse Mère que notre Mère de Châtel portait toujours le Cantique des cantiques sur elle, et que c'était le plus ordinaire entretien de ses pensées, elle répondit: « C'était son attrait, et elle le méritait, car c'était une épouse bien fidèle et bien amoureuse; mais pour moi, hors quatre ou cinq versets du cantique, je n'ai osé m'en servir; mon inclination c'est les maximes évangéliques, parce que notre Bienheureux Père me marqua, au commencement, les paroles de l'épouse: *Que mon Bien-aimé me baise d'un baiser de sa bouche*, je m'en suis servie pour le très-saint Sacrement, mais non jamais hors de là, car ce serait demander des faveurs et des caresses d'amour dues à cette pure épouse, et non pas à une chétive servante. » L'amour pur et fort de cette Bienheureuse Mère lui faisait avoir à contentement que tout le long de cette vie l'Époux céleste la tînt comme une moissonneuse de myrrhe, toujours travaillant à la mortification et toujours altérée du pourchas d'une plus grande accroissance au saint amour; elle ne pouvait faire état

de l'amour de douceur à l'égal de l'amour de douleur et d'humilité profonde.

Elle fit écrire sur la muraille en l'allée la plus fréquentée du monastère, toutes les admirables qualités que saint Paul donne à la charité, *qu'elle est bénigne, patiente, douce, croit tout, souffre tout*, etc. Elle appelait cette sentence le miroir du monastère, et quelquefois ordonnait aux Sœurs qui avaient dit leurs coupes de quelque défaut contre la charité, d'aller lire cette sentence, et elle-même y allait, goûtant et nous faisant surtout peser cette parole: *Si je parle le langage des Anges et n'ai point la charité, je ne suis rien, et si je livre mon corps aux tourments et aux flammes, et n'ai point de charité cela ne me profite de rien.*

Elle parlait assez souvent de l'honneur qu'il faut porter aux Commandements de Dieu, nous remontrant comme *c'était l'obligation des obligations*; surtout elle parlait fort fréquemment du premier commandement, et les deux dernières années de sa sainte vie, elle avait appris à chanter ces divins Commandements comme on les fait chanter, à la fin du catéchisme, aux enfants; et véritablement nous pouvons bien dire qu'elle aimait Dieu de toute son âme et de tout son cœur, de toute sa force et de toute sa pensée, et que tout son être était sacrifié à l'amour et servait à l'Amant.

CHAPITRE V.

DE SON AMOUR ET CHARITÉ A L'ÉGARD DU PROCHAIN.

L'amour de Dieu et celui du prochain étant unis par le Saint-Esprit en un même commandement, il n'en faut pas séparer le discours, vu même que si l'amour du prochain était un arbre fleurissant et portant des fruits d'immortalité au cœur de notre Bienheureuse Mère, l'amour de Dieu en était la très-pure et précieuse racine. Elle nous dit une fois que son premier directeur lui avait appris d'aimer tous les prochains en Dieu par certaines pratiques d'imaginations dévotes qui lui faisaient de la peine; mais que l'ayant représenté à notre Bienheureux Père, il lui répondit qu'elle aimât et bénît Dieu en toutes ses créatures, et que, s'il fallait regarder les créatures en elles-mêmes, ce fût dans la poitrine du Sauveur; et qu'elle s'était toujours depuis tenue à cette pratique. Elle aimait ses parents d'un amour très-purifié et parfait, mais suave, doux, gracieux, se conciliant amiablement leur bienveillance, et leur témoignant la sienne par un véritable désir de leur bien spirituel. Toutes les lettres qu'elle leur écrivait étaient, ou pour l'utilité des affaires ou pour le bien de leurs âmes. A l'exemple de Notre-Seigneur, elle aimait fort chèrement ceux qui l'aimaient, et correspondait très-cordialement aux âmes qu'elle voyait aller confidemment et sans détours avec elle, bien qu'elle ne voulût point d'attache, de mollesse, de tendreté ni d'empressement autour d'elle; l'amour naturel des correspondances, des sympathies, des complaisances, fut anéanti en elle et tout rangé

sous la loi du pur amour. Quiconque mettait sa confiance en cette Bienheureuse Mère, pouvait bien dire qu'il avait trouvé *l'amie fidèle* et une source de vie et de consolation pour son cœur. Elle ne se contentait pas d'aimer ceux dont elle se voyait chérie, mais, montant plus haut, elle chérissait et embrassait des bras d'une ardente charité ceux qu'elle savait avoir des aversions et des mauvaises volontés pour elle.

Elle avait tiré et écrit de sa main quantité de sentences de la sainte Écriture, sur cet amour du prochain; la première était : *Faire bien aux ingrats pour imiter la bénignité du Père céleste*. La seconde: *Jésus-Christ nous a aimés et nous a lavés en son sang*. Sur quoi elle fit écrire un jour les paroles suivantes à une religieuse qui avait fait quelque difficulté pour la charité envers le prochain: « Ma chère fille, considérez souvent ces paroles : *Jésus-Christ nous a aimés et lavés en son sang*. Pourquoi nous a-t-il aimés, puisque nous étions de sales et viles créatures? Il nous a aimés par un excès de charité, parce qu'il nous voulait laver en son sang, car il n'a pas attendu que nous ayons été lavés pour nous aimer. Croyez-moi, ma chère fille, aimons sans examen ce cher prochain, tout pauvre, tout mal fait, tout tel qu'il est, et s'il était moyen que nous puissions laver ses imperfections dans notre sang, nous devrions souhaiter de le donner jusqu'à la dernière goutte. »

Elle dit une fois qu'elle n'avait rien trouvé en l'Écriture qui lui eût tant donné de quoi penser à cet amour du prochain que cette parole de Jésus-Christ à ses Apôtres: *Voici mon commandement : que vous vous aimiez l'un l'autre comme je vous ai aimés*. Il dit au général du monde : *Aimez votre prochain comme vous-même*; mais aux Apôtres, aux âmes religieuses: *Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés et comme mon Père m'a aimé*. « Cela, reprenait-elle, doit ouvrir devant nos yeux des abîmes de charité pour le prochain, car le Père et le Fils se sont aimés, s'aiment et s'aimeront d'un amour

éternel, d'un amour de communication, d'égalité et d'unité inséparables, et l'Évangile dit que Notre-Seigneur a aimé les siens jusqu'à la fin. »

Quand cette Bienheureuse se mettait à parler parmi nous de l'amour du prochain, c'était avec un discours si plein des traits de l'Écriture, si enflammé et si fluide, que si le temps des exercices ne l'eût borné, je ne sais quand elle aurait fini. Elle nous aimait véritablement plus que soi-même, puisqu'elle s'est donnée soi-même pour notre bien et pour nous dresser le chemin de salut de notre petite Congrégation. Elle nous a aimées d'un amour de communication, n'ayant pas même fait la renchérie de tous les plus secrets avis que notre Bienheureux Père lui avait donnés pour sa conduite intérieure, qu'elle ne nous les ait mis en commun pour notre bien, et disait une fois fort gracieusement: « Hors que je ne rends pas compte à nos Sœurs, je n'ai presque rien de secret pour elles, car elles savent par quel chemin Notre-Seigneur me conduit. » Elle avait un petit livre écrit à la main des avis que notre Bienheureux Père lui avait donnés, tant pour l'oraison que pour ses tentations, et un autre petit cahier écrit de la main de notre Bienheureux Père et de la sienne; c'étaient des demandes sur les plus intimes difficultés de son intérieur. Elle prêtait assez souvent à diverses Sœurs ces deux livrets¹, selon leur besoin, leur marquant les points qu'elle croyait leur être utiles; et à plusieurs, lorsqu'elles lui parlaient de leurs peines intérieures, elle disait: « J'ai eu cette tentation en un tel temps, notre Bienheureux Père me donna tel avis, ou je lus telle chose qui me fortifia; voyez voir s'il vous pourrait servir. » Bref, cette digne Mère pouvait bien dire à ses filles: Je vous ai communiqué tout ce que j'ai reçu de mon Bienheureux Père.

¹ Ces deux livrets se trouvent au commencement du deuxième volume de cette publication.

Elle nous aimait d'un amour d'obéissance, non-seulement par le rare exemple qu'elle nous a donné de cette vertu, mais par la violence qu'elle s'est faite à elle-même pour acquérir une certaine complaisance de charité envers le prochain, que nous avons vue et admirée mille et mille fois, mais que nous ne saurions exprimer; elle disait une fois qu'elle faisait attention de prendre les justes désirs et les vertueuses inclinations que les Sœurs avaient qu'elle fût ou ne fût pas quelque chose, par manière d'obéissance et de charité.

Elle nous aimait d'un amour d'égalité, se rendant toute à toutes, et bien qu'elle fût parmi nous, sans qu'elle y prît garde avec une majesté de Sainte qui nous la rendait vénérable, c'était avec une douceur de colombe qui la rendait entièrement accostable. Elle se tenait entre nous comme l'une de nous; et disait une fois au parloir à un Père de religion, qu'elle avait envie par charité de retirer d'un esprit trop austère où il était: « Me voyez-vous, lui disait-elle, en l'âge où je suis, en l'état intérieur auquel Dieu me tient, et sous la multitude d'affaires? je n'ai envie quelconque de rire ni de parler, et si vous me voyiez avec notre jeunesse, qui est gaie d'importance, je parle, je les écoute, je ris d'ordinaire sans joie de ce qu'elles me disent, pour leur donner confiance de se récréer, parce que cela leur est nécessaire. »

Elle nous aimait d'un amour d'union tel qu'elle disait un jour qu'on lui parlait de quelque Sœur qui croyait n'être pas aimée d'elle: « Cette chère âme me fait grand tort, car je vous assure qu'il n'y a fille de la Visitation, quelle qu'elle soit et où qu'elle soit, qui soit inséparable de mon cœur. » Elle disait aussi, cette bonne Mère, que ce monastère d'Annecy était dans le fin centre de son cœur, et tous les autres de l'Institut rangés autour, en nommant quelques-uns où elle avait remarqué une plus parfaite vertu et un zèle plus grand pour l'observance, pour l'amour à la bassesse et humilité; parce qu'elle sentait que ces monas-

tères-là étaient dans son cœur les plus proches de celui d'Annecy. On ne saurait exprimer l'attention qu'elle avait de **faire fleurir en cette maison et en toutes celles de l'Institut, la mutuelle charité et sainte amitié et unité d'esprit**. Quand il se faisait des fondations, c'était toujours l'un des premiers avis qu'elle donnait ou écrivait à celles qui y allaient être Supérieures, que surtout elles procurassent une grande et sainte union entre leurs filles. Quand elle écrivait à quelques communautés ou aux Sœurs du noviciat de quelque maison, jamais elle n'oubliait de recommander la sainte et mutuelle amitié, et par conséquent l'estime cordiale des unes et des autres. On l'entendait exprimer avec un grand sentiment et de grosses larmes aux yeux, qu'on la ferait mourir de regret, que le cœur lui sécherait de douleur et que l'on avancerait ses jours, si elle ne voyait la sainte union des cœurs et des esprits dans une communauté où l'on craignait qu'elle ne fût pas entière.

Bref, **nous pouvons dire qu'elle nous a aimées jusqu'à la fin** ; en ce dernier triennal qu'elle a fini la dernière année de sa vie; je ne sais s'il s'est passé récréations, assemblées, où elle ne se soit trouvée, chapitre qu'elle n'ait tenu, qu'elle ne nous ait pressées, poussées et excitées saintement à cet estime et amour réciproque. Quand la fin de son triennal approcha, elle voulut nous lire au chapitre le traité que le révérend Père Rodriguez a fait de l'union religieuse, et pria une Sœur de lui en marquer les plus beaux traits pour les lire; elle lui dit: **« En ces derniers actes de supériorité que je ferai en ma vie, je ne veux parler à nos Sœurs que de charité et d'amour, parce que les choses dites les dernières demeurent plus gravées au cœur ; cette charité et amour mutuel sont la bonne bouche que je désire donner à cette communauté. »** Avant de se déposer de ce dernier triennal, elle fit deux entretiens à la communauté de cet amour du prochain, et **en était tellement en zèle que, passant parmi les Sœurs, elle se tournait gracieusement contre chacune**

et faisant un petit enclin de la tête, elle disait : « Amour! amour! amour! mes filles, je ne sais plus autre chose. Une Sœur à laquelle elle ordonnait de faire quelques lettres de communauté, lui dit: « Ma Mère, je vais mettre dans cette lettre que votre charité est en sa vieillesse comme votre parrain saint Jean, que Votre Charité ne nous parle plus que d'amour. » Cette digne Mère lui repartit: « Ma fille, ne faites point cette comparaison, car il ne faut pas profaner les saints en les comparant aux chétifs pécheurs; mais vous me ferez plaisir de mander à ces filles-là que je vous ai dit, il y a plus de deux ans, que si je croyais mon courage, si je suivais mon inclination et si je ne craignais d'ennuyer nos Sœurs, je ne parlerais jamais d'autre chose que de la charité, et je vous assure (ajouta-t-elle avec une bonté et innocence admirable), que quasi jamais je n'ouvre la bouche pour parler de choses bonnes que je n'aie envie de dire: *Tu aimeras le Seigneur de tout ton cœur, et ton prochain comme toi-même.* »

Si cette Bienheureuse savait que quelqu'une de ses filles eût quelque froideur ou mécontentement l'une de l'autre , l'on peut véritablement dire qu'elle n'avait point de repos qu'elle n'eût réuni leurs esprits, et exagérait avec des paroles puissantes, le péché qu'il y a de donner quelque ouverture au refroidissement de la charité; elle nous a dit et redit une infinité de fois ce passage de Salomon: *Le Seigneur a en haine six choses, mais la septième lui est en abomination, c'est ceux qui sèment la discorde entre les frères et sœurs.* Elle dit une fois avec grand zèle, que si justice était faite, il faudrait couper la langue à celle qui sème des paroles de désunion, ajoutant avec grande ferveur, qu'elle voudrait de tout son cœur qu'on lui coupât la langue à elle-même, et qu'elle le souffrirait avec suavité, si par ce moyen elle pouvait bannir de toutes les maisons religieuses, et d'hommes et de femmes, les semeurs et semeuses de paroles désunissantes.

Il n'y avait aucune imperfection dont elle reprît avec tant de force que des manquements contre cette sainte charité et union, ni pour lesquels elle donnât si facilement des pénitences. Elle nous parlait souvent de la délicatesse de conscience qu'il faut avoir à ne parler qu'en bonne part du prochain; et que s'il nous échappait quelques paroles, pour petites qu'elles fussent, contre cette union, que nous nous en confessassions bien clairement et particulièrement, sans généralité, nous disant que nous ne saurions jamais concevoir combien il est facile d'offenser grièvement Notre-Seigneur, lorsque l'on parle du prochain, surtout si l'on a la moindre petite ombre d'émulation contre lui.

Lorsqu'en ce dernier triennal elle se déposa, elle entretint deux fois la communauté, comme nous avons dit ci-dessus, de la charité et union mutuelle, et entre autres choses, elle nous dit que si, lorsque notre chère Mère supérieure, Marie-Aimée de Blonay, serait arrivée céans, elle s'apercevait qu'aucune de nous lui allât parler des fautes passées de ses Sœurs, qu'elle supplierait Monseigneur d'en donner une pénitence exemplaire. « Ayez, mes chères Sœurs, nous disait-elle, un grand soin de vous mettre en l'estime l'une de l'autre, dans l'esprit de votre supérieure; à quel propos iriez-vous rappeler les défauts effacés de vos Sœurs, pour donner de l'ombrage de leur vertu ? Vous feriez un très-grand péché; et celle qui pensera rabattre l'estime de sa Sœur anéantira du tout celle qu'on aurait d'elle. Moi-même, ajouta-t-elle, qui sais vos imperfections de toutes, je me ferais grande conscience de dire autre chose à notre bonne Mère, quand elle sera revenue, que vos bonnes inclinations naturelles et votre attrait intérieur, mais rien de vos défauts passés: les imperfections que vous commettrez sous sa conduite, elle les saura et corrigera. » Après que notre chère Mère fut arrivée, cette Bienheureuse lui dit devant la communauté la défense qu'elle avait faite, qu'on ne lui parlât point des fautes passées. « Notre Mère de Blonay répondit qu'elle lui

avait fait grand plaisir, et qu'elle avait grande aversion que l'on parlât des défauts d'autrui, sinon lorsque la charité et nécessité le requerraient, selon la règle. » Cette digne Mère l'embrassa tendrement, et lui dit avec une face riante: « Ma chère Mère, Dieu vous comble de ses bénédictions; je vous aime encore plus que je ne faisais. »

Cette Bienheureuse, en parlant en particulier à notre très-honorée Mère, pour lui donner connaissance de la communauté, elle prit la carte où le nom des Sœurs est écrit par rang, et lui dit du bien de toutes, et comme quoi elle avait tâché de servir leurs esprits, lui disant: « Ma chère Mère, dans les occasions et sur les sujets des défauts que les particulières commettront, je vous en dirai davantage. » Elle dit à la Sœur qui écrivait pour elle, de mettre sur son mémoire, qu'elle faisait faire depuis quelques mois, pour écrire une lettre à tout l'Institut de diverses choses fort utiles, qu'il fallait se souvenir d'avertir les maisons, qu'aux changements de supérieures, il se faisait de grandes fautes contre la charité et l'union; et, écrivant une lettre à des supérieures élues et déposées cette année-là, elle leur dit les paroles suivantes : « Mes chères filles, vos bons cœurs seront bien aises que je leur fasse part d'une lumière que Dieu m'a donnée, et laquelle, si Dieu m'en donne le loisir, je veux communiquer à nos maisons; c'est que, lorsqu'une supérieure est élue, il ne faut nullement, sous prétexte de confiance, sans une très-absolue nécessité, lui parler des fautes passées des Sœurs; cela ne sert qu'à donner des impressions et des ombrages; et ce sont des lourds péchés. Nous avons élu céans notre bonne Mère de Blonay; vous savez que c'est une âme d'une totale confiance; néanmoins, pour mettre cette pratique céans, et si je puis dans l'Institut, je ne veux point que nos Sœurs lui parlent, ni lui parler moi-même des défauts de nos Sœurs, commis avant son arrivée céans; faites-en de même entre vous, mes très-chères filles, et vous verrez que cette

pratique de charité universelle attirera sur votre conduite des bénédictions du ciel très-grandes. Hélas! mes filles, tout le bien de notre pauvre cher Institut dépend de la mutuelle union des cœurs. » Elle avait fait écrire à la porte de notre chambre des assemblées, sur la muraille, ces vers qu'elle aimait fort et qu'elle chantait quelquefois:

O que c'est un bien qui contente,
Quand les frères d'amour constante
Vivent unis ensemblement!
Car, où la concorde est suivie,
Le Seigneur y donne la vie,
Paix et repos abondamment.

Comme cette Bienheureuse Mère ne nous avait rien tant inculqué pendant sa vie que cet amour du prochain, elle ne nous a rien tant recommandé à sa mort; et, outre ce qu'elle en a dit dans sa lettre générale, elle le fit écrire en particulier aux Sœurs de cette communauté.

CHAPITRE VI.

SUITE DU MÊME SUJET, DE SON AMOUR ET CHARITÉ A L'ÉGARD DU PROCHAIN.

Cette Bienheureuse, aimant si fort la fraternité, elle n'était jamais tardive à faire du bien au prochain; elle ne se contentait pas de l'amour affectif, elle y joignait l'effectif, et faisait du bien à tous selon l'étendue de son pouvoir. Elle avait un zèle extraordinaire pour le salut de l'âme de ce cher prochain, et pesait extraordinairement cette parole de l'Écriture: *Que Dieu a donné charge à chacun de l'âme de son prochain*. Ce désir du salut des âmes lui fit procurer, avec grande adresse et soin, l'établissement de Messieurs de la mission de l'institution de M. Vincent de Paul, en ce diocèse, pour l'instruction des pauvres villageois; et, quand elle eut la réponse de M. le commandeur de Sillery, par laquelle il lui mandait qu'il acceptait l'inspiration que Dieu lui avait donnée d'établir des missionnaires en ce diocèse, comme si lui-même l'avait reçue, et qu'il s'en rendrait le fondateur, on ne saurait exprimer la joie que cette nouvelle lui donna, ni les actions de grâces qu'elle en fit à Dieu et aux hommes.

Elle voulut que ce monastère prît soin de faire apprêter la maison pour recevoir ces Messieurs, de leur faire faire leurs meubles et linges de sacristie dortoir, réfectoire ; elle-même voulait les coudre, et disait, avec une gaieté et douceur ravissante: « Quand je m'imagine que ces bons Messieurs viennent pour instruire et nourrir de la parole de Dieu les brebis de

notre Bienheureux Père, je ne sais ce que je ne voudrais faire pour eux. »

On ne pouvait mieux la réjouir qu'en lui racontant le fruit que les prédications de ces Messieurs faisaient parmi les paroisses, et assez souvent, quand elle voyait entrer la Sœur portière aux récréations, elle lui demandait si elle n'en avait rien appris de nouveau. Nous avons encore trouvé, écrites de sa main, ces paroles sur un dos de lettre: « Souviens-toi de prier Monseigneur de Genève qu'il fasse instruire le menu peuple de la ville à ouïr avec révérence et dévotion la sainte messe, et à offrir à Dieu, le matin, les actions de toute la journée. » Elle a toujours gardé cette pratique de charité et humble confiance envers Messeigneurs les prélats de ce diocèse, de leur dire ce qu'elle avait en vue pour le bien de leur trou peau; ou si elle voyait ou entendait dire quelque chose des chanoines ou ecclésiastiques qui fût digne d'être redressé, elle ne manquait point d'en avertir le prélat, et disait que comme l'âme est la principale partie de l'homme, aussi, la meilleure, la première et la principale partie de la charité, doit s'exercer envers l'âme et pour les biens futurs.

Elle souffrait beaucoup lorsqu'elle ne pouvait faire amender le prochain des fautes dont elle avait charge de reprendre, et passait au-dessus de toutes considérations humaines pour procurer l'amendement, se servant de toutes les voies de douceur et de rigueur dont elle se pouvait aviser. Elle parlait doucement et fortement, selon que le plus grand bien du prochain le requérait, mais toujours avec charité et désir incroyable du bien des âmes. Une fois qu'il fallait nécessairement que, pour relever le prochain de quelques imperfections, elle fît une chose qui devait déplaire à une personne de considération notable, elle dit qu'il lui fâchait fort de le faire mais que, néanmoins, elle ne pouvait voir cette âme tremper plus longtemps dans son défaut,

et que, quand elle eût dû encourir les mauvaises grâces de tout le monde, elle n'eût su trahir les âmes commises à son soin. Elle a dit diverses fois que, si elle avait mille vies, elle les donnerait, l'une après l'autre, pour le bien et salut du prochain.

Parlerons-nous ici de sa charité envers les nécessiteux: en vouloir dire les pratiques particulières, il faudrait faire des volumes à part. Celles qui ont eu les charges de portière et d'économe sous cette bénite Mère rendent ce témoignage, que jamais elles ne l'ont trouvée plus gracieuse que lorsqu'elles lui allaient demander de faire quelques charités aux pauvres; car, nous ne voulons pas rappeler ici cette charité admirable qui la porta, à la plus rigoureuse saison de son âge, à sacrifier sa vie et sa liberté au service du corps et de l'esprit des pauvres.

Elle avait instruit une portière que, lorsqu'elle viendrait lui demander congé de faire quelques aumônes, elle lui dît : « Ma Mère, plaît-il à Votre Charité que l'on donne telle chose au nom de Notre-Seigneur? » Et elle répondait avec une attention de dévotion et un témoignage de contentement non-pareil: « Oui, ma fille, donnez l'aumône à Notre-Seigneur, et pour son amour. » Elle allait elle-même parler aux Sœurs tourières, afin qu'elles allassent s'informer des plus nécessiteux, et prenait soin elle-même de faire les bouillons, panades et autres telles choses, pour les pauvres malades. On l'a quelquefois vue aller à la dépense et à l'économie demander quelque chose pour les pauvres, et disait: « Ma fille, au nom de Notre-Seigneur, donnez-moi telle et telle chose pour nos pauvres, » et s'en allait toute joyeuse le porter à la Sœur portière, lui disant, avec une gracieuse suavité: « Je suis meilleure quêteuse que vous; on m'a donné cela et cela. »

Nous lui avons ouï dire souvent qu'elle n'aimait point que nos

monastères fissent des présents aux personnes riches, sinon qu'on leur eût de particulières obligations: qu'il fallait épargner le bien que Dieu nous enverrait, non point pour être riches, non point pour être accommodées de tout, mais pour faire la charité aux pauvres.

Nous l'avons vue s'assujettir plusieurs semaines durant à aller voir matin et soir, les portions d'un Père capucin malade, afin de s'assurer si elles étaient bonnes et bien apprêtées. Toujours, quand il y avait quelques capucins malades au couvent de cette ville, elle voulait qu'on leur donnât leurs vivres de céans et avait cet accord avec le révérend Père gardien, que lorsqu'il serait dans la nécessité et qu'il ne trouverait pas ailleurs, cette maison fût leur refuge; et quand ils avaient des Pères étrangers et qu'ils venaient au monastère demander leur nourriture, cette Bienheureuse Mère prenait la peine de descendre, et disait à la dépensière: « Pourriez-vous, ma fille, nous faire ici une charité pour nos bons Pères capucins? »

Lorsque le malheur des guerres a contraint plusieurs du comté de Bourgogne à se retirer en cette ville, il ne se peut dire les charitables soins que cette Bienheureuse prenait de ces pauvres réfugiés, donnant une certaine quantité de pains par semaine à des pauvres ménages, et faisant plusieurs autres charités; elle disait, lorsque l'on s'étonnait de la grande quantité de pain qu'elle faisait donner, quoiqu'il n'y eût que la provision ordinaire du blé : « Donnez hardiment mes filles, au nom de Notre-Seigneur, vous verrez qu'à la fin de l'année, votre dépense n'en sera point plus grosse. Ce qui fut si vrai que l'année où nous fîmes attention à le remarquer, Messieurs nos Supérieurs faisant la visite, et voyant les comptes de la dépense, s'étonnaient qu'une si grande communauté dépensât si peu de blé.

Nous avons vu cette Bienheureuse, dans de grandes douleurs

de cœur, lorsqu'elle ne pouvait pas assister le prochain selon son besoin; et une fois, à l'occasion d'un pauvre gentilhomme, ruiné par les guerres, qui ne savait où se retirer, elle nous dit, avec un grand sentiment de compassion; « Je vous assure que si M. le commandeur de Sillery était encore en vie, je lui demanderais une aumône de mille ou deux mille écus pour bâtir une petite maison, en laquelle nous puissions retirer les pauvres personnes délaissées. »

Quelque prochain que ce fût qui requît de l'instruction ou de la consolation de cette Mère, elle ne le refusait jamais; mais il est vrai qu'elle allait voir, parler et consoler les pauvres avec une gaieté toute particulière, et n'y plaignait point son temps; disant qu'envers ces prochains-là, on pratique tout à la fois les offices de charité, l'on console les affligés, l'on enseigne les ignorants, leur montrant le fruit qu'ils doivent tirer de leur tribulation, et l'on sait d'eux-mêmes leurs besoins pour y pourvoir. Elle avait ordonné à la Sœur lingère de lui mettre à part les chemises rompues pour les pauvres, et lui faufiler les pièces pour les raccommoder de sa propre main; et si on l'eût laissée faire, elle eût voulu aussi apprendre de nos Sœurs cordonnières à raccommoder elle-même les vieux souliers pour les pauvres.

La charité de cette Bienheureuse n'avait ni indiscretion ni profusion; elle n'eût pas voulu faire des aumônes au préjudice du traitement de sa communauté, sinon que le prochain eût été dans une absolue et totale nécessité, comme il arriva une année qu'elle demanda aux Sœurs si elles ne seraient pas bien aises de continuer le carême quelques semaines après Pâques, ou au moins de faire maigre quelques jours de la semaine, pour avoir de quoi assister les pauvres. Durant le temps de la peste, elle tira consentement de la communauté pour faire manger du pain noir à la table commune, afin de pouvoir subsister et persévérer à assister les pauvres. L'on peut voir sur les comptes les signalées

charités que cette Bienheureuse Mère faisait quasi toutes les années par-ci, par-là, à nos pauvres monastères, et voyant que cette maison ne pouvait subvenir à tous les besoins des autres, elle demandait des secours à celles qu'elle croyait être en état de les donner plus facilement, et souvent elle voulait faire ces lettres-là elle-même de sa main, parce que, disait-elle, elles sont pour la charité.

Nous l'avons vue pleurer de joie et de contentement, lisant une lettre de notre très-honorée Sœur la supérieure de Rouen, Anne-Thérèse de Préchonnet, qui lui mandait que bon nombre de novices, qu'elle avait alors avaient fait un amas de plusieurs choses qui leur appartenaient et qui n'étaient pas de leur dot, pour en faire un petit fonds pour assister de ce revenu les pauvres monastères. « Voyez, disait-elle, cette invention de charité me fond le cœur de reconnaissance envers cette bonne Mère et ses filles. » Elle leur en écrivit une lettre de remerciements, avec les termes les plus doux qu'elle put trouver.

Une fois, notre chère Sœur Anne-Élisabeth Perrin, supérieure du Puy, lui écrivit qu'elle apprenait que plusieurs de nos maisons pâtissaient; que cela lui donnait une grande compassion, et qu'elle et sa communauté étaient résolues, n'étant pas encore à leur aise, de jeûner et épargner pour secourir les plus nécessiteuses. Notre digne Mère fut si joyeuse de ce trait de charité qu'elle baisait amoureusement cette lettre, et nous disait: « Voyez-vous, voilà qui est sorti du cœur et de la main d'une vraie fille de la Visitation. » Elle la porta à sa ceinture durant deux jours par dévotion. Nous lui demandâmes pourquoi: « Afin, dit-elle, d'offrir ces bonnes et charitables filles à Dieu, et que sa bonté me bénisse avec elles. »

Quand elle ne savait plus où prendre ni demander pour assister les pauvres monastères, elle avait au moins le soin de les consoler et encourager souvent, par ses lettres, à s'enrichir des

trésors spirituels parmi cette disette temporelle, et nous disait que, ne pouvant point faire à nos bonnes Sœurs de plus grands biens, qu'au moins il faut leur donner la satisfaction de nos lettres. Elle souffrait une grande pression de cœur si elle voyait quelques maisons moins inclinées à soulager les autres, et nous dit une fois que rien ne la pouvait tant affliger que de voir entre les filles de la Visitation des charités rétrécies les unes pour les autres.

Mais, finissons-nous le discours des charitables bontés que cette digne Mère pratiquait envers ceux du dehors et des pauvres maisons de l'Institut, sans dire un mot de celles qu'elle exerçait dans la communauté; il est plus aisé de l'admirer que de le dépeindre. Elle a dit souvent que, par ses propres souffrances, Dieu l'avait rangée au support et compassion des infirmes, et que sans les continuelles maladies dont Dieu la gratifia (c'était son expression) au commencement, elle aurait eu une grande peine de souffrir que notre Bienheureux Père eût établi l'Ordre dans la douceur où il est, mais que Dieu lui avait appris que rien n'égale la hauteur de la charité. Elle avait l'œil sur toutes les nécessités de ses filles, mais singulièrement sur celles des malades, ayant écrit de sa propre main que, où elle voyait une vraie nécessité, elle aurait voulu se fondre. Quand il y avait des malades, tous les jours, sa première action, au sortir de Prime, était de les aller visiter, et y retournait encore ce jour-là une fois ou deux.

Lorsque c'était des grandes maladies, pour affairée qu'elle fût, elle dérobaît du temps pour les aller servir de ses propres mains, et leur donner à manger, et avait très-expressément ordonné aux infirmières de l'appeler aux heures les plus commodes aux malades, et qu'en quelque heure de la nuit que les malades la demandassent, on allât la réveiller sans crainte; que c'était son plus grand repos que de servir ses Sœurs; elle disait une fois: « Quand je vois que Dieu me donne une vieillesse si

saine, je crois qu'il me signifie par là qu'il veut que je l'emploie à servir nos infirmes; c'est pourquoi je vais le plus que je peux par nos infirmeries. » On la voyait parfois, de longs espaces de temps, tenir la tête aux fébricitantes qui étaient dans l'ardeur de la fièvre, et lorsqu'on lui disait qu'elle se lassait trop : « Au contraire, répondait-elle, je me récréé et me délasse toujours dans nos infirmeries. »

Elle recommandait les malades à l'infirmière avec des paroles qui montraient bien l'universelle charité de son digne cœur, et encore en son dernier triennal, il mourut une novice domestique, cette Bienheureuse pria la Sœur infirmière de la servir avec autant de soin, et de lui donner tout ce qui lui fallait comme si c'eût été une des plus grandes religieuses de l'Ordre, et l'on n'a pas remarqué que jamais cette digne Mère se soit plus assujettie d'aller servir et faire manger de sa propre main aucune des autres malades, qu'elle le fit pour cette bonne novice domestique.

Non-seulement elle avait soin des malades, mais aussi des infirmières, et voulait que le matin elles prissent quelque chose pour chasser le mauvais air, et avait attention à leur faire reprendre du sommeil dans la journée. Elle disait quelquefois à notre chère Sœur infirmière qu'elle rendît grâce à Dieu, comme d'un grand bénéfice, de l'affection qu'il lui avait donnée à servir les malades, et que si elle eût eu l'âge et les forces, elle eût souhaité de n'avoir jamais autre charge dans l'Ordre que de servir à l'infirmerie.

Une Sœur infirme lui disant une fois qu'elle avait de la peine, se croyant à charge à la maison, ne pouvant rien faire, et qu'ayant été reçue sans dot, cela la faisait souffrir en l'esprit. Notre Bienheureuse Mère lui repartit: « Ah! ma chère fille, ne dites pas cela, vous nous êtes plus précieuse qu'une montagne d'or; c'est un grand trésor aux maisons de Dieu, d'avoir des âmes qui souffrent leur mal avec patience, comme vous le

voulez faire, et des sujets pour exercer la très-sainte charité. » Une fois, faisant prendre quelques soulagements à une Sœur, elle dit: « J'ai grande envie de faire tout le bien que je pourrai à nos Sœurs, selon ma règle, car hors de là, je ne veux ni ne peux rien. »

CHAPITRE VII.

DE SA PATIENTE CHARITÉ A SUPPORTER LE PROCHAIN.

De l'amour bienfaisant de cette Bienheureuse Mère, il faut monter à l'amour supportant; Dieu a permis pour sa sanctification que les occasions de la pratiquer ne lui ont non plus manqué que l'air pour respirer; elle avait écrit de sa main ces paroles de Notre-Seigneur: *Si vous saluez vos frères que faites-vous de plus que les païens? Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent.*

Elle dit une fois, sur quelque occasion où elle était obligée de parler, qu'elle n'avait pas connaissance depuis qu'elle s'était sacrifiée au service de Dieu, d'avoir rendu mal pour mal, mais qu'elle avait grande inclination de surmonter le mal par le bien. En une autre rencontre, elle dit, au sujet de la vengeance, ces paroles: « J'ai une telle horreur de ce vice, que s'il m'était arrivé de faire quelque chose par vengeance, je crois que j'en mourrais de regret; il n'y a guère de choses qui m'étonnent davantage, que de penser comme quoi il se peut faire qu'un cœur chrétien se laisse emporter aux désirs et aux actions de la vengeance, étant chose si éloignée des maximes du Fils de Dieu. » Une fois, une personne d'assez basse condition, ne considérant pas la raison que cette Bienheureuse avait eue de faire quelque chose à quoi sa conscience l'obligeait, se laissant emporter à la passion, lui dit des paroles fort extravagantes et offensives, la taxant d'injustice et d'une fausse charité; notre Bienheureuse Mère écouta tout cela avec un visage doux,

rabaisé et dévot; et quand cette personne eut tout dit, notre Bienheureuse Mère ne lui répondit jamais autre chose, sinon: « Dieu vous bénisse, mon enfant! » Puis se tournant vers les Sœurs qui étaient proches d'elle: « Voyez-vous, dit-elle, comme ce cher prochain se détraque; il est créé à l'image et semblance de Dieu, il faut l'aimer de tout notre cœur: allons prier à son intention. »

Une autre personne, non moins passionnée et indiscreète que celle dont nous venons de parler, vint un jour chanter pouille à notre Bienheureuse Mère au parloir; la Sœur qui l'assistait, lui dit : « Vraiment, ma Mère, ce n'est point l'intention de Monseigneur (c'était notre Bienheureux Père) que votre charité souffre telles choses. » La Bienheureuse se mit à sourire, et lui dit: « Pardonnez-moi, ma chère fille, Monseigneur m'a appris que nous devons suivre cet avis de saint Paul, qui dit: *Mes bien-aimés, ne vous revanchez point, ne vous défendez point, souffrez plutôt que l'on vous fasse tort et injure.* » Le lendemain, un proche parent de cette personne inconsiderée s'alla plaindre hautement de notre Bienheureuse Mère à M. le prince de Nemours qui était alors en cette ville. M. de la Roche d'Allery en vint avertir Sa Charité, afin qu'on fit parler au prince; mais elle lui dit gracieusement : « Mon cher frère (elle le nommait ainsi par alliance sainte, car c'était un gentilhomme de grande vertu), il faut bien souffrir quelque chose; si notre prochain ne nous faisait point de mal, en quoi le supporterions-nous? J'ai grande consolation qu'étant épouses de Jésus-Christ, nous soyons comme lui accusées devant les princes; tout le remède que j'y apporterai c'est que je vais communier pour notre accusateur. »

Un gentilhomme fort en colère de ce que sa sœur se faisait religieuse en un de nos monastères, après avoir fait son possible pour lui persuader de retourner au monde, n'en pouvant venir à bout, il s'en prit à notre Bienheureuse Mère par des

paroles fort piquantes, à quoi elle n'opposa que de la modestie et suavité religieuses; de quoi ce gentilhomme s'aigrissait davantage; notre Bienheureuse Mère voyant qu'elle ne le pouvait adoucir par le miel de ses paroles, se résolut d'y employer les bienfaits, et procura que la prétendante laissât une notable partie de son bien à son frère, disant qu'il ne fallait rien épargner pour ramener un prochain dans la douce charité chrétienne; elle déterminâ aussi la prétendante à faire présent à son frère d'une chaîne de perles qu'elle voulait donner au monastère. « Ma chère fille, lui disait-elle, donnez les perles du monde au monde, pour ramener à la très-sainte charité l'âme de votre frère, qui est le précieux joyau de Jésus-Christ. »

Lorsque l'on bâtit ce monastère, comme nous avons dit en notre fondation, il y eut des contradictions grandes, jusqu'à faire chasser nos ouvriers à coups de pierres. L'une des personnes qui contrariaient le plus tomba malade; notre Bienheureuse Mère prit un soin tout extraordinaire de se venger à la façon des saints par mille bienfaits, lui faisant faire des coulis, de l'orge mondé et autres petites choses propres à son soulagement, sans manquer aucun jour de lui en envoyer; elle disait à nos Sœurs: « Voyez-vous, mes Sœurs, ce bonhomme mérite que nous en ayons grande compassion; il a une tentation d'aversion contre nous, qui ne se guérira jamais que par notre douceur envers lui. »

Un jeune homme, irrité de ce que celle qu'il recherchait se faisait religieuse dans une de nos maisons que notre Bienheureuse Mère était allée fonder se laissa emporter à sa passion, jusqu'à aller demander notre Bienheureuse Mère et lui présenter un pasquin; elle commença à le lire, sans savoir ce que c'était; puis, le jetant à terre, elle lui dit: « Monsieur, je crois que vous vous êtes mépris, ce n'est pas à nous que ce papier-là s'adresse. » Il lui répondit que c'était à elle-même, et qu'il le lui voulait expliquer; sur quoi il se mit à lui dire les

choses les plus humiliantes qui se sauraient imaginer. En sortant du parloir, elle dit à la Sœur qui l'assistait: « Jamais, je vous assure, je n'ouïs harangue qui me plût tant que celle de ce jeune homme; mais, cependant, j'ai grande pitié de le voir dans le péché; il faut que nous fassions tant envers Notre-Seigneur qu'il nous donne cette âme. » Elle pria si fervemment que Notre-Seigneur lui accorda sa demande; ce jeune homme se convertit, lui vint demander pardon avec larmes, se fit religieux, et est encore aujourd'hui un très-vertueux prêtre et grand prédicateur.

Un personnage qui avait écrit une lettre diffamatoire à son prince contre notre Bienheureuse Mère, se trouva en nécessité de recourir à elle; elle lui alla parler avec autant de paix et de tranquillité qu'à un des plus grands amis de la maison, n'oublia rien pour lui rendre le service qu'il désirait, et ne voulut pas seulement lui faire connaître ce qu'il avait fait contre elle et contre le monastère. Une Sœur lui dit: « Ma Mère, il faut dire la vérité, vous en souffrez trop. » « Ma fille, lui dit-elle, venez voir notre belle sentence: *La charité souffre tout, la charité supporte tout.* »

Quelques personnes oublieuses de leur devoir lui ont reproché, après plusieurs autres paroles, d'avoir fait plus de mal que de bien dans l'Institut; à quoi elle n'opposa que douceur, disant qu'il pourrait être vrai, mais que c'était contre sa volonté et connaissance. Encore un peu avant qu'elle partît de ce monastère, un esprit mécontent lui écrivit une lettre si hautaine, et la blâmait en tant de points, où elle était parfaitement innocente, que nous avons horreur de la lire; mais elle nous pria de ne pas sauter un mot, de bien tout dire, et, crainte que quelque chose n'eût été passée sous silence, elle nous en fit recommencer la lecture, l'écoutant avec un visage si recueilli et dévot, qu'à tout moment je cessais de lire pour la regarder. Lorsque la lettre fut finie, elle nous dit : « Il faut chercher un bon biais

de douceur pour gagner cette chère âme; je n'en sache aucune dans l'Institut pour le bien de laquelle je voulusse plus volontiers donner mes yeux et ma vie. » Elle fit écrire diverses lettres pour procurer satisfaction à cette personne, et serra la sienne en sa layette, pour relire, comme nous croyons, en son particulier, les blâmes qu'on lui donnait; et, quoique l'écriture l'incommodât fort en ce temps, elle voulut faire un billet de sa main à cette personne, « afin, nous dit-elle, qu'elle voie mieux combien je l'aime. »

Cette Bienheureuse Mère nous redisait souvent les paroles de saint Paul: *Portez les charges les uns des autres*, et ajoutait qu'il n'y avait pas de plus grande charge à supporter au prochain que ses imperfections et ce qui nous heurte; elle nous donnait un admirable exemple de cette vertu, et l'on peut dire qu'on la voyait croître à l'œil en cette vertu du support du prochain.

On lui donna une fois une chanson qui avait été faite contre elle et blâmait sa conduite; elle nous la fit lire en sa présence et l'écoutait comme un cantique de suavité; après, elle nous dit: « Que ferons-nous ici? Ce n'est pas le moyen de gagner ce prochain que de lui faire voir sa faute; la disposition n'y est pas; il vaut mieux que je supporte cela, et il me sera aussi facile que de me coucher (elle se mettait au lit); mais ayons recours à Dieu, je communierai demain pour cette âme, faites de votre côté une dévotion à un tel saint. »

Elle avait une adresse admirable à couvrir et supporter les fautes du prochain, mais singulièrement lorsqu'elles étaient contre elle. Une fois, sur une notable contradiction, une Sœur lui ayant dit: « Ma Mère, voilà des morceaux propres à l'estomac des saints, parce qu'ils ont la chaleur de la charité pour les digérer, » elle lui répondit: « Ma fille, ne dites pas cela, je ne suis pas digne d'avoir des morceaux des saints; mais Dieu permet, pour mon humiliation, que je ressente ces choses;

il voit mon cœur, je ne veux point d'autre défense, sa bonté sait bien que je sacrifierais ma vie pour le bien de quelle âme que ce soit. »

En quelque autre rencontre, elle dit : « Il y a trois mois que je patiente, que je souffre, que je vais épiant l'occasion d'entrer dans ce cœur, et tous mes soins sont interprétés d'une autre façon; je ne veux point pourtant désister, car je suis encore bien loin d'avoir pardonné jusqu'à septante fois sept fois¹. »

Ecrivant à notre très-honorée Mère de Blonay sur quelque chose où on lui avait donné un déplaisir sensible, elle disait ces propres paroles: « Pensez, ma chère Mère, si cette privation m'a mortifiée ; mais, ô Dieu! ma toute aimée Mère, accoutumons-nous à souffrir les coups de dards que les mains qui devraient caresser lancent contre nous, serrons ces flèches en notre cœur et ne les rendons jamais mais toujours le bien pour le mal. »

Cette Bienheureuse avait une aversion nonpareille que l'on gardât du ressouvenir des déplaisirs reçus par le prochain, et n'oubliait rien pour porter les âmes à cet oubli des torts que l'on pouvait avoir reçus.

Une religieuse lui écrivit une fois qu'une autre avait de si grandes froideurs pour elle que cela lui glaçait le cœur; cette Bienheureuse lui fit réponse: « Ma chère fille, ce n'est pas les maximes de la charité de se laisser surmonter par le mal; exercez-vous, je vous supplie, à une telle exactitude à suivre

¹ Dans une semblable rencontre, je lui ai oui dire avec un grand zèle (déposa une contemporaine de la Sainte), sur la crainte qu'on avait pour l'âme d'une personne qui ne croyait pas d'être aimée de notre digne Mère, qu'elle donnerait de très-bon cœur un de ses yeux, voire tous deux, pour le salut de cette âme-là. Et que s'il fallait répandre son sang pour cela, qu'elle le ferait aussi fort volontiers. Elle disait ceci la larme à l'œil, tant son cœur était touché du malheur de cette personne.

les maximes du Fils de Dieu, que la chaleur de votre cordiale charité fonde la froideur qui est au cœur de votre Sœur. »

Une Sœur lui dit une fois qu'elle avait ouï qu'une autre parlait d'un défaut qu'elle avait commis, il y avait quelques années; cette Bienheureuse lui demanda quelles résolutions elle avait faites là-dessus. « De tâcher, lui dit la Sœur, pour l'amour de Notre-Seigneur, de couvrir les défauts, le plus que je pourrai, de celles qui vont déterrer les miens pour faire que telle personne ne m'ait pas confiance. » « Ah! ma fille, dit cette Bienheureuse Mère, vous me rajeunissez. » Et l'embrassant tendrement : « Plaise à mon Dieu que jamais ces résolutions ne sortent de votre âme! je m'estimerais heureuse de mourir pour la graver au cœur de toutes les filles de la Visitation. » Et, continuant de parler: « Il ne faut jamais craindre, dit-elle, de ne pas se venger contre le prochain, car Dieu prend si hautement le parti de ceux qui se taisent, crainte de nuire à ceux qui leur nuisent, que tout revient à leur gloire¹. »

Une personne voulant une fois demander pardon à cette digne Mère de quantités de paroles qu'elle avait dites autrefois contre elle, et plusieurs autres exercices qu'elle lui avait donnés, la Bienheureuse lui dit: « Non, je vous supplie, ne rappelez point cela en votre esprit, je ne sais plus où tout cela est, et n'ai point de mémoire, par la grâce de Dieu, pour me ressouvenir de ce que l'on a fait contre moi; quand les choses sont une fois souffertes pour Dieu, qu'en avons-nous plus à faire? »

Quelqu'une de nos Sœurs écrivit une fois à notre Bienheureuse Mère qu'elle voulait changer de lieu, parce qu'elle ne pouvait demeurer avec des personnes qui l'avaient humiliée et

¹ On voit dans la vie de la Mère Françoise-Madeleine de Chaugy, que ce trait de grande charité, tant loué par la Sainte, lui était arrivé à elle-même.

contrariée, elle lui fit cette réponse: « Seigneur Jésus, ma chère fille! en quelle école avez-vous été nourrie, que vous n'avez point encore appris à souffrir de votre prochain? avec qui Jésus-Christ demeurait-il ?n'était-ce point avec un larron qui murmurait des caresses que l'on faisait à sa divine personne, humiliant si fort Jésus-Christ que de dire en plein banquet, que ce que l'on employait pour lui était perdu ?n'était-ce point avec un traître qui le vendit à petit prix? Oh!ma fille, que nous sommes ignorantes en la leçon du support du prochain! hélas! à l'ombre du mépris et de la contradiction, il faut penser à témoigner notre peu de charité. Ma chère fille, croyez-moi, servez-vous de cette considération avec laquelle j'en ai déjà guéri quelques autres; où voulez vous demeurer éternellement? Sans doute vous prétendez au salut; la chère âme contre laquelle vous êtes heurtée, y va d'un bon pas; dites-moi, ma chère fille, comment prétendez-vous que Dieu vous unisse éternellement en un même séjour, si vous ne pouvez pas, pour l'amour de lui, demeurer ensemble durant le moment de la vie mortelle? Croyez-moi, ne pensez jamais à vous séparer du prochain, faute de le savoir supporter, car vous vous sépareriez de Dieu. »

Une autre religieuse fit dire à cette digne Mère, par une personne de confiance qui allait la voir, qu'elle ne pouvait plus demeurer avec une personne qu'elle aimait certainement, mais qu'elle ne pouvait pas voir ni lui parler; notre Bienheureuse dit: « Je ne veux faire autre réponse à cette fille, sinon que vous lui disiez de ma part que si elle ne s'adonne au support gracieux du prochain, quand ce viendra l'heure de sa mort, Notre-Seigneur lui dira: Je vous ai aimée d'une charité éternelle, je vous aime encore, parce que vous êtes mon ouvrage, mais je ne vous peux voir ni parler; et partant, il nous faut séparer, retirez-vous de moi. » Cette parole produisit un fruit excellent; aussi s'adressait-elle à une âme bien bonne.

Je ne puis sortir de ces chapitres de la charité de cette Bienheureuse; ce sont des abîmes sans fond, et desquels je sors par cette généralité, que véritablement elle était patiente et supportante envers tous. Mais je ferais tort si, en parlant de son amour supportant, je ne le joignais à son amour punissant; elle était très-exacte, et même quelquefois paraissait un peu sévère à corriger et donner des pénitences; les choses qui s'adressaient immédiatement à elle et qui n'étaient sues que d'elle, elle les souffrait et supportait, tâchant de corriger par douceur; mais ce qui était fait devant les autres, elle passait sur les considérations particulières pour s'attacher au bien général, et nous lui avons vu enjoindre des pénitences en pleurant, et disant du profond de son cœur: « Plût à mon Dieu qu'il me fût loisible de subir moi-même cette pénitence, pourvu que mon support ne fût point nuisible à mes Sœurs ! »

Elle écrivit une fois à une de nos supérieures: « Il est vrai, ma chère fille, j'ai une inclination incroyable à la parole que me dit notre Bienheureux Père, qu'il faut supporter le prochain jusqu'à la niaiserie, et puisque vous voulez que je vous dise comme vous la devez entendre, je vous dirai naïvement comme quoi je désire la pratiquer moi-même: c'est en supportant les fâcheuses humeurs, certaines petites importunités qui ne font point d'autre mal que de nous ennuyer, certaines petites déraisons, certaines faiblesses, certaines inconsiderations, faute d'avoir plus longue vue, certaines fautes qui buttent entièrement et secrètement contre nous-mêmes; mais, ô Dieu ! ma chère fille, ce qui mal édifie les Sœurs, ce qui est volontaire; les choses où il y a de la malice, des opiniâtretés manifestes, oh! vraiment notre Bienheureux Père ne nous enseigna jamais à supporter telles choses, sans essayer, par toutes les voies possibles de douceur et de rigueur, à en faire amender; et il est vrai que je suis un peu ferme en cela, parce que cette maison est sujette à donner des filles dehors;

nous en avons donné quatre, cette année; je ne veux pas que l'on aille dire: notre Mère d'Annecy supporte tout, souffre tout, cela serait très-préjudiciable dans les maisons; nous autres supérieures devons tellement supporter nos filles; que ce support ne nous empêche point de les porter en Paradis. »

CHAPITRE VIII.

COMMENT ELLE PRATIQUA LES QUATRE VERTUS CARDINALES.

Si le cœur de notre Bienheureuse Mère était le char de l'amour, nous pouvons dire qu'il roulait sur ces quatre roues: prudence, tempérance, justice et force.

Sa prudence était surnaturelle, et devrait plutôt être appelée sagesse que prudence, tant elle l'avait divinisée. Elle haïssait le vice de la duplicité et artifice, en sorte que le seul nom, comme elle le dit, lui faisait horreur. Une fois, quelque Sœur parlant contre la prudence, pensait louer la simplicité; notre Bienheureuse lui dit : « Distinguez donc la prudence humaine, car notre Mère, la Sainte Église, nous enseigne à demander à Dieu qu'il nous enseigne les voies de sa prudence. » Écrivant une fois à une de nos supérieures, elle lui disait: « Enfin, ma chère fille, les bonnes supérieures de Sainte Marie doivent être des prudentes colombes, en sorte qu'elles sachent mêler une once de prudence parmi dix livres de simplicité; les vertus sont une chaîne d'honneur, la prudence est l'une des boucles; si on l'ôte, on rend la chaîne défectueuse en cet endroit. » Elle disait aussi: «Plusieurs blâment la prudence indiscretement, et d'autres la pratiquent sans mesure, les uns et les autres font mal. » Si cette Bienheureuse blâmait ces extrémités, elle les fuyait soigneusement: sa prudence était modérée, et sa simplicité était unique. Notre Bienheureux Père, parlant de l'ordre qu'elle mit à ses affaires pour se retirer du monde, dit: « Elle a fait tout cela avec une prudence si admi-

nable, que la téméraire sagesse du monde n'y saurait rien trouver à censurer, et les gens sages et vertueux y trouvent beaucoup à louer. » L'on a pu voir par tout ce qui est dit ci-dessus, et qui se dira ci-après, combien la prudence de cette Sainte était parfaite pour ajuster tant d'affaires diverses, pratiquer avec toutes sortes de personnes de toute condition, et savoir se maintenir avec tous.

Elle a toujours été si réglée, que sa vie en tout et partout a été une perpétuelle tempérance; elle dit une fois, « qu'en quelque lieu qu'elle fût et quelques sortes de viande qu'on lui donnât, elle faisait attention de ne manger toujours que d'une ou de deux sortes de viande, tant qu'elle le pouvait. » Et lorsqu'elle était en voyage et que les maisons la voulaient traiter extraordinairement, elle ne pouvait souffrir ce qui sentait l'abondance, priant les supérieures de ne lui faire donner que sa petite portion. Et quand elle était céans, ces dernières années, elle mangeait fort peu, sa portion pour l'ordinaire était des plus petites, et quoique l'on prît garde à lui donner des choses substantielles et nourrissantes, elle ne voulait point souffrir ce qui ressentait tant soit peu la mollesse des sens. Elle ne mangeait véritablement que pour se soutenir, et nous disait quelquefois: « L'on ne saurait croire combien le boire et le manger me sont ennuyeux, et ils me le seraient encore davantage, ce n'était que je mange sans goût, sans appétit, et seulement pour obéir à Dieu¹. »

¹ Une contemporaine de la Sainte dépose ce qui suit: J'ai vu quelquefois la dépensière et l'économe lui demander, au sortir de table, si ce qu'elle avait mangé était bien cuit ou mal accommodé: « Certes, répondait-elle, je ne sais ce que c'est », montrant bien qu'elle n'avait pas l'esprit à ce qu'on lui servait au réfectoire. « Aussi, ajoutait-elle, les filles de la Visitation doivent avoir le seul corps à table et l'esprit en Dieu ou à la lecture qui se fait selon notre sainte règle, et pour cela il est bon, pendant les repas, de tremper quelquefois sa pitance dans le sang du Sauveur qui tombait sur le mont de Calvaire, parce que cela a deux effets, l'un de faire trouver excellent ce qui nous

La justice et l'équité lui étaient naturelles ; toute sa vie et au monde et en la Religion, elle a eu une grande inclination que l'on rendît à chacun ce qui lui appartenait; elle nous dit une fois, riant innocemment avec nous, que lorsqu'elle était à son ménage, elle ne savait presque point de sentences de l'Écriture, que celle-ci: « *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.* »

Au commencement de notre Institut, cette digne Mère, traitant de quelque affaire avec une dame de qualité, notre Bienheureux Père vit qu'elle tenait fort ferme et ne voulait pas relâcher; il lui dit qu'elle était trop ferme, à quoi elle répondit: « Monseigneur, je ne puis rien relâcher où je vois la justice; quand ce serait contre moi-même, je m'y tiendrais inébranlable. » Notre Bienheureux lui répliqua : « Ma Mère, ma Mère, vous êtes plus juste que bonne; je ne veux point que vous soyez si juste, il faut être plus bonne que juste. » Cette parole fit un très-grand effet dans l'esprit de notre digne Mère, par qui elle fut longtemps méditée; et nous lui en avons vu faire des pratiques très-signalées, assaisonnant sa justice de tant de bonté que ce n'était plus en ces dernières années qu'une juste et aimable bénignité. Lorsque l'on traitait de quelque affaire un peu

répugne, l'autre d'empêcher la sensualité que l'on pouvait prendre à la nourriture, chose indigne d'un cœur religieux. »

Une autre fois, parlant à un Père de religion auquel les médecins disaient que l'air d'un certain lieu n'était pas bon, elle dit: « L'on m'a aussi toujours assuré que l'air de cette ville m'était fort contraire à cause qu'il est humide, mais je ne m'en mets pas fort en peine. Qu'il me soit bon, ou qu'il me soit mauvais, cela m'est égal, puisque Dieu veut que j'y sois. Et qu'importe-t-il aux personnes religieuses, qui ont donné leur corps et leur santé à Dieu, d'être malades ou en santé, pourvu qu'en l'un et l'autre état, elles accomplissent la volonté divine. Pour moi, il me paraît que selon l'esprit, cela doit être fort indifférent, car j'aime autant l'un que l'autre. » Ce bon Religieux lui répondit que cela était bien difficile et propre seulement à sa révérence, à quoi elle répartit que non et qu'elle croyait que tous les bons religieux en devaient être là. (Dépositions des contemporaines.)

embrouillée, ou qu'il fallait débattre quelque chose avec le prochain, elle priait soigneusement les Sœurs qui avaient soin du temporel d'être extraordinairement attentives que tout se passât avec une charitable équité. Lorsqu'on lui disait quelque chose du prochain, elle examinait soigneusement les deux parties; et dit une fois, avec un profond soupir: « Dieu nous défende des supérieures qui croient légèrement toutes choses car elles feront beaucoup de petites injustices; mais Dieu nous préserve encore plus des inférieures injustes. »

Nous avons vu en quelques rencontres où l'on voulait que cette Bienheureuse se montrât plus âpre qu'il ne lui semblait convenable, qu'elle allait cherchant de petites adresses pour ajuster tout, en sorte que chacun fût content; et enfin, elle disait: « Voyez-vous, mes Sœurs, par justice les anciens eussent lapidé la pauvre femme adultère; mais par bonté Jésus la délivra; ce bon Sauveur est venu en terre, afin d'associer la justice à la paix; imitons-le. » Oh! combien de choses lui avons-nous vu céder et lâcher par bonté, qu'elle eût pu exiger et retenir par justice !

Une personne de dehors ayant une fois dérobé quelque chose au monastère, l'on en avertit cette Bienheureuse Mère, pour savoir si elle avait fait ce présent ou si c'était un larcin; elle reprit gracieusement ce mot « Un larcin, voudriez-vous bien juger que cette personne-là en eût fait un? Il faut être plus juste en ses jugements. » Et elle détourna le propos; et faisant appeler en particulier la personne qui avait dérobé, elle lui dit: « Prenez exemple à nous; par justice nous pouvons vous faire rendre votre larcin et vous donner confusion; mais par miséricorde, nous nous contentons de vous dire de vous en confesser; nous vous donnons ce que vous avez pris, à la charge que ce sera une marque chez vous de ne faire jamais tort à votre prochain. »

Les maçons qui bâtissaient notre seconde maison furent con-

vaincus d'avoir fait des manquements notables aux murailles, et condamnés à les faire réparer à leurs dépens; et l'on voulait d'autres ouvriers, ce qui eût beaucoup préjudicié à la réputation de ceux-ci, pour leur métier; notre Bienheureuse ne put jamais supporter cette justice si rigoureuse, et dit « qu'en conscience cela lui semblait injuste pour des servantes de Dieu, qui doivent posséder et pratiquer toutes les vertus avec des puretés et des délicatesses relevées au-dessus du commun. » Elle fit venir tous ces pauvres maçons, leur inculqua beaucoup de faire le reste de la besogne loyalement et équitablement, leur fit réparer les fautes qu'ils avaient commises, et afin qu'ils n'en fussent pas grevés, elle voulut que ce monastère leur donnât une somme d'argent du sien propre. Notre très-bonne Mère de Châtel, qui était au parloir avec elle, au sortir de là, monta dans la cellule de la Sœur qui écrivait pour elle, et lui fit écrire cet acte de vertu, faisant mettre au commencement du mémoire: « Béni soit Dieu qui nous a donné une Mère si dignement juste et si saintement bonne. » Notre Bienheureuse Mère disait que la vraie règle de la justice chrétienne, c'est ces paroles: « *Fais à ton prochain ce que tu voudrais qu'il te fît ; qui ne vit pas conformément à cela, ne vit pas justement, et fait grand tort à son âme, car l'âme du juste est le siège de Dieu.* »

Notre Bienheureux Père parlant une fois à M. l'Abbé d'Abondance lui dit gracieusement : « J'ai trouvé dans Dijon ce que Salomon était en peine de trouver dans Jérusalem. » Ce bon Abbé pressait le saint Prélat d'expliquer ce que c'était. « C'est, dit-il, que j'ai trouvé *la femme forte* en madame de Chantal. » En plusieurs épîtres, ce Bienheureux lui donne toujours cet éloge.

Il faudrait un discours tout entier pour parler de la force de cette digne Mère, car toute sa vie elle apparut forte, ainsi que chacun a pu le voir. Nous ne voulons pas rappeler la force avec laquelle elle s'est arrachée des mains de ses parents, et a passé

sur son propre fils pour obéir à Dieu, qui l'inspirait à sortir de sa terre. La perfection de sa force peut se juger de la constante guerre que l'ennemi lui a faite tout le temps de sa vie sans rien gagner sur elle; c'était un fort et ferme rocher, qui voyait briser à ses pieds les diverses adversités, comme faisant hommage à sa constance. Lorsqu'on l'eut jugée plus faible, c'est alors qu'elle était plus forte par la grâce de Notre-Seigneur qui la rendait forte dans ses faiblesses; forte en prospérité, ne s'évanouissant point dans la complaisance et la vanité; forte en l'adversité, sans s'abattre; forte à soutenir et supporter le prochain; forte à s'abattre et s'abaisser soi-même; forte à souffrir les blâmes et contradictions; forte à ne point désister des choses entreprises pour les fondations et le bien de son Ordre, contre toutes les menaces et contradictions, disant en une occasion fort prégnante: « Il n'y a que les hommes contre nous; quand l'enfer s'y joindrait encore, nous ne voudrions point nous désister de faire l'œuvre de Dieu. » Elle était forte à supporter, voire même à porter gaiement une multitude de tant et si différentes affaires; bref, forte en pâtissant, en agissant en jouissant en son commencement, en son progrès, en sa fin; même l'on peut dire que la faiblesse du vieil âge faisait davantage éclater la sainte force de son cœur, de son esprit et de son amour, en sorte que, sans se regarder elle-même, aucune entreprise où elle voyait la volonté de Dieu et l'obéissance, ne l'étonnait; le Seigneur était sa force; c'est pourquoi elle pouvait tout en celui qui la confortait et la renforçait pour résister à tout ce qui est mal, et faire tout ce qui est bien.

CHAPITRE IX.

DE SA PIÉTÉ ET DE SON ZÈLE AU CULTÉ DIVIN.

L'on a pu remarquer dans tous les discours précédents, que dès le plus bas âge de notre Bienheureuse Mère, le ciel l'avait douée d'une piété signalée et envers Dieu et envers le prochain; mais nous ne voulons parler ici que de ce qui concerne les choses saintes pour lesquelles notre Bienheureuse avait un respect incomparable et un zèle inexplicable: en tout ce qui concernait le culte et service de Dieu, elle appliquait partout la piété et dévotion, et faisait profit de tout ce qui la pouvait faire avancer en cet heureux chemin.

Elle célébrait les fêtes de Notre-Seigneur et de Notre-Dame avec spéciale attention et dévotion. Durant l'avent et le carême, elle parlait ordinairement au chapitre de l'anéantissement du Verbe dans les entrailles de sa sainte Mère, et de la Passion. En ces deux temps-là, elle voulait que l'on fît une attention particulière à faire les récréations plus dévotement qu'à l'ordinaire, et nous disait quelquefois avec une suavité admirable qu'elle nous donnait demi-heure de la récréation pour nous divertir innocemment et indifféremment, mais que l'autre demi-heure, elle voulait que nous la lui donnassions pour nous entretenir dévotement et sérieusement.

Aux fêtes de Noël, il y avait trop de plaisir à voir avec quelle dévotion elle allait quelquefois elle-même envelopper le petit Jésus pour le poser dans la crèche de Bethléem, que l'on a coutume de faire; elle y allait soigneusement tous les jours faire

ses actes d'adoration. Elle prenait grand plaisir que l'on chantât à la récréation des noëls que les Sœurs faisaient; elle ne se souciait point de la bonne rime pourvu qu'elle y trouvât de la dévotion; même elle témoignait prendre plaisir d'en ouïr où l'on entremêlât quelques traits innocents et récréatifs.

Dès le commencement de l'Institut, elle avait, par l'ordre de notre Bienheureux Père, établi la coutume qu'on chantât des noëls au chœur, dès le jour de la Nativité jusqu'au jour des Rois; pour affairée qu'elle fût, elle prenait du loisir pour voir et ouïr chanter les noëls qui se devaient chanter au chœur, afin que l'on n'y en dît que de bien à propos. Une fois s'étant aperçue qu'une Sœur témoignait de la difficulté de chanter un noël sur certain air qui, disait-elle, lui peinait l'estomac, cette digne Mère fut fort touchée de ce défaut, et dit avec grand sentiment de cœur: «Hélas! que nous sommes peu dévotes! nous voyons notre Seigneur pleurer pour nous, et il nous fâche de souffrir un peu à chanter pour lui.» Elle avait une affection spéciale que l'on célébrât avec dévotion la fête de l'Épiphanie, et faisait toujours faire la communion ce jour-là en action de grâces de ce que Jésus-Christ s'était manifesté à la gentilité.

Le jour de Pâques, tant qu'elle pouvait, elle allait avec la communauté faire sept stations en l'honneur des sept apparitions, et pour gagner les indulgences. Le jour de l'Ascension, elle ne manquait point d'aller au chœur avec la communauté, demi-quart d'heure avant midi, pour accompagner, par adoration, Notre-Seigneur montant au ciel en son triomphe, et en a établi la coutume dans nos maisons. Lorsqu'au jour de la Pentecôte, elle avait tiré avec la communauté le don du Saint Esprit, elle se faisait chercher par après, dans quelques livres spirituels, l'explication du don qui lui était échu¹; et lui étant venu deux années

¹ Le jour de la Pentecôte 1631, notre très-digne Mère se trouva le matin si absorbée en Dieu, qu'après que l'on eût lu le point de l'oraison, elle se

de suite le don de piété, elle en témoigna une grande joie, disant que la volonté de Dieu, par ce sort, était qu'elle se rendît bien dévote, et aussi que nous ne manquions à être bonnes religieuses, que parce que nous manquions à être vraiment dévotes. Au commencement de chaque année, elle mettait soigneusement dans ses règles le billet du saint protecteur qui lui était échu et ôtait celui de l'année précédente, et comme on lui demandait pourquoi elle prenait ce soin : « Afin, dit-elle, que tous les jours, ouvrant nos règles, j'honore mon saint protecteur, baisant son nom, et le priant de m'être protecteur. »

C'était une chose admirable, comme pour toutes les actions de piété, même qui n'étaient pas d'obligation, elle trouvait du loisir; nous l'avons vue s'assujettir à venir au noviciat avec une troupe de jeunes Sœurs, chanter tous les jours, durant les octaves de la Sainte Vierge, le *Magnificat* devant son tableau. Tant qu'elle pouvait, elle ne perdait aucune procession ni autre prière, action et prière de nulle obligation ains de simple dévotion; et soit que l'on fût en des actions obligatoires ou volontaires de piété, elle ne voulait aucunement que l'on fît des actes légers, disant fort fréquemment qu'il fallait servir Dieu sérieusement et comme Dieu.

Elle ne manquait point, autour des bonnes fêtes et au commencement de l'année, de nous donner des défis pour la plus parfaite pratique de quelque vertu et exercice de dévotion, s'assujettissant elle-même de marquer ses fautes et en dire tout haut le nombre, lorsque l'on en rendait compte; elle faisait écrire le

mit à dire tout haut, sans savoir, au moins sans penser, qu'elle était avec la communauté, au chœur : Venez, *ô très-saint Esprit!* Les Sœurs furent bien étonnées et bien consolées tout ensemble. M. Michel Favre lui demanda plus tard: « Ma Mère, que pensiez-vous alors? » - « Hélas! mon Père, dit-elle, je ne pensais point que j'étais au chœur, je pensais à appeler le Saint-Esprit. Je l'ai crié en français! (Dépositions des contemporaines de la Sainte.)

défi du commencement de l'année dans la chambre des assemblées, crainte que l'on vînt à l'oublier; et Sa Charité, après nous avoir plusieurs fois dit que nous n'étions pas assez fidèles à faire attention à bien pratiquer nos défis, trouva cette faute digne de nous en faire reprendre par Monsieur notre très-honoré Père spirituel, en la visite annuelle.

Enfin cette bénite Mère n'oubliait rien de tout ce qui pouvait contribuer à avancer sa chère âme et celles de ses filles en la piété et dévotion, et pouvons bien dire que le zèle de la maison de Dieu la dévorait. Elle souffrait extraordinairement quand elle savait qu'en quelques monastères la principale étude n'était pas celle de la dévotion, et dit une fois qu'elle emploierait toutes ses forces afin que l'on s'appliquât si bien à la dévotion céans, que tout y ressentît la piété et religiosité.

Quel zèle n'avait-elle pas pour la célébration des divins Offices! elle en était la grande surveillante, nous reprenant jusqu'aux moindres petites fautes; les plus minces cérémonies lui étaient en vénération; toute âgée qu'elle était, voyant que nous traînions trop à l'Office, elle s'efforçait elle-même de soutenir le chœur, afin de nous tirer de notre défaut. Combien de fois a-t-elle fait assembler dans sa chambre les jeunes Sœurs! Ou bien elle allait au noviciat et nous faisait chanter devant elle, chantant elle-même, nous reprenant et instruisant tout à loisir, comme si elle n'eût autre chose à faire. Quand elle passait par les monastères, c'était sa principale surveillance de voir si le divin Office se célébrait avec l'entière observance du cérémonial, ne s'épargnant point à chanter et beaucoup parler pour bien instruire ses filles. Elle nous a dit quelquefois qu'au commencement de notre Institut, notre Bienheureux Père l'ayant reprise de quelques mauvaises prononciations qu'il avait remarquées d'elle à l'Office, et ayant une extrême peine à prononcer autrement, elle avait passé quelques nuits sans pouvoir dormir, pour l'extrême désir qu'elle avait de bien dire

l'Office, prononçant tant et tant de fois à part soi les mots esquels elle avait des difficultés, qu'elle s'y habitua .

Jusques à sa soixante et dixième année que Dieu l'appela pour chanter les louanges de sa divine Majesté dans le ciel, elle n'a jamais manqué à faire l'Office aux grandes fêtes de Notre-Seigneur, de Notre-Dame, de saint Joseph, de saint Augustin, de la Dédicace, les jours de Ténèbres, sinon lorsqu'elle en était empêchée par maladie, ou qu'il y avait une autre supérieure; alors elle se tenait en son petit coin de déposée; encore ès derniers mois de sa vie, elle officia en notre monastère de Moulins en qualité de la plus ancienne religieuse de la maison, ce qui est une ordonnance du Coutumier, quant on a bonne voix. Cette Bienheureuse l'avait si bonne et si agréable, qu'elle donnait de la dévotion de l'ouïr chanter.

Quoique l'action du lavement des pieds soit fort pénible dans les grandes communautés, à cause qu'il faut si souvent se mettre à genoux et se relever, notre digne Mère, malgré son grand âge, ne s'en dispensait point, lavant et baisant les pieds des Sœurs avec une dévotion qui rejaillissait sur son visage; cette même dévotion et révérence paraissait en elle dans toutes les plus petites actions de piété, comme lorsqu'elle accomplissait des pénitences au réfectoire, où d'ordinaire, les veilles de grandes fêtes, elle faisait une prière tout haut, les bras en croix, priant Notre-Seigneur, par les mérites du mystère que l'Église célébrait, de pardonner les péchés de son peuple, de lui faire miséricorde, de nous faire la grâce de nous départir la fidélité en son saint amour et en nos observances; et autres demandes qu'elle faisait avec des brièves paroles, mais très-ferventes, humbles et dévotes.

Elle avait aussi un zèle particulier pour l'ornement des autels et de l'église; il n'y avait point d'office en la maison sur lequel elle eût l'œil si ouvert que sur celui de la sacristaine. Sa plus ordinaire besogne était de lascer des voiles de calices pour nos

maisons qui le désiraient, ou des dentelles, dont elle a lascé une grande quantité; en un été, elle fit, nonobstant toutes ses affaires, un pavillon, un devant d'autel avec la crédence, qu'elle faisait recouvrir de laine et de soie; et se dépêchait si fort qu'elle se retrancha sa demi-heure de repos que la règle nous permet l'été, après midi, parce qu'elle désirait que, dans une octave de la Sainte Vierge, l'autel fût paré de son ouvrage. Ce parement étant fort simple et agréable, elle en lasça aussi un avec les rideaux et le dais pour le tombeau de notre Bienheureux Père, et dit avec un profond rabaissement : « J'ai eu l'honneur de filer les habits de ce Bienheureux tandis qu'il était en vie, ce m'est encore consolation de travailler pour orner son sépulcre. » Elle fila de la serge violette pour faire un parement au tombeau de notre Bienheureux Père et un ornement à son oratoire. Non-seulement elle avait soin de notre église, mais encore des paroisses de villages quand elle savait qu'il y avait de la nécessité, y faisant faire des corporaux et certaines petites boîtes fort propres, en forme de custode, pour tenir le Saint-Sacrement.

CHAPITRE X.

DE SA DÉVOTION AU SAINT-SACREMENT, A LA MESSE ET DANS LA COMMUNION.

La dévotion et révérence que cette Bienheureuse Mère avait au très-saint Sacrement de l'autel ne se pourrait exprimer ; elle portait toujours en écrit sur soi une action de grâces à Notre-Seigneur, de l'avoir admise à la participation journalière de son très-saint corps. Elle a persévéré trente et un ans, par ordre de notre Bienheureux Père, à communier tous les jours ; et tant s'en faut que la fréquence engendrât la négligence ni la familiarité ou le mépris, son soin, son amour et sa dévotion croissaient tous les jours. Elle dit un jour à notre chère Mère de Blonay qu'elle avait grande envie de demander permission de se confesser tous les jours pour se purifier, puisque tous les jours elle se mettait à la Table des anges, mais qu'elle n'avait osé le faire, parce que notre Bienheureux Père l'avait fait communier tous les jours sans lui ordonner de se confesser plus de deux fois la semaine, la priant, en qualité de sa supérieure, de lui ordonner si elle devait se confesser tous les jours ou non. Notre chère Mère lui ayant répondu qu'elle croyait qu'elle devait suivre le train auquel notre Bienheureux Père l'avait mise, elle s'arrêta à cet avis.

Dès le commencement de sa dévotion, elle avait eu un soin nonpareil de se disposer, avec une préparation toute extraordinaire, à la sainte communion ; plus tard, notre Bienheureux Père lui dressa une méthode particulière, dans laquelle son

âme s'allait toujours simplifiant et épurant. Il lui donna l'exercice de la sainte communion, que nous avons encore aujourd'hui dans l'Institut, en notre directoire spirituel; et enfin l'amour unique et unissant la priva de toutes méthodes pour ce Saint Sacrement; la seule foi lui suffisait.

Elle avait une affection nonpareille d'assister au saint sacrifice de la messe, et il fallait que les affaires fussent extrêmement pressées, pour l'empêcher d'ouïr, soit en hiver, soit en été, deux messes les jours de fêtes. Ayant appris qu'une de nos maisons était en telle pauvreté, que les Sœurs n'entendaient messe que les fêtes, faute d'avoir de quoi payer un prêtre, Sa Charité en témoigna une très-grande douleur de cœur, et leur envoya soudain de quoi payer un prêtre pour un an; avec prières que, si, l'année suivante, elles étaient dans la même nécessité, elles l'en avertissent, et qu'elle leur enverrait encore une somme pour avoir la messe, disant que jamais nécessité d'aucune maison ne l'avait tant touchée comme celle-là, et qu'elle sentait une douleur sensible de savoir des filles de la Visitation privées d'assister tous les jours à ce sacrifice de vie et d'amour.

Écrivant à une de nos Sœurs qui allait commencer une de nos maisons, elle lui dit les paroles suivantes: « Je vous supplie, ma très-chère fille, que la première chose à laquelle vous mettez ordre, dès que vous serez arrivée, que ce soit à votre chapelle, et que vous ayez messe tous les jours; que si les choses ne sont pas en état, et que vous ne la puissiez pas avoir en votre maison, allez l'entendre, avec grande modestie, en l'église la plus proche; c'est un grand soutien à l'âme pour tout le reste du jour, d'avoir été le matin si près de son Sauveur réellement présent au divin sacrifice. »

Écrivant à une directrice, elle disait: « Avant toutes choses, ma très-chère fille, que votre soin premier et principal soit d'apprendre à vos novices à faire le plus purement et parfaitement qu'il se pourra l'exercice de la sainte messe et com-

munion; ces deux actions sont les plus hautes que nous saurions faire. Donnez-leur intelligence que, demandant à être reçues, elles ont demandé d'habiter en la maison du Seigneur; cela se doit entendre de faire séjour en la même maison où le Saint-Sacrement repose. Cette présence sacrée rend les monastères les maisons du Seigneur; faites-leur peser cette grâce au poids du sanctuaire; qu'elles fassent souvent des considérations à l'entour de ce très-Saint Sacrement, afin qu'à l'imitation de ce bon Sauveur, elles apprennent à s'anéantir totalement, et à vouloir vivre cachées comme il est caché. Enfin, donnez-leur beaucoup de chaleur de ce côté-là, et je vous supplie, menez une fois toutes ces chères filles devant le Saint-Sacrement, l'adorer à mon intention, et lui demander pardon du mauvais usage que j'en fais. »

Elle avait en si haute estime les prières que les prêtres font pour le prochain à la sainte messe, qu'elle n'écrivit jamais à aucun prêtre qu'elle ne le priât de se souvenir d'elle au saint sacrifice de la messe. Une fois, un révérend Père de l'Oratoire lui écrivant qu'il tenait fidèlement la promesse qu'il lui avait faite de se souvenir tous les jours d'elle à la sainte messe, elle dit avec grand sentiment que cette promesse lui était plus chère que si tous les rois de la terre lui promettaient de la couronner et la rendre souveraine du monde. Elle honorait extrêmement les prêtres, en parlant toujours avec respect, et, comme elle se trouvait souvent en des rencontres où on lui demandait sa bénédiction, jamais elle ne se laissait vaincre, sinon que le prêtre lui commandât de la donner; encore fallait-il qu'il se retirât un peu, disant qu'il n'appartenait à personne de donner des bénédictiones quand il y avait un prêtre; que cela était dû à leur dignité. Un jeune homme lui communiquant un jour le dessein qu'il avait de se faire d'Église, elle lui dit: « Voilà le plus grand et le plus digne dessein que vous puissiez jamais faire; mais prenez de fortes résolutions de ne pas vivre en homme,

si vous voulez faire un office plus relevé que celui des anges; l'on ne peut, sans grand danger de son salut, servir le monde et l'autel. »

Lorsqu'on l'avertissait de quelques fautes commises au chœur, ou du manquement de tranquillité, d'ordinaire notre digne Mère alléguait où était notre attention de faire tels défauts en la présence du Saint-Sacrement. Elle avait une telle envie que l'on se tînt avec un respect religieux devant le Saint-Sacrement, que même il fut un temps qu'elle avait établi le silence devant la porte du chœur, pour nous y donner plus d'attention.

Durant les octaves du Saint-Sacrement, et toujours quand il était exposé, cette Bienheureuse se tenait au chœur le plus qu'elle pouvait; et notre très-honorée Mère de Blonay étant arrivée en ce monastère, l'année 1641, dans l'octave du Saint-Sacrement, elle était étonnée de voir cette digne Mère si assidue au chœur, et lui dit : « Ma Mère, je vous assure que vous me laissez seulement de vous voir tenir tant à genoux » ; la Bienheureuse lui répartit gracieusement: « Ma chère Mère, c'est par charité que vous vous laissez de me voir; mais moi, je ne me lasse point, c'est tout mon plaisir en cette vie d'être un peu devant le Saint-Sacrement. »

Notre chère Mère admirait aussi que cette Bienheureuse, avec son estomac faible et usé, ne manquait jamais de chanter à la communion et aux bénédictions avec le chœur, prévoyant à l'avantage ce qu'il fallait chanter, afin de ne pas feuilleter dans ses heures, et pour suivre en cela l'observance. Elle avait un très-grand plaisir de répondre aux litanies du très-Saint-Sacrement, et nous dit une fois qu'elle voudrait bien, si nous nous trouvions à sa mort, qu'on les lui chantât devant son lit, et qu'on lui fît répéter souvent ces deux versets: *Mysterium fidei et Manna absconditum* ¹.

t Mystère de foi, Manne cachée.

Elle avait un grand soin qu'il y eût de belles fleurs au jardin et qu'on les conservât pour les mettre devant le Saint-Sacrement. Tous les dimanches et fêtes, les Sœurs jardinières avaient accoutumé de lui donner un bouquet pour le porter en sa main, pensant la récréer, mais toujours elle faisait appeler la Sœur sacristaine, et envoyait mettre ce bouquet dans une fiole d'eau, et, lorsqu'on lui en donnait un nouveau, elle l'envoyait derechef devant le Saint-Sacrement, se faisant rendre le précédent, qu'elle gardait aux pieds de son crucifix, dans sa cellule; et quand il était du tout flétri, le serrait en sa layette. Quand elle en avait fait amas, elle les faisait brûler, par respect et par crainte qu'on ne les jetât dans un lieu indécent. Elle n'était point sans avoir de ces bouquets séchés devant le Saint-Sacrement, c'était sa pratique constante. Une Sœur s'enhardit un jour de lui demander instamment pourquoi elle faisait cela, cette Bienheureuse lui répondit: « Mes pensées ne méritent pas d'être dites. » La Sœur la pressant derechef: « Ma fille, lui dit-elle, la couleur et l'odeur sont la vie de ces fleurs; je les envoie devant le Saint-Sacrement où peu à peu elles flétrissent, se passent et meurent: je désire d'être ainsi, et que ma vie, qui se va passant peu à peu, se finisse devant Dieu, en honorant le mystère de la très-sainte Église. » Une autrefois, cette Sœur étant travaillée de peines intérieures, notre Bienheureuse Mère lui donna la moitié du bouquet flétri qu'on venait de lui apporter de devant le Saint-Sacrement, et lui dit : « Ma fille, pliez cela dans du papier et le mettez sur votre cœur en révérence du Saint-Sacrement; j'ai quelquefois été soulagée en mes peines par ce remède. »

Cette Bienheureuse Mère ayant ouï chanter un cantique fait sur les litanies du Saint-Sacrement, elle le fit souvent répéter aux récréations et se le faisait apporter en particulier. Elle en fit copier trois couplets sur un bout de papier, pour les apprendre par cœur, et dit que cette nuit-là elle s'était réveillée

cinq fois avec douleur, répétant toujours cette reprise d'un couplet:

Ah! suprême bonté! cet amoureux repas,
Me doit anéantir et je ne le suis pas!

ajoutant que c'était une grande confusion à l'âme de recevoir si souvent son Dieu et ne point vivre conformément à la divine viande dont elle est nourrie. Elle nous exhortait souvent à profiter de la communion, et n'aimait point que l'on multipliât les communions générales dans les communautés, à cause de la diversité des dispositions.

CHAPITRE XI.

DE SA DEVOTION ET CONFIANCE ENVERS LA SAINTE VIERGE.

Jamais notre Bienheureuse Mère n'avait connu d'autre mère que la très-Sainte Vierge, puisque étant demeurée orpheline de mère au berceau, dès qu'elle eut l'usage de la raison, elle se voua à la Sainte Vierge pour être sa fille, et la prit pour Mère; aussi elle rendait tous les jours grâces à cette Sainte Vierge des assistances et faveurs qu'elle avait reçues d'elle en sa jeunesse, comme l'ayant conduite, détournée de plusieurs dangers, et fait éviter de grandes occasions de se perdre.

Lorsqu'elle fut mariée, c'était une grande partie de sa dévotion de se recommander elle, son ménage et ses affaires à la Sainte Vierge; et après la crainte de Dieu, elle n'avait rien tant à cœur que d'élever ses enfants en la dévotion et confiance envers cette Sainte Mère. Lorsqu'elle fut veuve, ne pouvant pas être sitôt religieuse, à cause de la charge de ses enfants, elle dressa un monastère en son intérieur, duquel la très-sacrée Vierge était Abbessé; elle l'honorait, l'écoutait, et suivait sa direction, et l'on voit en diverses épîtres que notre Bienheureux Père lui recommandait toujours de se tenir bien proche de sa Sainte Abbessé au mont de Calvaire: « Gardez-bien, ma chère fille, la clôture de votre couvent, n'en sortez point sans la licence de Madame votre Sainte Abbessé, obéissez-lui bien, elle ne veut autre chose de vous, sinon que vous fassiez ce que son Fils vous dira. »

Notre Bienheureuse Mère, pour avoir une marque de servi-

tude perpétuelle à la sacrée Vierge, s'obligea par vœu de dire tous les jours son chapelet, c'est-à-dire la couronne de six dizaines, à quoi elle a persévéré toute sa vie, employant à cela, chaque jour, une bonne demi-heure. En une grande maladie qu'elle fit, en laquelle même elle ne pouvait pas dire son Office, elle pria six de ses filles qu'après avoir dit leur chapelet, elles ajoutassent encore une dizaine à son intention, afin que par elle, ou par autrui, de sa part, cette couronne fût tous les jours offerte à la Reine du ciel. Elle disait encore tous les jours la petite couronne de douze *Ave Maria*, et en donna la licence générale à celles qui la voudraient dire, pourvu que cela se fit sans obligation, ni sans scrupule quand on ne le ferait pas.

Lorsque notre Bienheureux Père lui eut déclaré le dessein qu'il avait de l'employer à ériger une Congrégation, il lui dit qu'il avait pensé qu'elle se nommerait la Congrégation de Sainte-Marthe, et quand il lui écrivait, il disait: « Sainte Marthe, notre chère maîtresse. » Quoiqu'elle eût grande dévotion à cette sainte hôtesse de Notre-Seigneur, son cœur sentait un peu de résistance de n'être pas entièrement sous la protection de la très-Sainte Vierge; mais elle n'en dit jamais mot, se tenant si absolument à l'obéissance, qu'elle ne faisait nul état de ses propres pensées; mais elle pria beaucoup Dieu de découvrir sa volonté là-dessus à notre Bienheureux Père, lequel un matin, lorsqu'elle y pensait le moins, lui vint dire avec un visage tout gai, que Dieu lui avait fait changer d'avis, et que nous nous appellerions *les Filles de la Visitation*; qu'il choisissait ce mystère, parce que c'était un mystère caché, et qu'il n'était pas célébré solennellement en l'Église comme les autres, qu'au moins il le serait en notre Congrégation; ce qui donna une très-grande joie à notre Bienheureuse Mère, et elle inculqua tellement la dévotion à la Sainte Vierge à nos premières Sœurs, et en parlait si souvent aux malades qu'elle allait visiter et servir, que par un mouvement commun des petits enfants et du peuple,

l'on nous nomma *les Religieuses de Sainte-Marie* nom qui nous est toujours demeuré depuis.

Quand les fêtes de la très-Sainte Vierge approchaient, au chapitre et aux récréations, notre digne Mère nous invitait fort à les célébrer dévotement. Il se passait peu de fêtes de la Sainte Vierge qu'elle ne fît chanter aux récréations quelques cantiques en son honneur, et se joignait souvent, aux jours de ses grandes fêtes, avec les novices ou autres Sœurs, pour aller chanter devant un tableau de la Sainte Vierge, ou le *Magnificat* ou *l'Ave maris stella*, ayant grande dévotion à répéter trois fois ce verset: *Monstra te esse matrem*. Pour les nécessités publiques ou autres besoins, elle faisait volontiers faire des neuvaines et des processions à la très-Sainte Vierge; elle recommandait aux directrices d'inculquer fort aux novices la dévotion à la Mère de Dieu.

Entre toutes les fêtes de la Sainte Vierge, elle a témoigné une affection incomparable à son Immaculée-Conception, et a témoigné un zèle extraordinaire pour procurer que Monseigneur de Genève la fît chômer en son diocèse, lui en ayant parlé diverses fois, et fait parler par des personnes qu'elle voyait avoir crédit auprès de sa seigneurie. Voyant qu'elle ne pouvait venir à bout de son dessein, elle pria fort humblement et instamment Monsieur notre très-honoré Père spirituel, doyen de Notre-Dame, qu'il l'a fît célébrer bien solennellement dans son église, ce qu'il lui promit, et cette Bienheureuse Mère nous dit avec une joie extraordinaire: « Notre bon Monsieur le doyen m'a toute réjouie, car il m'a dit que, quand il devrait lui-même aller sonner la grosse cloche de Notre-Dame, qu'il fera sonner pour la fête de l'Immaculée-Conception comme pour les grandes fêtes. »

Écrivant à un seigneur Abbé, elle dit ces mots sur la fin de sa lettre: « Au reste, mon très-cher Frère, j'ai une grâce à vous demander, c'est qu'il vous plaise m'accorder qu'en votre

abbaye et dans les prieurés qui en dépendent, vous fassiez célébrer la fête de l'Immaculée-Conception de la Mère de Dieu, avec la solennité que l'on observe aux autres fêtes de Notre-Dame, et qu'il y ait sermon pour émouvoir le peuple à révéler cette très-Immaculée-Conception: je m'estimerais heureuse de donner ma vie pour la soutenir. » Une Sœur demanda congé à notre Bienheureuse Mère de dire le chapelet de la Conception neuf jours avant et neuf après la fête de l'Immaculée-Conception. Cette digne Mère se le fit apprendre et dit qu'elle le dirait aussi ces deux neuvaines, et « quelquefois les fêtes (ajouta-t-elle) quand j'en aurai le loisir. »

Assez souvent, dans les rencontres d'afflictions, cette Bienheureuse disait: « Ayons recours à Notre-Dame; et en sa solitude de 1640, elle fit écrire une oraison à cette Sainte Vierge, pour lui demander secours en ses peines intérieures, et la dicta à une Sœur, à genoux devant son crucifix, en ces propres termes: « Souvenez-vous, ô très-pitoyable Vierge ! que jamais personne n'a eu recours à vous, qu'elle n'ait ressenti les effets de vos bontés; en cette confiance, ô Vierge des Vierges! je me présente devant vous, avec un très-véhément désir que vous daigniez regarder mon intérieure misère; et dans ce regard, ô Vierge pitoyable! usez de votre autorité maternelle envers votre divin Fils, et faites qu'il m'accorde non la délivrance de ma peine, si ce n'est sa volonté, mais la grâce de vivre en sa crainte, et qu'il fasse de moi son éternel bon plaisir, auquel, entre vos sacrées mains, je me sacrifie derechef, en union du sacrifice que vous fîtes de vous-même au jour de votre Immaculée-Conception, de laquelle je veux bénir à jamais le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Amen. »

Elle demeura assez longtemps à faire écrire cette oraison, ne voulant mettre en icelle aucune parole qui ne fût très-désintéressée; lorsque la Sœur l'eut mise au net, cette Bienheureuse la serra en son sein et dit: « J'ai envie de dire cette oraison

neuf mois durant; j'en demanderai congé à Monsieur le doyen la première fois que je le verrai. » La Sœur lui demanda si elle ne pouvait pas faire cela d'elle-même? « Si une de nos Sœurs, répondit cette Bienheureuse, voulait faire quelques prières journalières, elle m'en demanderait permission; n'est-il pas bien raisonnable que je le demande au Supérieur? Possible que la Sainte Vierge ne m'écouterà, que parce que je lui parlerai par obéissance? » Nous avons su de Monsieur notre Père spirituel, que notre Bienheureuse lui avait demandé cette licence, lui disant, avec grande simplicité, que c'était pour quelques peines intérieures sur lesquelles il ne voulut pas l'interroger pour le grand respect qu'elle lui portait.

Une fois cette Bienheureuse Mère étant en solitude, trois Sœurs allèrent la trouver ensemble pour lui demander quelques permissions; elle était les bras croisés devant une image de la Sainte Vierge: au lieu de donner aux Sœurs le congé qu'elles lui demandaient de faire quelques austérités corporelles, elle leur ordonna de faire un quart d'heure d'oraison, chaque jour de leur solitude, devant une image de Notre-Dame, et tirant de sa manche un livret qu'elle avait écrit de sa main, où étaient en français les litanies de la Sainte Vierge, elle leur dit: « Voyez, mes filles, comme nous avons tout en Marie, et avec quel soin et confiance nous devons recourir à elle: si nous sommes enfants, elle est Mère; si nous sommes faibles, elle est Vierge puissante; si nous avons besoin de grâces, elle est Mère de la divine grâce; si nous sommes en ignorance, elle est le siège de la sapience; si nous sommes tristes, elle est une cause de joie à toute la terre » ; et ainsi poursuivit tous les versets des litanies, après quoi elle renvoya les Sœurs, leur demandant qu'elles priassent fort la Sainte Vierge pour elle. Une des Sœurs lui répondit: « Quelle prière faut-il faire? » « Ma fille, dit-elle, l'on fait une prière fort agréable à la Sainte Vierge, quand on loue Dieu des grandeurs qu'il a mises en elle, et du choix qu'il a fait d'elle pour être sa digne et vraie Mère. »

Étant si dévote à la très-Sainte Vierge, elle l'était par une conséquence infaillible à son chaste époux, le glorieux saint Joseph; aussi, avons-nous trouvé en écrit que, lorsqu'elle en parlait à notre Bienheureux Père, elle disait: « Ce cher saint que notre cœur aime. » Cette Bienheureuse Mère se mit et nous fit mettre de l'association de Saint-Joseph, et avait grand soin que les seconds dimanches du mois l'on fît la sainte communion et la procession, pour les canadiens, à l'honneur de saint Joseph; elle avait une petite image de Jésus, Marie et Joseph, qu'elle portait en son livre des règles; nous la montrant une fois, elle dit: « Tous les jours, lorsque je commence notre lecture, je baise les pieds à Jésus, Marie, Joseph; mais parce qu'il y a à notre image un démon peint sous leurs pieds, et que je ne les puis baiser sans baiser cette laide bête, je prierai Monsieur le doyen d'y passer un peu de peinture, pour effacer celui qui nous voudrait effacer du livre de Dieu. »

Elle allait tous les jours, sans y manquer, prier devant le tableau de saint Joseph, qui est sur l'autel du chapitre. La veille du jour qu'elle partit pour aller en Piémont, en l'année 1638, une Sœur alla l'attendre au chapitre, et la pria de lui dire quelles prières elle faisait tous les jours devant ce tableau, afin que, pendant son absence, elle les vînt faire en sa place; cette Sainte en témoigna grande joie, et lui dit: « Je vous en prie, ma fille, venez-y pour moi; je dis un *Laudate Dominum, omnes gentes, un Ave Maria et un Gloria Patri*, pour rendre grâces à la Trinité éternelle de toutes les grandeurs, grâces et privilèges qui ont été donnés à la Trinité terrestre, non que je fasse tous les jours des actes nouveaux, mais je les ai faits une fois pour toutes, faites-en ainsi. »

La dernière fois que cette Bienheureuse Mère alla à notre monastère de Thonon, elle pria une Sœur de lui donner la copie

d'un cantique qui avait été fait en l'honneur de saint Joseph, et qu'elle le lui apportât quand elle monterait en litière, ce que la Sœur fit, et cette Bienheureuse lui dit amiablement : « Grand merci » , ajoutant qu'elle avait envie de faire ce petit voyage avec ce grand Saint. Elle dit une fois qu'elle avait envie de prier, dans sa lettre commune qu'elle voulait faire et qu'elle n'a pas faite, toutes les supérieures de procurer que chacune de leurs filles eût une image de Jésus, Marie, Joseph, et une de notre Bienheureux Père, pour la porter toujours sur elles; « car, disait-elle, il me semble qu'il fait si grand bien d'avoir toujours ses bons amis avec soi. »

Une fois, approchant d'un des petits autels des oratoires de la maison, et y voyant une image de saint Joseph tenant le petit Jésus, elle fit encore apporter une image de la Sainte-Vierge, et dit: « Quand Jésus, Marie et Joseph ne sont pas sur un autel, je n'y trouve pas tout ce que j'y cherche. »

Quelques-unes de nos Sœurs les supérieures ayant écrit à notre Bienheureuse Mère pour lui demander si elles pouvaient prêter leur église aux associés de Saint-Joseph, pour y prêcher tous les seconds dimanches du mois, et y faire les fonctions de la confrérie, elle répondit « que oui, et qu'elles devaient tenir à grand honneur et faveur que leur église fût choisie pour honorer celui que Dieu avait tant honoré; mais qu'elles priassent les prieurs et prieures de l'association de prendre leur temps, en sorte que, tant qu'il se pourrait, l'on dît l'Office à l'heure ordonnée par la constitution. »

D'ordinaire, quand on parlait de la dévotion à la Sainte Vierge, à saint Joseph et aux saints, notre Bienheureuse Mère nous instruisait que la dévotion qui leur était le plus agréable, c'était l'imitation, et que la Sainte Vierge et les saints avaient plus agréable que l'on fît à leur imitation un acte d'humilité, de support du prochain, d'oubli et renoncement de soi-même, que de leur faire de grandes prières vocales.

CHAPITRE XII.

DE SA DÉVOTION AU BON ANGE ET AUX SAINTS.

Comme nous avons dit ci-dessus, notre Bienheureuse Mère avait une dévotion particulière aux Apôtres, aux Martyrs et à ces grands saints des premiers siècles, qui ont planté et soutenu la foi par leur sang et leurs travaux; elle avait fait des litanies de ces saints protecteurs et protectrices, les invoquant quelquefois l'un après l'autre, mais d'ordinaire, elle les invoquait plutôt virtuellement qu'actuellement.

Elle avouait qu'elle n'avait pas inclination que, sous prétexte d'union avec Dieu, on négligeât la dévotion des saints, lesquels au moins il faut honorer par une intention générale, et qu'encore qu'il y ait des temps où l'âme ne peut agir, ni avoir autre souvenance que de Dieu seul, il y aura aussi des temps qu'elle aura non-seulement prou de liberté, mais prou de nécessité de recourir aux saints et aux saintes.

Une de nos supérieures ayant une fois écrit à cette Bienheureuse Mère qu'il y avait une novice tellement attirée à la contemplation simple de Dieu seul, qu'elle ne pouvait pas même invoquer les saints à son exercice du matin, cette Bienheureuse répondit « qu'il y avait de la tromperie là dedans; qu'il fallait bien examiner cette fille, et lui apprendre que, pour quelque favori que l'on soit au près du roi, il y a toujours des temps et des affaires où l'on a besoin des officiers de la couronne »; « nous avons, ajouta-t-elle, une Sœur conduite par une voie des plus simples, et épurée de tout images et actes, que j'ai vu, mais

je ne laisse pas de lui faire gagner des indulgences et faire des prières aux saints, et si je lui avais dit de réciter tous les matins la grande oraison à tous les saints, elle le ferait sans préjudice quelconque de l'unique simplicité de son attrait. Ordonnez quelquefois à cette novice de réciter les litanies des saints; que si elle dit ne le pouvoir faire, tenez-la pour bien suspecte; remettez-la entre les mains de quelque personne docte, et qu'on la sonde bien profondément. » Le conseil de celle Bienheureuse fut suivi, et l'on trouva que cette novice étant une jeune fille convertie assez nouvellement, le diable lui donnait cet endormissement de contemplation feinte, pour la retenir dans cette erreur qu'il ne faut pas invoquer les saints, et qu'il tenait encore son âme par ce filet détestable qui fut rompu par les avis de notre Bienheureuse Mère, à laquelle, quand on en écrivit derechef, elle nous dit: « Je vous assure que je n'osais rien dire, sinon que l'on sondât et interrogeât cette fille; mais je sentais en mon cœur que cette âme n'était pas bien purgée du levain des hérétiques. » Ce qui est notable, c'est que notre Bienheureuse Mère, quand elle avait ce sentiment et fit cette première réponse, elle ne savait pas que cette fille eût jamais été de la religion réformée. Elle ordonna qu'on lui fît dire tout au long de son noviciat les litanies des saints tous les jours; par ce remède, elle fut totalement guérie de celle plaie et est une très-vertueuse religieuse.

Comme nous avons dit ci-dessus, dans les premiers exercices que notre Bienheureux Père donna à cette digne Mère, il lui avait appris à visiter tous les matins l'Église triomphante; elle a gardé cette pratique toute sa vie, et tous les jours, après son exercice du matin, elle disait cette petite oraison du bréviaire: *Sancta Maria, et omnes Sancti, intercedite pro nobis ad Dominum, ut nos mereamur ab eo adjuvari, et salvari, qui vivit et regnat in secula seculorum.* Elle avait écrit de sa main, dans son petit livret, des oraisons à saint Jean-Baptiste et à saint Jean

l'Évangéliste, aux deux saints François d'Assise et de Paule, et une petite à saint Bernard, qui était son grand saint, et duquel elle se plaisait extraordinairement de lire les écrits, singulièrement lorsque ce saint traite de la très-Sainte Vierge, et ses sermons sur le Cantique des cantiques. Elle s'en fit apporter un livre relié à part, pour s'en pouvoir servir plus facilement, et ordonna que l'on tînt toujours céans, au chapitre, le tome où toutes les œuvres de saint Bernard sont ensemble, afin que, les fêtes et les autres jours, pendant le temps assigné à la lecture, les Sœurs qui voudraient y allassent lire, disant que, « quoiqu'elle honorât grandement tous les traités de piété, néanmoins, elle trouvait un goût et un avantage particulier à lire ou la vie des saints ou l'ouvrage des saints, d'autant que cette lecture incite le cœur à les imiter, à les invoquer, et la prière sollicite les saints de nous assister. »

Quand on avait lu la vie de quelque saint à table, cette Bienheureuse Mère en parlait aux récréations avec tant d'honneur et d'amour, qu'on eût dit qu'elle n'aimait que celui-là d'une singulière dévotion; ce qui faisait que nous récréant avec Sa Charité, selon que sa sainte bonté nous en donnait la confiance, nous lui disions qu'elle devait bien avoir du crédit à la cour céleste, puisqu'elle y avait tant de connaissances et de bons amis; à quoi elle répondait par quelques courtes paroles, toujours tendantes à l'humilité.

La dévotion qu'elle portait à son bon Ange lui fit ordonner que l'on collât, à chaque porte des cellules, une image de l'Ange gardien, afin que les Sœurs, entrant et sortant de leurs cellules, se souvinssent de le saluer. Elle nous a enseigné, dans ses *Réponses* de demander souvent conseil à nos bons Anges de ce que nous devons faire en diverses occurrences, et leur demander pardon quand on a failli.

Elle dit une fois « que nous devons, par la continuelle présence de Dieu, avoir cette similitude avec notre bon Ange, de

voir toujours présente par la foi la face du Père céleste qu'il voit à découvert au ciel. » Allant une fois en voyage, elle dit à sa compagne: « Ma fille, accoutumons-nous, en entrant dans nos maisons, à saluer les bons Anges qui en ont le soin, et, en sortant, de prendre leur bénédiction et leur recommander ces chères communautés. » Elle chantait assez souvent ces versets de David ¹, traduits par Desportes, et les avait en écrit dans son livret:

Aux Anges qui font ses messages
 Il a fait ce commandement,
 Qu'en quelque part que tu voyages,
 Ils te gardent soigneusement;
 Voire de peur que d'aventure
 Ton pied ne vienne à se grever,
 Chopant contre la pierre dure
 Leurs mains te voudront soulever.

Nous parlerons en un autre endroit de l'incomparable dévotion que cette Bienheureuse portait à notre Bienheureux Père, mais dévotion affective et effective, qui a fait dire à notre très-honoré Père spirituel cette belle parole: « Que la vie de notre Bienheureuse Mère était une copie fidèle de la vie de notre Bienheureux Père. »

¹ Psaume 90; v. 10, 11 et 12.

CHAPITRE XIII.

DE SON AMOUR A LA PAUVRETÉ

Je joins le discours de la pauvreté de notre Bienheureuse Mère à celui de sa piété et dévotion, parce que j'ai appris d'un saint religieux que l'âme qui est bien dénuée de tout, et qui ne tient compte des choses de ce monde, fait une oraison très-pure.

Le désir de l'imitation parfaite de Notre-Seigneur fit quitter à notre Bienheureuse Mère son pays, sa maison, ses richesses, pour se rendre pauvre à l'exemple de Notre-Seigneur, et le commencement de notre Congrégation se fit avec un tel dénûment des biens de la terre, que cela ne se saurait exprimer; en sorte que la pauvreté de notre Bienheureuse Mère était vraiment une pauvreté d'élection et purement volontaire, mais conjointement, une pauvreté nécessaire, puisqu'elle n'avait que cela, et que, suivant la conduite de l'amour, elle s'était volontairement laissé mener dans cet état de vie pauvre, dénuée de toutes commodités.

Avant que la Congrégation fit les vœux solennels, notre Bienheureuse Mère, comme nous l'avons dit ci-dessus, fit en particulier vœu de pauvreté entre les mains de notre Bienheureux Père, et elle avait accoutumé de dire « que lorsqu'elle pensait au vœu de pauvreté, elle eût volontiers tremblé de crainte, tant elle voyait qu'il était facile d'y commettre des défauts; elle avait si peur d'en commettre, qu'en tout elle était sur ses gardes. »

Il fut un temps qu'elle gardait une montre, quelques reliques et choses semblables qui peuvent être licitement gardées par

une supérieure, mais elle en eut scrupule, et se défit tellement de tout, qu'elle ne laissa chose quelconque en sa cellule, que comme les autres Sœurs; même avait soin de temps en temps de regarder dans sa chambre si la Sœur qui y couchait pour l'assister en ses incommodités, à cause de son âge, ne tenait rien de superflu, et trouvant quelquefois qu'elle avait deux mouchoirs blancs de réserve, parce que souvent elle était enrhumée, cette Bienheureuse Mère en allait rendre un à la Sœur lingère, disant: « Ma Sœur Jeanne-Thérèse n'est jamais contente s'il n'y a quelque chose de réserve, et moi je désire que, pour moi comme pour les autres, l'on vienne prendre à la communauté ce qui est nécessaire. »

Celte chère Sœur avait quelques coussins et serviettes pour le service de notre Bienheureuse Mère, lorsqu'elle se trouvait mal; s'en étant aperçue, elle fit porter le tout à l'infirmerie, ne voulant point ces particularités, ains que l'infirmière lui donnât comme aux autres ce qu'elle aurait besoin.

Elle s'aperçut aussi que l'on avait un coffre particulier, où l'on tenait ses habits; elle en fut mortifiée et le fit porter à la roberie, priant pour l'amour de Dieu, et à mains jointes, qu'on lui donnât ce contentement de tout mettre en commun. Elle disait quelquefois qu'elle avait de la consolation à penser qu'elle était plus particulièrement vêtue, et nourrie d'aumônes, parce que Monseigneur de Bourges, son frère, lui donnait par charité une pension viagère, et que nos monastères lui envoyaient aussi une partie de ses habits; elle aimait grandement à les porter rapiécés et bien vieux, « pourvu, disait-elle, qu'ils fussent nets. » Elle pria une fois, à mains jointes, une robière de lui laisser encore porter son voile, où il y avait déjà, compte fait, quatorze à quinze pièces; elle usait d'ordinaire ce qu'elle avait une fois commencé, jusqu'au bout. Une de nos Sœurs les supérieures lui ayant une fois écrit si elle devait condescendre à une religieuse qui voulait qu'on lui fît une robe d'hiver de deux en

deux ans, sous prétexte qu'elles sont plus chaudes quand elles sont neuves, cette digne Mère lui fit réponse: « Seigneur Jésus, ma chère fille, ce que vous me dites de notre Sœur N. N. me scandaliserait volontiers; gardez-vous bien, ma chère fille, de condescendre à faire ainsi des habits neufs, mais tenez-y bien ferme, et si elle a froid, qu'on lui donne une bonne tunique. Je vous assure qu'il y a huit ans que je porte la robe d'hiver que nos chères Sœurs de Dijon me donnèrent, et si je n'ai encore point pensé qu'elle ne fût pas prou chaude, et espère bien que, si Dieu me donne vie, elle me fera encore deux ou trois bons hivers. J'ai, certes, honte de voir que des filles qui ont voué la pauvreté, aient soin de leur vêtir; hélas! que les vrais serviteurs et servantes de Dieu vivent bien d'une autre sorte! Je lisais hier que le grand saint Paul ayant de quoi mater sa faim, et couvrir sa nudité, était content; hélas! que nous sommes éloignées de cet esprit de parfaite pauvreté! Tâchez de la graver bien avant dans le cœur de vos filles, et ne leur souffrez point de se rendre soigneuses d'elles-mêmes, ni de prévoir ce qui leur est nécessaire; cela est contre les vœux et la règle. »

Lorsque cette Bienheureuse voyait une Sœur avec ses habits bien rapiécés: « Voilà qui me plaît tant, disait-elle, parce que cela ressent une vraie religieuse. » Elle a ordonné aux supérieures dans ses *Réponses*, d'être attentives à bien faire observer aux Sœurs le vœu de pauvreté, et de leur donner occasion de le pratiquer; elle disait « que nous devrions baiser tendrement, par révérence, les habits vieux et rapiécés »; on lui avait vu faire cette pratique à elle-même et a porté onze ans la robe d'hiver dont elle a parlé ci-dessus, et l'on n'eût pu la lui faire changer, n'eût été qu'elle fut contrainte, allant à la fondation de notre monastère de Turin, de prendre une robe de la même étoffe que les Sœurs de la fondation, afin que tout fût égal. Une fois, la robière ayant besoin d'une paire de pantoufles pour une

Sœur infirme, elle lui donna une paire que notre digne Mère avait portée, avec dessein de lui en faire faire des neuves; dès qu'elle s'en aperçut, elle se les fit rendre, et ordonna que l'on en fit des neuves à la Sœur, disant à la robière: « Ma fille, il est bien raisonnable que moi, qui enseigne aux autres qu'il faut que chacune use entièrement ce qu'elle a commencé, sinon qu'il plaise à la supérieure, de son autorité, de le changer que je l'observe moi-même. » Ainsi elle porta tout l'hiver cette chaussure, quoiqu'elle en fût incommodée; comme elle avoua par après, ses pantoufles lui étant trop petites. Une robière donna deux étés de suite des bandeaux de jour à cette Bienheureuse Mère, les plus étroits qu'elle pouvait trouver, pensant qu'ils lui étaient plus commodes; et ils l'incommodaient beaucoup, mais elle n'en dit jamais mot, jusqu'à une occasion qu'elle demanda à la robière si elle ne faisait pas attention de lui donner des petits bandeaux; la robière lui dit que oui, lui demandant si ceux-là l'incommodaient. « C'est à quoi, lui répondit-elle, nous ne devons pas seulement penser, ni prendre garde, car nous avons si peu d'occasions de pratiquer la pauvreté effective, dans la nécessité; quand il s'en trouve quelque rencontre, nous les devons chérir uniquement ¹. »

Lorsqu'elle alla en son dernier voyage de France, elle ne voulait jamais souffrir qu'on lui fit des habits neufs; et, la veille de son départ, elle demanda à la robière des pièces pour raccommoder sa tunique, qui était toute rompue; elle les y faufila elle-même, et après allant trouver la robière, la pria de les coudre, lui montrant comme cela allait bien, et qu'il lui sem-

¹ Il se rencontra une fois (déposa une contemporaine de la Sainte) qu'on avait donné à cette unique Mère quelques linges, pour son usage, assez grossiers, et comme quelques Sœurs s'en aperçurent, elles lui dirent que sans doute la Sœur lingère s'était méprise. « Je l'ai bien pensé (répondit-elle avec un visage gai), mais qu'importe! je serais bien aise qu'elle se méprît souvent ainsi, car ne vaut-il pas autant que je l'aie qu'une autre? »

blait être si brave, quand elle avait quelque chose qui sentait la pauvreté.

Étant à la fondation de notre monastère de Turin, visitant quelques maisons pour loger ses religieuses, monsieur le marquis de Lulin dit à Madame Royale, qui était présente, qu'elle remarquât un peu *la splendeur de cette fondatrice d'Ordre*; ses souliers avaient deux ou trois pièces en devant, et étaient attachés avec des courroies de cuir. Cette grande princesse fut fort édifiée de cela, et l'en estima davantage. En toutes occasions, petites et grandes, elle avait attention à pratiquer la sainte pauvreté, et tenait un si petit feu en sa chambre, l'hiver, qu'à peine s'y pouvait-on chauffer, je dis du feu en sa chambre, quand elle en eut une particulière que notre chère Mère de Châtel lui fit prendre; car, jusqu'à l'âge de soixante ans, elle avait toujours couché au dortoir, dans une petite cellule comme les autres; seulement le matin, après les *Ave*, la Sœur qui couchait en la cellule plus proche entraît vers elle pour lui aider à faire son lit, avant l'oraison. Excepté quand elle écrivait le soir, elle ne voulait qu'une lampe en sa chambre, et encore qu'il n'y eût que trois fils de coton, ou deux, quand il était un peu gros, et disait: « Je prends si grand plaisir à voir cette petite lumière, cela sent si fort la pauvreté. » Tandis qu'elle a couché au dortoir, pour l'ordinaire, elle n'allumait pas la lampe de sa cellule, mais ouvrait sa porte, et se servait de la lampe commune, que l'on allume au milieu d'icelui, afin que les Sœurs ne se choquent l'une l'autre en sortant de Matines.

Madame de Toulonjon, sa fille, voulut lui faire faire une robe de raz de Milan, parce qu'elle en portait une en voyage qui était fort pesante pour l'été, jamais cette Bienheureuse Mère ne le voulut souffrir, et lui dit: « Comment, ma chère fille! si j'avais sur mes épaules une robe de raz de Milan, pour légère que soit cette étoffe, je m'en estimerais si chargée, que je n'aurais point de repos que je ne l'eusse mise à bas ;il faut aux pau-

vres ce qui sent la pauvreté: il ne m'est que bon d'avoir une robe pesante quand j'en aurais besoin d'une légère. » Une Sœur ayant appris à saigner, on lui voulut faire présent d'un étui de chirurgie, dont les lancettes étaient accommodées avec un peu d'argent; jamais cette digne Mère ne voulut qu'elle les prît, et, parce que c'était une supérieure d'une de nos maisons, qui était venue céans pour quelques nécessités, cette digne Mère prit occasion de l'instruire, mortifiant la Sœur, en présence de cette supérieure, lui disant que le désir d'avoir ces lancettes mériterait une bonne pénitence, et lui dit ces propres mots: « Ma fille, souvenez-vous toute votre vie que où l'argent suffira, n'y mettez pas de l'or; où l'étain pourra servir, n'y mettez pas de l'argent; où le plomb pourra être suffisant, n'y mettez pas de l'étain; car la vraie fille de la Visitation ne doit pas chercher les choses riches, polies et gentilles, mais les grossières, solides, et où le seul nécessaire soit. »

CHAPITRE XIV.

SUITE DE SON AMOUR A LA PAUVRETÉ.

Elle estimait pour une vraie pratique de pauvreté religieuse, de travailler soigneusement; ce qu'elle faisait elle-même avec une admirable fidélité, même au parloir, sinon lorsqu'on lui parlait de choses fort intérieures; alors elle cessait l'ouvrage pour y donner toute son attention, ou bien, quand elle parlait à des personnes qui n'étaient pas familières ou d'extraordinaire respect. Toujours, à la fin du mois, elle voulait voir l'ouvrage de chaque religieuse, ou qu'elle dît à quoi elle avait employé son temps. Elle faisait une particulière estime des religieuses qui sont soigneuses de le bien employer, et nous disait quelquefois que les dames du monde et les riches sont ordinairement lâches au travail, mais que les servantes de Dieu se doivent tenir comme pauvres en sa maison, et par conséquent aimer le travail.

L'amour que cette Bienheureuse Mère avait à la sainte pauvreté religieuse était cause qu'elle n'agréait point que l'on fît des présents de grands prix aux personnes riches, disant qu'il n'appartenait pas aux pauvres petites religieuses de faire des présents aux grands de ce monde, sinon quelque chose de piété et dévotion qui fût propre et bien fait, pour leur témoigner le respect que l'on leur porte; qu'il fallait garder et conserver le bien pour le distribuer aux pauvres dans leurs nécessités.

Une fois cette Bienheureuse Mère sut qu'une de nos supé-

rieures avait fait quelques présents à un évêque. d'une valeur assez notable, elle lui en écrivit, avec son zèle ordinaire, les paroles suivantes: « J'ai appris, ma chère fille, que vous avez fait un rare présent à Monseigneur votre prélat; je vous confesse naïvement que cela m'a déplu, pour être totalement contraire à l'esprit d'humilité et de pauvreté; non que je désapprouve que l'on fasse quelquefois des présents aux personnes auxquelles on doit de la reconnaissance, mais il faut que cela soit selon que le *Coutumier* l'ordonne. Si vous vouliez faire quelque présent à Monseigneur votre prélat, il lui fallait faire un beau voile de calice pour sa chapelle ou une belle mitre; cela nous le faisons bien céans, mais des raretés d'orfèvrerie, certes, ma chère fille, ce sont des présents de princesses. Or sus, une autre fois il n'y faut pas retourner, votre maison n'a pas encore son revenu, et il y a quantité de pauvres dans l'Institut auxquels l'aumône serait bien employée. Enfin, croyez-moi, ma chère fille, mortifions bien la nature qui a aversion à tout ce qui l'abaisse; faisons paraître, par notre humilité, que nous sommes pauvres, et que, par conséquent, nous n'avons pas ni le de quoi, ni l'industrie de faire des présents de valeur aux riches, sinon de quelque dévotion qui doit être toute notre richesse; pour le reste, tenons-nous petites, et mangeons notre pain avec les pauvres de Jésus-Christ: ce sont de ces amis-là dont nous aurons affaire dans les tabernacles éternels. Oh! que les vrais pauvres y seront riches! »

Une des communautés de notre Institut envoya une fois à cette digne Mère une bague pour offrir a feu Monseigneur de Genève, parce qu'il était frère de notre Bienheureux Père, et que cette bague leur avait été donnée par une prétendante, et n'était pas achetée du bien de la maison; elle ne laissa pas de la leur renvoyer avec une cordiale excuse, si elle ne faisait pas ce qu'elles avaient désiré; que, croyant que cette bague était

un peu de trop haut prix, elle craindrait de contrevenir à la pauvreté et simplicité religieuse, en faisant ce présent.

Cette Bienheureuse Mère lisait les lettres et écrivait avec une allégresse et soin particuliers à nos monastères pauvres, et nous disait quelquefois: « Mon Dieu, que ces filles sont heureuses d'être dans l'occasion de pratiquer effectivement leurs vœux ! Je remarque, ce me semble, que les pauvres monastères ont toujours une richesse particulière de dévotion, de joie et de bonté. » Elle les encourageait fort par ses lettres à s'enrichir de ce trésor de pauvreté, et leur répétait souvent l'avis qu'elle a donné dans ses *Réponses*, que les supérieures qui sont en des monastères pauvres ne parlent qu'à fort peu de personnes de leur pauvreté, et seulement à ceux qui y pourront remédier; « car, disait-elle, on ne se plaint pas de ce que l'on aime. » Quand elle voyait de nos pauvres maisons s'affectionner à n'importuner personne, mais à travailler pour gagner leur vie, elle les eût voulu mettre dans son cœur, et écrivant à d'autres, elle les leur donnait pour exemple, disant qu'il fait si bon voir les épouses de Dieu, comme vraies pauvres, travailler à l'exemple du grand Apôtre pour gagner leur pauvre vie. Elle priait les supérieures qui étaient dans de pauvres monastères, que si elles s'adressaient à quelques autres pour être secourues, et qu'on leur répondît un peu fortement et avec refus, elles en eussent une double joie, parce que c'était une dépendance précieuse de leur pauvreté d'être rejetées.

Elle écrivit à une supérieure un peu avant de partir pour son dernier voyage de France, ces paroles: « Je vous conjure, ma très-chère fille, correspondez à votre pauvreté selon toute l'étendue de cette grâce; faites que vos filles aiment à voir que leur sacristie, leur dortoir, leur roberie, leur réfectoire ressentent la pauvreté; gardez-vous de faire des dépenses inutiles, ni des enjolivements dans votre maison; employez humblement votre peu à l'entretien de vos Sœurs. »

Cette digne Mère nous a dit souvent qu'elle avait de la consolation de voir par toutes les lettres qu'elle recevait de l'état de nos maisons, que généralement la pauvreté est dans l'Institut, n'y ayant encore qu'une ou deux maisons entièrement rentées et bâties. Elle nous a dit souvent dans l'occasion d'écrire aux monastères plus pauvres, « que le soin que nos chères Sœurs de Crémieux avaient eu de cacher leur pauvreté aux hommes et de travailler soigneusement, se joignant ainsi aux desseins de Dieu qui les laissait pauvres, avait attiré sur elle les bénédictions du ciel, et que ce monastère-là s'était relevé insensiblement de la très-grande pauvreté où il était, et que leur bâtiment avait été fait en partie, *parce qu'elles avaient cherché premièrement le royaume de Dieu et sa justice* le reste leur ayant été donné. » Elle écrivait une fois à un révérend père Jésuite: « Nous ne nous plaignons jamais de la pauvreté, c'est le trésor le plus précieux des servantes de Dieu. »

Cette digne Mère, jugeant que deux de nos maisons qui ne sont pas en lieu pour faire des fondations, pouvaient commencer à pratiquer cet article de la Constitution, *quand on est bâti et renté de recevoir les filles par charité*, elle les en avertit soigneusement avec des paroles fort puissantes, en écrivant aussi au Père spirituel, le conjurant d'y prendre garde, et que l'abondance des biens de la terre serait grandement contraire à la perfection d'esprit, à laquelle les filles de la Visitation sont appelées; et, comme elle a mis dans ses *Réponses*, elle avait grande consolation qu'en ce point cette maison eût devancé la règle, ayant reçu bon nombre de filles sans dot. Je me souviens que, l'année 1640, cette digne Mère écrivit trois ou quatre fois, avec une très-humble instance à nos Sœurs de Crémieux, pour les conjurer de recevoir une vertueuse fille de Bourgogne, réfugiée, qui n'avait rien du tout, et leur disant qu'elle leur faisait cette demande à mains jointes, et si je ne me trompe, il y avait dans une de ses lettres, ces paroles: « Imaginez-vous, ma chère

fille, que je suis à genoux devant vous, et vous demande à mains jointes la place pour cette pauvre fille. » La bonne Mère de Crémieux lui écrivit que son humilité leur avait tiré les larmes des yeux, et qu'elle avait tant fait, qu'elle avait obtenu licence de recevoir cette bonne fille; de quoi notre Bienheureuse Mère témoigna la joie à quelques Sœurs qui étaient dans sa chambre; elle fit même écrire une lettre de grand merci avec des termes du tout cordial, et leur dit que cette pauvre fille serait chez elle la fille de la Sainte Vierge, et un aimant pour attirer sur leur maison les bénédictions du ciel. A cette occasion, une Sœur dit à cette digne Mère qu'elle avait eu quelque pensée de ce que Sa Charité avait tant fait d'instances à nos Sœurs de Crémieux, pour recevoir cette pauvre fille sans dot, et qu'elle poursuivait pour avoir celle de notre chère Sœur de Prâ, dont le bien est aussi ruiné par les guerres. Cette Bienheureuse Mère se mit bénévolement à sourire, et répondit « qu'il fallait considérer que ma Sœur de Prâ avait des fonds que la guerre n'emporte pas, si bien elle les ruine pour un temps, et qu'elle avait un oncle riche à l'abbaye de Saint-Claude; qu'il ne fallait pas user de complaisance envers les riches, qu'il valait mieux se tenir en pouvoir de faire la charité aux pauvres filles qui avaient de bons talents et bonne volonté. »

Nous avons parlé ci-dessus de la pauvreté que notre Bienheureuse Mère a pratiquée ès fondations, surtout en celles de Bourges et de Paris, singulièrement en cette dernière; elle dit à ce sujet qu'elle avait une grande suavité de ne point s'embesogner ni manifester sa pauvreté; « nous laissions, ajoutait-elle, tranquillement croître ce rosier nouveau avec les épines de maintes disettes qui nous piquaient assez sensiblement, mais nous donnaient grandes espérances que les roses en seraient plus belles. »

Lorsque cette Bienheureuse Mère allait en voyage, et qu'elle

était contrainte de loger en des maisons séculières, on la mettait toujours par respect dans les plus belles chambres de parade; même on lui disait quelquefois qu'on la mettait dans la même chambre où le roi avait couché, et qu'on la servait avec les mêmes meubles qui avaient servi à Sa Majesté; ce qui lui déplaisait extrêmement, et étant le soir dans ces chambres de parade, elle pliait avec sa compagne les grandes couvertures de soie, et se couvrait de ses habits; d'autres fois, elle se couchait dans le pavillon, faisait coucher sa compagne au grand lit, et lui disait : « Pour Dieu, levons-nous demain de bon matin, pour nous en aller et nous ôter de parmi cet appareil mondain. » Elle témoignait beaucoup plus de contentement de coucher en des méchants logis, sur la paille ou sur les feuilles, comme elle a été parfois contrainte de faire, plutôt que de coucher dans des grandes chambres tapissées, et sur des lits mollets. Nonobstant son âge et sa délicate complexion, elle n'a jamais voulu souffrir qu'on lui ait porté un lit en voyage, ni d'avoir un cheval de bagage, ains une seule petite cassette que l'on mettait dans la litière pour tenir ses livres, papiers et un peu de linge pour se changer, et disait: « Que les bonnes religieuses doivent, à l'exemple de saint Paul, être contentes comme elles se trouvent. »

Elle a dit souvent que la plus grande peine qu'elle ait eue en religion a été de se soumettre à l'obéissance de ses supérieures qui la faisaient traiter avec quelque singularité, à cause de ses infirmités et de sa très-délicate complexion jointe à son âge et au grand travail qu'elle supportait. Quand elle a changé de supérieures, pour faire voir qu'elle se tenait pour une pauvre et simple religieuse qui ne veut rien avoir sans permission, elle leur montrait tout le peu qu'elle avait pour son usage; et cette dernière fois, lorsque notre très-honorée Mère de Blonay fut arrivée, elle lui montra jusqu'aux papiers de ses protestations de foi et prières qu'elle portait dans un petit sac pendu à son

cou, lui disant s'il lui plaisait de les voir, et lui demandant permission de les garder, et une petite image de Jésus, Marie, Joseph, qu'elle tenait toujours dans ses règles; et tirant la layette de sa table, elle fit voir qu'elle n'avait rien qu'un petit bout de taffetas vert, dont elle s'essuyait les yeux quelquefois.

Allant par nos maisons, on lui préparait souvent un agenouilloir avec des coussins, au chœur; jamais elle ne s'en voulut servir: « Otez cela, mes Sœurs, disait-elle ; où est la pauvreté? » et s'est toujours agenouillée à plate terre. Deux ans avant son bienheureux décès, l'âge la rendant fort pesante, en sorte qu'elle avait peine à se lever lorsqu'elle était assise à terre dans le chœur, on lui voulut donner un coussin de plume, lequel elle ne voulut point souffrir, mais condescendit à se servir d'un petit coussin de méchante toile noire, plein de paille.

Je crois que nous avons fait voir ci-dessus, en parlant de sa charité envers le prochain, comme quoi elle n'aimait pas seulement la pauvreté, ains aussi les pauvres, et prenait la patience d'ouïr leurs doléances, leur faisant tout le bien qu'elle pouvait, conduite d'une parfaite et discrète charité. Lorsqu'à la fin des saisons elle allait voir à la roberie, étant supérieure, les habits et souliers que les Sœurs rendaient, elle recommandait fort aux officières de lui conserver tout ce qu'elles pourraient, sans préjudice de la communauté, pour les pauvres, et voulait que les souliers qu'on leur donnait, fussent raccommodés. Si on l'eût laissée faire, une fois, au gros de l'hiver, elle voulait dévêtir sa tunique pour la donner à une pauvre femme.

D'ordinaire, avant la fête de la Présentation de Notre-Dame, jour que nous faisons le renouvellement de nos vœux, cette digne Mère priait les Sœurs de bien regarder si elles n'avaient rien pour leur usage que le juste nécessaire, et faisait, en ce temps-là, la visite par toutes les cellules des Sœurs, pour voir si elles n'avaient rien de superflu. Elle avait une telle aversion que celles qui ont fait vœu de pauvreté eussent la moindre chose

superflue, que lorsque, par son âge, elle ne put plus s'occuper à la couture, elle rendit à la Sœur qui a le soin des ouvrages, les aiguilles qui étaient en sa pelote, et nous savons, très-assurément, que les derniers scrupules, en la fine extrémité de sa vie, ont été d'avoir gardé des épingles inutiles à sa pelote.

CHAPITRE XV.

DE SON AMOUR A L'OBÉISSANCE.

Saint Jean Climaque estimait grand celui qui renonçait à l'or et à l'argent; mais il estimait comme saint celui qui se dépouillait de sa propre volonté; à son dire, nous devons estimer que notre Bienheureuse Mère est grande et sainte; car il n'y a rien à quoi elle ait renoncé si pleinement, si absolument et si parfaitement qu'à elle-même et à sa propre volonté.

L'on a pu remarquer cette vérité, quasi en toute la suite de sa vie et de ses actions; aussi le ciel lui fit savoir, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, qu'il la destinait à être une victime sacrifiée par la parfaite obéissance. Oh! combien le désir d'être dirigée lui a fait jeter de soupirs et de larmes devant la divine Majesté, pour obtenir un conducteur! et lorsque, par une méprise innocente, elle se mit sous un directeur qui n'était pas celui à qui Dieu avait donné ses lumières pour sa conduite, avec quelle fidélité lui obéissait-elle, et contre tous ses attraits intérieurs et tous ses propres sentiments! Mais après que le ciel l'eut rangée sous la conduite de notre Bienheureux Père, qui pourrait exprimer la perfection de son obéissance qui a toujours été obéissance religieuse, puisqu'elle était vouée! Notre Bienheureux a dit qu'entre toute cette multitude d'âmes qui demandaient sa direction et suivaient ses avis, il n'en avait jamais trouvé une qui égalât notre Bienheureuse Mère en la perfection de l'obéissance.

Je crois avoir oublié de dire en son lieu, qu'au second voyage que notre Bienheureuse Mère fit en Savoie, durant son veuvage, pour venir conférer de son âme avec notre Bienheureux Père, il lui avait marqué le jour qu'il se trouverait à Sales, où il l'allait attendre: or, il arriva que, pour quelques légitimes et pressantes occupations de ses affaires, elle fut contrainte de partir deux jours plus tard qu'elle ne pensait; étant en chemin et à cheval, elle faisait de fort grandes journées pour regagner le temps, et voyant qu'elle ne pouvait, nonobstant sa diligence, arriver au jour qui lui était marqué, elle marcha toute une nuit, quoiqu'il plût et fût de grands tonnerres, Notre Bienheureux Père fut ravi de cette obéissance, et lui demandant pourquoi elle s'était fatiguée de la sorte : « je ne croyais pas, dit-elle, qu'il me fût loisible de prendre aucun prétexte pour m'exempter de ce que vous m'aviez ordonné, d'arriver aujourd'hui. » Alors le Bienheureux lui apprit combien il voulait que son obéissance fût libre, « et qu'elle devait plus aimer l'obéissance que craindre la désobéissance, plus regarder à la douceur de ses intentions qu'à la rigueur de ses paroles dans de tels rencontres. »

Une fois, notre Bienheureux Père parlant à cette digne Mère en discours familiers, de la vertu d'obéissance, il lui dit: « Vous ne m'avez jamais désobéi en rien que ce soit, qu'en la condescendance que vous fîtes à nos deux premières filles » (nous en avons dit l'histoire ci-dessus). Soudain cette digne Mère se jeta à genoux avec abondance de larmes, disant qu'elle avait fait naufrage au port. Le Bienheureux la fit lever et la consola, admirant combien cette âme était sensible à la douleur pour la moindre faute contre l'obéissance.

Non contente d'écrire ès tablettes de son cœur les avis qu'elle recevait de notre Bienheureux Père, elles les mettait encore par écrit, et faisait, dans son petit livret, des extraits des points principaux de ses lettres, pour les avoir toujours devant les

yeux, et diriger tout son extérieur et encore plus son intérieur, par l'obéissance. Nous avons trouvé que, par une obéissance encore inouïe, elle pria notre Bienheureux Père de faire un commandement à son esprit, pour l'arrêter en l'oraison; en voici les propres mots, écrits de la main de l'un et de l'autre: « Je ne suis pas maîtresse de mon esprit, dit-elle, lequel, sans mon congé, veut tout voir et ménager; c'est pourquoi je demande à mon très-cher seigneur l'aide de la très-sainte obéissance, pour arrêter ce misérable coureur, car il m'est avis qu'il craindra le commandement absolu. » Notre Bienheureux Père lui écrivit sur le même feuillet ces mots: « Cher esprit, pourquoi voulez-vous pratiquer la partie de Marthe en l'oraison, puisque Dieu vous fait entendre qu'il veut que vous exerciez celle de Marie? Je vous commande donc simplement que vous demeuriez en Dieu, ou auprès de Dieu, sans vous essayer de rien faire, et s'en vous enquérir de lui de chose quelconque, sinon à mesure qu'il vous excitera; ne retournez nullement sur vous-même, ains soyez là auprès de lui. » Ne voilà-t-il pas aller bien avant dans l'obéissance? Il faudrait que le bon Ange de cette sainte vînt nous déclarer avec quelle perfection elle a pratiqué ce commandement.

Cette Bienheureuse Mère a toujours été entre les mains, non seulement de notre Bienheureux Père, mais de ses autres supérieurs, comme le serviteur fidèle de l'Évangile, allant et venant en tant de divers lieux, selon que l'obéissance lui ordonnait, et lorsque les hommes y voulaient mettre des obstacles, la force de son obéissance se jouait à les rompre. Une fois, lorsqu'on craignait qu'une autorité souveraine la retînt, si elle allait fonder une de nos maisons dans une certaine ville, elle dit avec une grande fermeté, que, pour ce point, il ne fallait point y avoir d'égard, que rien ne la pouvait jamais arrêter hors d'Annecy, que l'obéissance; et que quand on lui ferait bâtir une tour pour la tenir enfermée, si son supérieur lui mandait de s'en revenir,

elle croyait que Dieu lui donnerait la force et l'industrie pour rompre les murailles et aller obéir.

En tous les voyages qu'elle a faits, elle n'a jamais voulu qu'il y eût de sa volonté, mais que, purement et simplement, l'on fît voir au supérieur la nécessité de lui commander d'aller, afin qu'eux-mêmes jugeassent, se tenant dans une totale indifférence de ce qu'il leur plairait d'ordonner, sans qu'elle voulût donner aucun mouvement à leur volonté ni pour ni contre. Lorsqu'elle était en son voyage de Lorraine, s'apercevant que l'on écrivait à Monseigneur de Genève pour la faire passer à Paris, et craignant qu'il la remît à faire ce qu'elle jugerait à propos, elle le prévint, le conjurant très-humblement de lui ordonner, en paroles expresses, ce qu'il plairait à sa seigneurie qu'elle fit, et qu'il ne la laissât point à la disposition d'elle-même. Étant une fois demandée en quelqu'un de nos monastères, pour quelques semaines, feu Monseigneur de Genève l'interrogea sur ce que lui disait le cœur de ce voyage, à quoi elle répondit: « Monseigneur, je ne l'ai point consulté, et quand je l'aurais fait, il n'a rien à me répondre, sinon que je dois obéir. » Pour le dernier voyage de France, où elle a laissé sa précieuse vie, il ne peut se dire avec quelle démission d'elle-même elle s'y est comportée. Elle écrivait toujours à notre très-digne madame de Montmorency, que ce lui serait un bonheur et joie très-grande de la revoir, mais qu'elle ne pouvait dire une seule parole là-dessus, sinon qu'elle ferait ce qu'on lui commanderait. Et notre très-chère Sœur Marie-Hélène de Chastellux, alors Supérieure à Moulins, l'ayant priée de faire voir à Monseigneur de Genève la nécessité de ce voyage, cette digne Mère lui fit réponse de l'en excuser, qu'elle n'avait garde de prévenir l'esprit de ses supérieurs, ajoutant: « Je vous assure, ma très-chère fille, que j'ai un désir infini que le peu de temps qui me reste de vie soit entièrement employé et dirigé par la sainte obéissance. »

Lorsqu'elle était en voyage, elle regardait fort souvent, selon les rencontres, les paroles portées par son obéissance, afin de s'y tenir ric-à-ric. En ce dernier voyage, la compagne de cette Bienheureuse Mère, notre chère sœur Jeanne-Thérèse Picoteau, écrivit de Paris, à notre très-honorable Mère de Blonay, qu'elle la conjurait de s'abstenir de prier, dans ses lettres, notre Bienheureuse Mère d'abrèger son voyage le plus qu'elle pourrait, parce que, la regardant comme sa supérieure, elle avait connu que cela faisait peine à cette Bienheureuse, qui craignait de s'arrêter tant soit peu, contre son intention. Dans ce même voyage, cette digne Mère écrivit de sa main, à notre très-honorée Mère, ces paroles: « Ma très-chère et toute bonne Mère, mandez-moi clairement votre intention, et croyez que si l'obéissance veut que je m'en retourne à Annecy, au retour de Paris, que je le ferai nonobstant l'hiver, quoique l'œuvre pour laquelle je suis venue ne soit pas achevée; mais, grâce à mon Dieu, je ne veux m'attacher qu'à l'obéissance. »

L'honneur, l'amour et le respect que cette Bienheureuse portait à ses supérieurs ne se peut exprimer, et avait une affection non pareille que l'Institut portât une révérence toute sacrée à Messieurs les prélats, nos vrais et légitimes supérieurs. Elle avait un respect de soumission et de confiance inexplicable pour Monsieur notre très-honoré Père spirituel, ce qui lui faisait prendre la liberté de l'importuner en plusieurs petites occurrences. Elle disait qu'entre les bénéfices dont elle rendait grâce à Notre-Seigneur, elle le remerciait de lui avoir donné un supérieur si bon et d'un abord si accostable, qu'elle pouvait recourir à lui pour toutes choses un peu extraordinaires, et qu'ainsi elle vivait avec plus de repos dans la conduite de l'obéissance. Le respect religieux s'étendait encore envers ses supérieures auxquelles elle rendait une déférence et respect non pareils; et dès qu'elle était déposée, vous eussiez dit qu'elle n'avait jamais commandé, tant elle savait parfaitement obéir; ne voulant point

de liberté que celle qui se trouve dans la sujétion de l'obéissance, elle demandait soigneusement congé pour tout ce qu'elle voulait faire.

Lorsque notre très-bonne et chère Mère de Châtel fut élue en ce monastère, notre Bienheureuse la pria instamment de l'exercer en la vertu d'obéissance, lui représentant qu'il y avait si longtemps qu'elle commandait aux autres, qu'elle craignait de n'avoir point cette vertu qui fait les religieuses religieuses; elle lui disait donc: « Ma chère Mère, voilà beaucoup de lettres auxquelles je dois répondre, ordonnez que je fasse réponse aujourd'hui à celle-ci, et demain à celle-là, et ainsi, donnez-moi matière de vous obéir. » Elle trouvait d'autres petites inventions, afin qu'on lui commandât, et faisait un tel état des avis de sa supérieure pour sa direction intérieure, qu'elle mettait en écrit ce qu'elle lui disait pour son âme, et portait toujours sur elle quelques avis que notre très-honorée Mère de Châtel lui avait donnés à son instante prière.

Lorsque notre très-honorée Mère de Blonay fut arrivée céans, cette digne Mère, après lui avoir rendu un compte fidèle de son intérieur, et singulièrement de ce qui s'était passé depuis le décès de notre très-chère Mère de Châtel, elle la conjura à mains jointes de la diriger selon la lumière que Dieu lui donnerait pour son bien. Avant donc de partir pour son voyage de Moulins, elle lui dit en abrégé l'état présent de son intérieur et sa disposition, la suppliant de lui donner une pratique spirituelle à laquelle elle se pût attacher le long du voyage; elle la supplia aussi de lui donner le livre qu'elle jugerait plus à propos qu'elle lût jusqu'à son retour, afin que, faisant ces pratiques intérieures et extérieures, elle se tint, absente comme présente, sous sa direction et conduite. Notre chère Mère la contenta en ses désirs; de quoi cette Bienheureuse témoigna un grand contentement, et que cela était véritablement selon son besoin, et voulait que sortant de la maison, notre chère Mère lui donnât sa

bénédiction; l'en suppliant amiablement, et en en recevant le refus avec humilité, disait: « Hé bien! ma chère Mère, je la recevrai en esprit. »

Cette Bienheureuse Mère désirait extrêmement que notre Congrégation fît profession d'une très-parfaite obéissance ; elle parlait souvent de cette vertu, et recommandait fréquemment à nos Sœurs les supérieures de grandement affermir leurs filles en la pratique de l'obéissance, selon les conditions que la Constitution marque. Elle écrivait une fois à notre très-honorée Mère de Blonay: « Procurez que vos filles se rendent de plus en plus parfaitement obéissantes. C'est en quoi nous tâchons de bien établir nos novices; et je pense que si je les voulais au ciel, elles s'y élèveraient, et si je les voulais au centre de la terre, elles s'y approfondiraient. »

Une de nos chères Sœurs d'Autun écrivit à cette digne Mère, que l'on mettait à son choix de retourner à notre maison de Moulins, d'où elle était professe, ou de demeurer à Autun, et qu'elle ne savait que faire là-dessus; qu'ayant sacrifié toute son âme à l'obéissance, elle n'avait plus de jugement pour rien discerner pour elle-même, ni faire un choix, se trouvant également prête d'aller et de venir. Notre Bienheureuse baisa deux ou trois fois cette lettre, disant: « Bénite de Dieu soit cette fille, qui n'a point de volonté; si elle faisait maintenant des miracles, j'y ajouterais une facile créance. » Elle lui écrivit pour la conjurer de persévérer en cette démission de soi-même, disant que « quiconque s'est voué à l'obéissance, et par après se mêle de soi-même, de son emploi, de son séjour ou de sa direction, il se retire de son vœu, et après être mort pour Dieu, se laisse ressusciter misérablement par l'amour-propre, pour vivre en soi-même. »

Enfin cette Bienheureuse pouvait bien *parler de ses victoires*, car elle a été très-obéissante en tous temps et conditions, séculière, religieuse et supérieure, en qualité d'inférieure, saine et

malade, dans ses voyages et en la maison, aux petites et aux grandes choses, en l'intérieur et en l'extérieur, pour autrui et pour elle-même, en la vie et en la mort; car, comme on lui demandait ce qui lui plaisait que l'on fît de son corps après son décès, elle répondit qu'elle n'avait rien à ordonner là-dessus, qu'elle était à l'obéissance de ses supérieurs et du monastère d'Annecy; et comme madame la duchesse de Montmorency la pria de laisser à Moulins notre chère Sœur Jeanne-Thérèse, sa compagne, elle fit la même réponse, qu'elle était sans aucun pouvoir d'ordonner, qu'il fallait s'adresser aux supérieurs et à la supérieure d'Annecy, d'où cette chère Sœur est professe.

CHAPITRE XVI.

DE SON AMOUR A LA PURETÉ.

Je ne sais bonnement que dire sur ce troisième vœu, hormis ce que notre Bienheureux Père a écrit: « Que la virginité de cette sainte veuve, réparée par l'humilité, était plus excellente qu'une virginité moins humble, et qu'elle mérite véritablement d'être associée à cette honorable troupe de saintes veuves, aussi dignes d'être honorées que le sacraire de Dieu. » Pendant le temps qu'elle a été et fille et mariée, possédant une beauté et une grâce fort attrayante, son innocence, sa modestie et la majesté de son visage, tenaient les plus licencieux dans la retenue, proche d'elle. Dès qu'elle fut veuve, son cœur fut le jardin clos par le sacré vœu de chasteté, et entouré d'une haie d'épines, de mortifications et d'exercices de vertus. Notre Bienheureux Père disait que c'était une tour d'ivoire, tant elle était pure et propre à faire de son chaste cœur le trône du pacifique Salomon.

Demeurant veuve, jeune et belle, elle renonça à tout ce qui flatte les sens; le seul pourparler des seconds mariages lui était en horreur; toutes ses amitiés étaient franches, rondes, naïves, sincères, mais saintes et sans familiarités. Elle avait gravé fortement en son cœur, et portait en son petit livret, que la Sainte Vierge, Abbessede son couvent intérieur, dont nous avons déjà parlé, avait craint, voyant un Ange en forme humaine, parce qu'il la louait; à son exemple, elle eût craint un homme, encore qu'il lui eût apparu en forme angélique, s'il l'eût louée

et caressée. Elle s'était fait écrire par notre Bienheureux Père les marques pour connaître les fausses amitiés d'avec les bonnes, et avait fort cette sentence: *L'amitié de ce monde est ennemie de Dieu.* Parlant une fois en confiance avec feu notre très-honorée Mère Favre, elle lui dit qu'elle ne se souvenait pas d'avoir jamais eu un mot à dire en confession, touchant la chasteté, et qu'en cela elle prenait grand sujet de s'humilier, voyant sa faiblesse; et que sans doute, si elle eût été forte, Dieu eût permis qu'elle eût été attaquée de cette tentation, aussi bien que de plusieurs autres; qu'elle avait grande compassion aux âmes qu'elle en voyait travaillées, et un soin particulier à prier pour elles et à les aider et consoler. Elle reconfirma la même chose, en rendant compte à notre très-honorée Mère de Blonay, avant son départ pour Moulins, lui disant qu'elle avait été attaquée de toutes sortes de tentations, excepté de celles contre la pureté. Elle dit une fois « que la cellule, la retraite, la mortification et l'oraison sont les grands corps de garde de l'âme chaste, et qu'une vraie religieuse ne doit regarder les plaisirs du monde, de quelques sortes qu'ils soient, qu'au travers de la croix de son époux, c'est-à-dire avec un œil de dédain. »

Elle ordonnait que celles qui étaient travaillées contre la pureté, en parlassent fort peu, et qu'elles ne particularisassent aucune chose de leurs peines qu'à leur confesseur, et cela seulement quand elles auraient quelques scrupules. Lorsqu'il se rencontrait quelques avis pour la chasteté en ce qu'on lisait à table, elle les faisait toujours passer, disant que ces choses-là ne se devaient jamais lire en commun, ains seulement en particulier par celles qui en auraient besoin. Elle dit une fois à une Sœur qui lui déclarait quelques peines sur ce sujet: « Ma fille, prenez des ailes de colombe et volez ès pertuis de la pierre angulaire, ès plaies de Jésus-Christ, et tenez-vous là à recoi, sans regard, sans dispute, et sans répondre un mot à votre ennemi. Elle ne parlait jamais guère sur telles

tentations; mais avec sa clarté d'esprit admirable, en quatre ou cinq mots elle comprenait l'avis dont l'âme qui lui parlait avait besoin.

La parfaite pureté et netteté de cœur de notre Bienheureuse paraissait excellemment dans l'incomparable netteté et propreté qui reluisait en son extérieur et en tout ce qu'elle faisait. Elle avait tellement chassé de son cœur l'amour humain par le divin, que ce digne cœur semblait être de nature toute spirituelle, purifié de tout ce qui n'était pas purement divin; et nous pouvons assurer d'avoir vu cette Bienheureuse Mère parmi nous, *ne vivant, respirant et aspirant que pour l'Époux céleste, non-seulement en toute honnêteté et pureté, mais en toute sainteté d'esprit de paroles, de maintien et d'action; ce qui rendait sa conversation immaculée et angélique.*

CHAPITRE XVII.

DE SON AMOUR A L HUMILITE.

Le révérend père Binet, Jésuite, ayant vu à Paris, en l'année 1619, notre Bienheureuse Mère supporter avec douceur et constance nonpareils un mépris et abaissement de longue durée, il dit qu'il croyait qu'elle était professe de quatre vœux, et que le quatrième était l'humilité, demandant si on n'en faisait pas vœu en notre Congrégation, et qu'ayant vu la retenue et profond rabaissement de notre Bienheureuse dans des occasions piquantes d'humiliations, il crut que l'humilité était notre quatrième vœu. Notre Bienheureuse lui répondit, avec un doux sourire : « Mon très-cher Père, je désire que nous pratiquions l'humilité aussi exactement que si nous l'avions vouée; » sachant cela, nous joignons cette précieuse vertu à celles des trois vœux.

Une âme gratifiée de Dieu en un degré éminent, depuis beaucoup d'années, et qui mène une vie conforme à ce qu'elle reçoit de sa divine Majesté, écrivit une fois à notre très-bonne Mère de Châtel, en réponse de quelque chose qu'elle lui avait demandée, les paroles suivantes: « Depuis environ vingt ans que Dieu m'a fait connaître notre très-digne mère de Chantal, sa bonté m'a toujours fait voir, par vues d'esprit et par expérience, qu'il l'avait singulièrement et privativement choisie pour être, en ce siècle, un miroir et une représentation naïve de la vie cachée de Jésus-Christ; et pour vous parler sincèrement, ma très-chère Mère (et avec prières très-instantes que

je ne sois jamais nommée, m'étant rendue indigne de toutes les grâces de Dieu), la première fois que j'ouïs parler de l'Ordre Sainte-Marie, je me trouvais fort excitée à prier pour son progrès; et, après la sainte Communion, Jésus-Christ me fit voir que, lorsqu'il prononça cette haute leçon: *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*, il avait regardé d'un regard d'amour et d'élection singulière notre Mère de Chantal, laquelle alors je vis en esprit avec Jésus-Christ humanisé, dans un abîme d'humilité, cachée en Dieu. »

Voyons comme cette Bienheureuse a correspondu au regard et à l'élection de Dieu sur elle, pour la très-sainte humilité. D'où provenait ce grand mouvement d'esprit dès son veuvage, et ce désir incroyable d'être instruite et guidée par un autre en la vie spirituelle et en la vertu, sinon d'une vraie et vertueuse défiance de soi-même? Voici ses propres termes: « Après que Dieu m'eut ôté M. de Chantal, et que je me fus consacrée à sa bonté, je conçus de grands regrets en mon âme, déjà fort affligée par ma viduité, de la vanité en laquelle j'avais coulé mes jours dans le monde; il me sembla que ce malheur m'était arrivé, parce que j'étais maîtresse de mes actions; dans les désirs extrêmes que j'avais d'avoir un directeur, je disais à Notre-Seigneur, avec abondance de larmes: Mon Dieu, cette ignorante errera, si elle n'est instruite, et mon âme plus faible que la faiblesse même, tombera de mal en pis, si votre Majesté ne me donne un maître et un soutien. »

Comme naturellement notre Bienheureuse Mère avait un grand courage et, comme dit notre Bienheureux, l'humeur impérieuse plutôt que tendante à l'impériorité, il fallut que la grâce puissante abattît en elle ce qui était de la nature, et, certes, il lui en coûta beaucoup; car Dieu lui apprit, dès la première année de son veuvage, à se rendre sujette à toutes créatures pour l'amour de lui; il la réduisit chez un beau-père à prendre le titre de servante de la servante du logis, plutôt que

celui de belle-fille; elle était sans autorité quelconque, ses actions étaient épiées et censurées, ses paroles prises à contresens et mal interprétées, ses bonnes œuvres contrôlées, ce qu'elle faisait de plus indifférent, blâmé; bref, comme dit un bon Père capucin, nommé Père Mathias, de Dôle, elle fit là un noviciat plus long, plus humiliant et plus mortifié, qu'elle n'aurait fait aux Religions les plus rigoureuses de l'Église.

Notre Bienheureux Père, comme un sage directeur, secondant les desseins du Saint-Esprit sur cette grande âme, la tenait toujours dans une pure voie de l'humilité, et voulait que son attention principale fût à bien enraciner son cœur en cette vertu. D'abord, il lui apprit que la veuve chrétienne est la petite violette au jardin de l'Église, fleur basse, qui n'a ni couleur ni odeur éclatante; tout est doux, tout est petit, tout est médiocre: il disait qu'ayant perdu son mari, elle avait perdu sa couronne; qu'ayant perdu sa virginité, elle avait perdu sa gloire, en sorte qu'il ne lui restait rien que sa petitesse et son abjection, et il lui ordonna de s'exercer, non aux vertus pompeuses et éclatantes, mais aux vertus convenables à sa viduité, dont il lui fit liste: l'humilité, le mépris du monde et de soi-même, la simplicité, l'amour à l'abjection, les services des pauvres et malades; il lui assigna pour sa demeure le pied de la croix, lui écrivant que sa gloire serait d'être méprisée, et sa couronne, sa misère, petitesse et abjection.

Des personnes fort spirituelles, voyant cette sainte veuve avec de si hautes dispositions pour la vie spirituelle, voulaient qu'elle se poussât à la vie suréminente; mais notre Bienheureux Père lui dit: « Non, non, demeurez à filer le fil des petites vertus d'humilité, douceur, mortification, simplicité et autres convenables aux veuves; qui vous dit autrement, trompe et est trompé. » Ce Bienheureux voulut que cette digne Mère eût une telle soumission à la conduite et démission de soi-même, que, lui ayant une fois écrit sur quelques désirs qu'elle avait

qui étaient un peu ardents, il lui fit réponse que Dieu ne voulait d'elle que soumission en tout: « Laissez-moi, dit-il, la conduite de vos désirs, je vous les garderai soigneusement, n'en ayez nul soin possible; possible aussi, ne vous les rendrai-je jamais, et il ne serait pas expédient que je vous les rendisse; assurez-vous que je ne les emploierai pas mal, j'en dois rendre compte à Dieu. » Est-il possible de voir une disciple plus démise d'elle-même et plus soumise, puisque son directeur gouvernait ses désirs, et, comme nous l'avons dit ci-dessus, commandait à ses pensées? Elle se tenait ainsi basse, petite et humble comme un enfant faible, tenant la main de celui qui la conduisait de la part de Dieu, sans lui demander seulement: « Où me menez-vous? » Elle disait plutôt, avec l'ardent saint Paul, dans cette soumission saintement aveugle: *Que vous plaît-il que je fasse?*

Dieu ayant regardé l'humilité de sa servante, et l'ayant rendue si honorablement mère de tant de filles, elle voulut paraître plutôt disciple que maîtresse en cette haute leçon d'humilité, et en écrivait les paroles suivantes à notre Bienheureux Père: « Je demande, pour l'honneur de Dieu, de l'aide à mon très-cher seigneur pour m'humilier. Je pense me rendre exacte à ne jamais rien dire dont il me puisse revenir quelque sorte de gloire et d'estime. » Notre Bienheureux Père lui répondit sur le même feuillet ces mots: « Sans doute, qui parle peu de soi-même fait extrêmement bien; car, soit que nous en parlions en nous accusant, soit en nous louant, soit en nous méprisant, nous verrons que toujours notre parole sert d'amorce à la vanité. »

Chacun sait combien l'Institut doit à cette Bienheureuse, non moins certes qu'un enfant à sa vraie et très-bonne mère; néanmoins, elle a toujours voulu persuader qu'elle n'avait point de part au commencement et fondation d'icelui, et elle a dit en diverses rencontres, qu'il ne fallait pas faire ce déshonneur à une

si florissante Congrégation de l'en nommer la fondatrice; qu'il n'y avait qu'un unique fondateur, notre Bienheureux Père, et partout où elle trouvait écrit le nom de *fondatrice*, elle l'effaçait ou le coupait; et nous savons que, lorsque l'on faisait les dépositions de notre Bienheureux Père, elle prit la peine d'en lire de fort mal écrites, parce qu'elle se doutait qu'on lui donnait ce titre, qu'elle y effaça soigneusement. Elle n'a jamais voulu accepter d'autres qualités ès contrats, ni au procès pour la béatification, que ceux d'humble et dévotte Mère.

Quoique notre Bienheureux Père lui eût donné un plein et entier pouvoir d'établir ou abolir dans l'Institut ce qu'elle jugerait à propos, lui disant qu'elle était maîtresse de la famille et y devait ordonner, elle usa de ce pouvoir avec tant d'humble modestie, qu'elle nous a dit ne s'être jamais enhardie d'établir aucune chose dans l'Institut, qu'elle n'en eût premièrement reçu l'ordre et le sentiment de notre Bienheureux Père. Pour cet effet, elle portait toujours des tablettes avec soi, pour marquer ce que les occasions lui apprenaient devoir être établi, pour en parler à notre saint Fondateur, et, depuis son décès, elle avait scrupule d'établir quoi que ce soit, si sa conscience ne lui eût dicté que telle était la volonté de notre Bienheureux Père; et, comme nous nous en étonnions: « Voilà bien de quoi ! nous dit-elle; appartient-il aux servantes de faire, dans une maison, autre chose que ce qui est selon l'ordre ou l'intention du maître? » nous faisant ainsi entendre qu'elle ne se tenait que pour la servante de l'Institut; ce qu'elle nous dit plus clairement en une autre rencontre, nous racontant avec une grande naïveté une pensée qu'elle avait eue en son recueillement ; elle nous disait que, dans les premières années de l'Institut, les fondations étant fréquentes, elle était comme ces grosses servantes de peine, au temps de la moisson. Le Père de famille leur dit: « Venez ici, allez là, retournez en ce champ, allez en cet autre. » Mais quand ces pauvres paysannes sont devenues fort vieilles,

elles ne peuvent plus que filer leurs quenouilles, et ne se peuvent tenir de dire aux enfants du Père de famille, auquel elles ont survécu: « Votre Père ne faisait pas ainsi, votre Père voulait que l'on fît de telle et telle sorte »; puis, s'appliquant à elle-même sa comparaison: « au commencement, disait-elle, comme la servante de l'Institut, notre Bienheureux Père me disait: « Allez fonder à Lyon, allez fonder à Grenoble, revenez pour aller à Bourges, sortez de Bourges pour aller à Paris, quittez Paris et revenez à Dijon. » Ainsi j'ai été plusieurs années que je ne faisais qu'aller et venir, tantôt en l'un des champs, tantôt en un autre, de ce cher Père de famille; maintenant, je suis une pauvre et chétive vieille de soixante-cinq ans (c'était l'âge qu'elle avait alors); il me semble que je ne sers plus de rien du tout dans l'Institut, sinon un peu pour dire les intentions du Père. » Et elle ajouta qu'elle n'avait guère eu de pensées qui lui agréassent plus que celle-là.

Elle honorait singulièrement nos anciennes Mères et Sœurs, et ne voulait point les appeler *filles* les tenant pour ses compagnes; mais notre Bienheureux Père le lui commanda, et cette Bienheureuse Mère, écrivant sur ce sujet à notre très-chère Sœur Françoise-Marguerite Favrot, elle lui dit les paroles suivantes: « J'ai trouvé, sur la fin de votre lettre, vos pensées de jalousie de ce que j'appelle nos Sœurs les supérieures *filles*, et non pas vous; ô mon Dieu! ma très-chère Sœur, vous voulez donc que je vous appelle *ma fille*; vraiment je le ferai pour vous obéir, avec un sentiment non moins tendre que je le fais pour toutes les autres; c'était par respect que je m'en abstenais, et le voulais faire aussi à l'endroit de nos premières Mères, mais elles m'en firent tant d'instances, que notre Bienheureux Père me le commanda. Votre humilité à le désirer accroîtra mon respect, et, en vous appelant *ma chère fille* je vous honorerai de tout mon cœur, comme ma très-chère Sœur et ma très-honorée Mère. » Elle écrivait aussi à notre Sœur et

Mère Claude-Agnès de la Roche, les paroles suivantes:
« L'âge où je suis me donne moins de difficulté qu'autrefois d'appeler *filles* celles dont je vois bien que je ne suis ni ne mérite d'être Mère; mais parce que je suis leur première Sœur, et qu'elles sont orphelines de Père, elles veulent me nommer Mère. O mon Dieu! qu'elles me fassent telle, et qu'elles n'aient pas honte de m'avouer pour servante; certes, ma chère fille, je serais bien téméraire, vu le peu de fruit que j'ai fait en la Congrégation, si j'y voulais autre qualité que celle de servante , et encore servante bien inutile.

CHAPITRE XVIII.

SUITE DE SON AMOUR A L'HUMILITÉ.

Après le décès de notre Bienheureux Père, le chapitre de cette maison d'Annecy, craignant que l'humilité de notre très-digne Mère ne voulût la faire démettre du gouvernement, l'élut (en l'année 1623) supérieure générale, entre les mains de M. de Sales, cousin germain de notre Bienheureux Père, prévôt de l'église cathédrale de Genève et notre Père spirituel; mais notre Bienheureuse Mère renonça, en plein chapitre, à telle élection, et ne la voulut jamais accepter, protestant qu'elle ne ferait jamais fonction de supérieure sous ce titre et élection de Mère perpétuelle, quoique les Sœurs anciennes et Monsieur le Prévôt lui assurassent de savoir, de la propre bouche de notre Bienheureux Père, que c'était son intention, que tandis qu'elle serait en vie, cette maison, qui est mère et matrice de l'Institut, n'eût point d'autre supérieure, et qu'elle en étant la Supérieure, fût Mère commune de toutes. Elle répliqua fortement que sa conscience lui dictait que, si le Bienheureux eût été en vie, il eût approuvé son procédé et qu'elle aurait obtenu de lui d'être élue par triennal. Elle tint ferme avec tant de profonde et persévérante humilité, que l'on fut contraint de lui céder, et l'élection se fit triennale. En conséquence, à la fin de ses trois ans elle envoya sa déposition par écrit depuis le Pont en Lorraine, où elle était allée fonder une de nos maisons, et avait gagné sur feu Monseigneur de Genève, qu'il arrêât, par un commandement absolu, la résistance de notre chapitre. L'on pro-

céda donc à l'élection d'une autre supérieure, qui fut, comme nous l'avons dit ci-dessus, notre très-honorée Mère de Châtel; et depuis, notre Bienheureuse Mère a toujours, de triennal en triennal, passé par les voix; et non-seulement elle n'a pas voulu demeurer en la charge de supérieure plus que le *Coutumier* permet; mais, à cette dernière élection, elle pouvait encore être élue pour trois ans, et ne le voulut point souffrir, ayant représenté de fortes raisons à Messieurs nos supérieurs pour cela, en sorte que contre tous nos sentiments elle les fit joindre à son humilité. Elle nous a dit en quelques occasions qu'outre sa totale incapacité pour la conduite, elle était bien aise, par cette entière déposition, au bout de trois ans, d'ôter une erreur qui se glissait dans la plupart des maisons de l'Institut, qu'il y ait quelque blâme pour celles qui ne demeurent que trois ans en la charge de supérieure. Dès le moment que cette Bienheureuse Mère était déposée, sans vouloir ni liberté, ni privilège, elle se tenait au dernier rang, s'assujettissait à faire les enclins et rendre les autres petits honneurs non-seulement aux supérieures, mais aux assistantes, tandis qu'elles tenaient la charge.

Elle était très-soigneuse d'assister aux chapitres, et dire ses coupes; on avait beau mettre des empêchements, et lui donner de l'occupation, elle trouvait toujours moyen de s'échapper pour s'humilier, ce qui fâchait fort notre très-honorée Mère de Blonay, de voir au chapitre cette vraie sainte au dernier rang, et se venir humilier devant elle. Elle tâchait de procurer qu'à l'heure du chapitre, l'on vînt demander au parloir cette Bienheureuse Mère, qui se savait dégager bientôt; ce qui fit que notre très-chère Mère, une fois sur la fin de la récréation, s'en alla tenir le chapitre, sans que l'on eût sonné l'obéissance, pensant ainsi la surprendre; mais ce fut en vain, elle s'en douta, et rompant compagnie au parloir, s'en vint au chapitre. Notre chère Mère l'apercevant, la pria de se retirer, que le chapitre était com-

mencé, que, pour cette fois, elle n'y viendrait pas, que ce serait le samedi suivant. Cette Bienheureuse obéit et se retira, mais avec un cœur si touché de véritable douleur, de ce qu'on ne lui laissait pas une ample liberté de pratiquer ces actes extérieurs d'humilité, qu'elle en pleura très-amèrement; puis elle s'en alla, durant le reste du chapitre, trouver une malade à l'infirmierie, à laquelle elle recommanda grandement qu'elle priât pour elle, ajoutant que c'était une justice de Dieu sur elle, qui lui ôtait les occasions de s'humilier comme les autres, et que, comme indigne d'être avec la communauté, elle en était séparée; ce qu'elle dit avec des larmes et de tels sanglots, qu'on ne l'avait jamais vue pleurer de meilleur cœur; et la Sœur malade et l'infirmière ne se purent empêcher de pleurer avec elle. Après le chapitre, elle demanda pardon à notre chère Mère, se jetant à genoux devant elle, de ce qu'elle lui avait trop répliqué, afin d'avoir la liberté d'aller dire sa coulpe, la suppliant de l'humilier et lui donner pénitence de ce défaut. Cette pratique lui était familière envers ses supérieures, et je peux assurer ne l'avoir jamais vue s'attendrir, ni pleurer chaudement et sensiblement, que dans des occasions de louanges, ou dans le refus et résistance qu'on lui faisait de pratiquer les actes d'humilité, comme la dernière de la maison.

Tant que les forces le lui ont pu permettre, elle a toujours servi au réfectoire comme les autres, en son rang, et lavé la vaisselle, et se doutant qu'on la trompait et ne l'appelait pas à son tour, elle surveillait là-dessus, et y allait quelquefois de surérogation. Quant à balayer comme les autres (ce qui lui était assigné sur la carte du bon ordre de la maison), c'est de quoi elle ne s'est jamais dispensée que par maladies; et encore, l'avant-veille de son départ pour Moulins, en son dernier voyage, elle balaya, et après ramassait, selon sa coutume, la poussière avec des plumes liées ensemble, mais avec tant de soin et de temps, afin de le bien faire, qu'une Sœur qui l'atten-

dait à la porte, pour quelques lettres pressées, lui dit, avec dessein de la faire parler: « Ma Mère, il semble que Votre Charité trouve des perles, tant elle amasse tout soigneusement. » Cette sainte lui répondit, avec un visage le plus serein et recueilli qu'il se puisse imaginer: « J'amasse plus que cela, ma fille, et si nous savions ce que c'est que l'éternité, nous estimerions plus d'amasser de la poussière dans la maison de Dieu, que des perles en celles du monde. » La Sœur alla sur-le-champ écrire ces paroles vraiment si religieuses, tant elle eut crainte d'en perdre une syllabe.

Elle ne se contentait pas de pratiquer l'humilité dans les rencontres ordinaires, mais elle recevait à bras ouverts les humiliations qui ne lui ont pas manqué, et dit une fois sur quelques rencontres, qu'elle avait de quoi se réjouir et s'humilier en ce qu'elle ne connaissait supérieure en l'Ordre qui fût autant contrôlée qu'elle; et comme on lui dit qu'étant Mère de toutes, elle devait porter le poids général: « Je ne l'ai jamais pris dans ce sens, dit-elle, mais c'est que je fais plus mal que toutes. »

Une de nos très-bonnes supérieures, la chère Mère de Nantes, Marie-Constance Bressand, écrivit une fois à cette Bienheureuse Mère, avec sa parfaite confiance, qu'il y avait des personnes qui censuraient fort qu'elle souffrît qu'on l'appelât *digne* Mère. Elle reçut cet avis avec une allégresse particulière, disant que l'on avait très-grande raison, que ce mot-là était bien digne de censure, quand on l'employait pour elle, et fit réponse en ce sens-là à la bonne Mère, la remerciant fort de sa sincérité; mais, par une incomparable simplicité, elle nous dit, en nous faisant écrire, qu'elle n'avait jamais fait attention si on la nommait *digne* Mère, ou autrement, ce qui provenait de sa grande indifférence pour les choses de ce monde et de son attention continuelle à Dieu.

Peu de semaines après ceci, elle reçut des lettres de quelques

autres personnes, qui n'étaient rien moins que civiles, lui disant que cela malédifiait, qu'elle se laissât appeler *digne* Mère, et qu'elle devrait effacer ce mot dans les écrits de l'Institut. Cette véritablement *digne* Mère lut cette lettre encore de meilleur cœur que l'autre, parce qu'elle était toute humiliante; et prenant garde tout de bon à ce mot de *digne* Mère, elle nous fit écrire à toutes les communautés de l'Institut, pour les conjurer de ne plus l'appeler ainsi; elle prit aussi le temps et la peine de faire lire devant elle les vies de nos Mères et Sœurs décédées, ainsi que le livre des fondations, afin de faire effacer ce mot de *digne* ordonnant très-expressément à la Sœur qui écrivait ces choses, de n'y plus mettre ce mot; lui représentant que la seule raison le lui devrait faire faire, « étant chose honteuse d'appeler *digne* celle qui était, disait-elle, si indigne. »

Une de nos supérieures lui écrivit un jour, par un excès de simplicité et de confiance, qu'elle avait pensé que l'âge lui avait fait relâcher de la grande et générale mortification qui reluisait autrefois en elle; qu'elle avait cru ainsi sur ce que, passant par son monastère, elle lui vit détacher sa petite manche pour prendre un insecte qui l'incommodait; qu'il lui semblait qu'autrefois elle n'eût pas fait cela. Cette Bienheureuse Mère nous fit lire, à trois ou quatre, les unes après les autres, cette lettre; elle le dit encore à la communauté, protestant qu'il n'était que trop vrai, qu'elle s'était relâchée en son attention sur ces petites mortifications, qu'elle voulait faire son profit de cet avis, remerciant avec des paroles tendres, pleines d'amour et de reconnaissance, celle qui lui avait donné cette lumière.

En quelques occasions si piquantes qu'on n'ose pas les exprimer, certaines personnes ayant hautement médit de cette *digne* Mère et de ses proches, elle n'en fit jamais semblant; et dit à quelques personnes de confiance qui savaient tout cela, que ce mépris et abjection lui avaient tellement servi pour son inté-

rieur, que, si elle n'eût craint de piquer et jeter dans la confusion les personnes qui lui avaient fait ce bon office, elle se fût mise à genoux pour leur en dire grand merci, à mains jointes, ce sont ses propres mots, ajoutant qu'elle l'avait fait devant Dieu, et avait dit de bon cœur : « Mon Père, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font. Par ces paroles, ajouta-t-elle, j'entendais qu'ils ne savaient pas le bien que m'avait apporté ce petit mépris. »

On l'a vue en des occasions souffrir les injures et reproches sans s'émouvoir aucunement, ni vouloir faire connaître son innocence, disant seulement: « Il faut bénir Dieu de tout, et ne se point excuser¹. »

M. du Péron, très-grand serviteur de Dieu, nous parlant de la débonnaireté avec laquelle il avait vu cette Bienheureuse Mère supporter une humiliation qui lui fut peut-être la plus cuisante en toutes les parties et circonstances, qu'elle ait jamais souffertes, nous rapporta que jamais cette Bienheureuse n'avait dit un mot que d'honneur, d'estime et d'affection, pour les personnes qui lui avaient donné cette pilule, sans être seulement dorée, et qu'il paraissait sur le visage de cette Sainte une allégresse si extraordinaire, qu'il ne la pouvait regarder sans admiration.

¹ La Sainte profitait de toute occasion pour s'humilier. Un jour, recommandant un malade aux prières des Sœurs; elle ajouta: « Je me recommande aussi à vos prières, mes chères Sœurs, j'ai une fièvre bien plus dangereuse, qui est celle de mon amour-propre. J'ai prou de quoi sentir la puanteur en moi. »

Une autre fois, elle assura qu'elle voudrait être inconnue à tout le monde. « Sans me comparer à sainte Thérèse, dit-elle, je dis bien que je voudrais être en quelque lieu inconnu, s'entend dans quelque monastère de la Visitation, car je ne voudrais pas être hors de là, pour que l'on ne sût ce que je suis et que l'on me laissât là en repos. » Et comme les Sœurs lui dirent que cela ne se pouvait pas faire, Sa Charité répondit: « C'est pourtant ce que je désirerais, d'être là une pauvre Sœur *allassée et vile* qui n'est propre à rien. » (Déposition des contemporaines.)

L'amour du mépris, en cette Bienheureuse, était suivi de la haine mortelle des louanges, auxquelles elle n'opposait pas une multitude de paroles d'humilité, mais en disait trois ou quatre, avec un tel poids, qu'on les voyait venir du fond du cœur et ses yeux nager dans l'eau; aussi l'on perdait l'assurance de poursuivre. Elle dit une fois à notre très-honorée Mère de Châtel, qu'après ses peines intérieures, rien sur la terre ne martyrisait son cœur comme les louanges, par la claire vue qu'elle avait que Dieu seul mérite d'être loué. Elle disait souvent qu'il ne faut point louer une personne en sa présence, ni pendant sa vie, car on ne sait pas quelle sera sa fin; elle ajoutait aussi avec un grand sentiment, ces paroles: « *Que Dieu s'est réservé le jugement, la gloire et la vengeance* »; elle a quelquefois entretenu fort longtemps la communauté sur ces paroles.

Définissant ce que c'était qu'être fille de la Visitation, elle écrivit les paroles suivantes: « Être vraie fille de la Visitation, c'est estimer le mépris, et mépriser l'honneur. » Elle disait que « l'humilité est la clef des trésors de Dieu; que si l'âme se présente devant lui sans cette clef, elle n'aura rien de ce qui est dans les coffres éternels, et demeurera misérable et pauvre. » Elle écrivit une fois à une supérieure de notre Institut, que, hors de l'humilité solide, il n'y a que des ombres et simples images de vertu. Souvent, en ses lettres et en ses discours, elle recommandait l'humilité, mais la véritable, qui fait aimer d'être tenu et traité pour ce qu'on se reconnaît devant Dieu. Elle ne voulut pas lire l'oraison funèbre de feu son frère, Monseigneur de Bourges, parce qu'il y avait des louanges de ses proches, et elle me dit : « Si vous y trouvez quelque chose de dévot, apprenez-le moi quand vous l'aurez lue; du reste, je ne veux pas en ouïr parler. »

En une autre rencontre elle ne voulut pas que nous lui lussions une lettre où l'on parlait des honneurs que quelques grands

avaient faits à cet unique frère, et comme le roi avait voulu communier de sa main, nous disant qu'elle aurait scrupule de s'y arrêter, et nous défendit de le dire à la communauté.

Dieu, qui fait la volonté de ceux qui l'aiment, a contenté le désir de son humble servante, et a permis qu'elle soit décédée dans la pure pratique de l'humilité, n'ayant aucune charge en l'Ordre, tenant le dernier rang et la dernière place; mais tout ce que nous pourrions dire de l'humilité de notre digne Mère, n'est pas comparable à la vérité qu'a comprise, en quatre paroles, notre très-honoré Père spirituel; *que l'excellence de l'humilité de cette sainte âme consistait à cacher son humilité même.*

CHAPITRE XIX.

LA DOUCEUR ET L'HUMILITÉ DE SA CONDUITE.

Ces deux chères vertus de douceur et d'humilité ont été les pivots sur lesquels toute la conduite de notre Bienheureuse Mère a toujours roulé. Elle a écrit, en diverses rencontres, à des supérieures nouvellement élues, qui craignaient le faix de la supériorité, que si elles étaient humbles, elles seraient prou fortes; entre autres, elle mandait à une, sur les derniers mois de sa vie, que, si un bâton sec avait le pouvoir de s'anéantir et humilier devant Dieu et qu'il fût choisi pour gouverner, que Dieu lui donnerait plutôt l'être sensible et intelligible, que de manquer de bien conduire par lui; que jamais les supérieures ne manquent à bien conduire qu'elles n'aient manqué à se bien humilier. Lorsqu'elle écrivait aux supérieures et aux Sœurs qui allaient en fondation, elle leur recommandait toujours de fonder leur conduite sur l'humilité, et que, comme pierres de fondement, elles se devaient poser si bas et si très-bas, par humilité, qu'elles ne se puissent pas trouver elles-mêmes pour remonter en haut. « Bienheureuses sont les âmes, écrivait-elle une fois à une de nos Sœurs, qui descendent si profondément en l'abîme de l'humilité, qu'elles en perdent toute la terre de vue! Dieu bénit telles âmes, en toute leur conduite et entreprises. »

Nous pouvons dire que la conduite générale et particulière de notre Bienheureuse Mère, sur son Institut, a plutôt été par

douceur et humilité que par autorité¹. Elle n'entreprenait rien sur nos maisons que par voie de prière, et avec une très-absolue déférence à Messeigneurs les Prélats et Pères spirituels. Une personne de notable considération la pria une fois fort instamment, de commander à une de nos Sœurs les supérieures de faire quelque chose qu'elle désirait grandement; cette Bienheureuse fit réponse en ces termes: « Trois choses m'empêchent de faire le commandement que vous désirez : la première parce que ce serait une moquerie de commander où l'on n'a droit que d'obéir (elle était alors déposée) ; la seconde, que moi, n'ayant aucun légitime pouvoir d'ordonner, nos Sœurs n'auraient aucune obligation d'obéir; la troisième est que, la chose étant raisonnable, sans doute, dès que nous aurons supplié nos Sœurs, elles useront de condescendance à notre désir. »

Le révérend Père Binet lui écrivit une fois, que l'on faisait courir le bruit qu'elle voulait retirer nos Sœurs de la conduite de sainte Magdeleine; elle lui fit réponse en ces termes: « Pour la froideur que votre Révérence me dit que plusieurs personnes de qualité ont conçue contre moi, pensant que je voulais retirer nos Sœurs de l'exécution de cette charité, certes, mon très-cher Père, j'embrasse cette abjection de tout mon cœur, quoique, en vérité, je n'y aie pas pensé. Premièrement, ma témérité ne va pas jusques à ce point, de présumer d'avoir l'autorité de le faire quand je le voudrais, ni ne voudrais l'avoir aussi. Quand donc, dans les occasions, l'on me demande mes sentiments, je les dis le plus sincèrement que je puis; si on

¹ Elle donna une grande preuve de démission d'elle-même lorsqu'on la supplia de faire imprimer le livre de ses *Réponses*, car elle le fit lire à la communauté, et supplia les Soeurs de lui dire tout naïvement ce qu'elles jugeraient devoir y être ajouté ou retranché. Même elle ordonna de lui faire ces observations par écrit pour ne pas s'en oublier. La Sainte fit aussi examiner ce livre par le révérend Père Dom Juste Guérin. (Dépositions des contemporaines.)

ne les suit pas, de vrai, mon très-cher Père, je ne m'en offense pas, et aurais grand tort de le faire. Si nos Sœurs m'écrivent pour savoir mes pensées, je les demande à Notre-Seigneur le plus sincèrement qu'il m'est possible, et si sa bonté me daigne écouter et donner la lumière de sa sainte volonté, je le leur dis selon la parfaite union et confiance que Dieu a mise entre nous, leur laissant, comme de raison, l'entière liberté de faire comme elles jugeront pour le mieux; car, mon très-cher Père, je ne traite ni ne dois traiter autrement avec nos maisons; je serais justement répréhensible par les supérieurs, si j' en usais autrement. » En ces paroles, on voit un récit naïf et fidèle de la manière dont cette Bienheureuse Mère s'est toujours comportée envers l'Institut.

Une autre fois, on lui écrivit qu'on la censurait fort de ce qu'elle ne mettait pas ordre à établir une *générale* après elle, puisqu'elle même en faisait la fonction; elle fit réponse en ces termes: « Ma très-cherre fille, vous pouvez dire à N. que je vous ai mandé que si j'ai fait quelques actions qui sentent la générale, c'était saillie de mon orgueil et promptitude naturelle; mais qu'au reste je ne pensai jamais à être *générale*; et si je pensais l'être, et voulais passer pour telle, je voudrais être partout montrée au doigt, comme vaine et vide de l'esprit de vérité. Il est vrai que l'Institut s'adresse à moi, mais c'est parce que j'ai quasi toujours été supérieure de cette maison d'Annecy, à laquelle tous les monastères ont autant de droit de s'adresser, que des enfants à leur maison paternelle; et certes, si je me suis jamais étudiée à quelque chose, ç'a été d'agir envers les monastères qui s'adressent à nous, avec une douce et humble charité, et sans autre pouvoir que celui de la cordiale prière¹. »

¹ Cette digne Mère dit un jour à la communauté, qu'elle avait fait en sorte, dans son gouvernement, de prendre l'avis des Sœurs en tout ce qu'elle faisait, et de leur condescendre en tout ce qu'elle pouvait; mais néanmoins si son

Lorsque cette Bienheureuse Mère passait par les maisons, l'on n'a jamais pu gagner sur elle qu'elle ait fait aucun acte de supériorité, non pas même de se mettre au chœur sur le siège de la supérieure, ni de dire le *Benedicite* et les *Grâces*; même, si elle avait quelque chose à dire au général de la communauté, elle faisait assembler les Sœurs ailleurs qu'au chapitre, lequel elle ne voulait point tenir: elle ne l'a jamais fait, que lorsqu'elle était supérieure. Même étant dans notre monastère de Moulins, ès derniers mois de sa sainte vie, où il n'y avait point de supérieure élue parce qu'elle n'avait point accepté la charge, comme nous l'avons dit ci-dessus, elle laissa faire à l'assistante toutes les fonctions de supériorité, ne voulant pas même donner la bénédiction à la fin de Complies; au contraire, elle s'inclinait pour la recevoir de la Sœur assistante, laquelle lui ayant dit qu'elle prononçait les paroles, mais sans oser faire le signe de la croix sur les Sœurs en sa présence, elle lui dit: « Ma chère fille, eh quoi! vous m'avez donc privée de ce bien-là; je vous supplie, ne le faites plus, il faut que chacun fasse sa charge; c'est à vous et non à moi à faire les fonctions de supérieure. »

Lorsque cette Bienheureuse Mère trouvait quelque chose en une maison digne d'être corrigée, elle le faisait avec une franchise humblement maternelle et généreuse; et de même, lorsqu'on lui donnait avis de quelques défauts, elle ne manquait point d'en avertir par lettres cordiales et en paroles rondes, sincères et sans flatterie, disant le mal et faisant voir le bien avec une ingénuité admirable, se rapportant toujours aux supérieurs

opinion ne se trouvait pas conforme à la leur, et qu'elle jugeât qu'il fût mieux de faire comme elle pensait, elle le faisait librement; quoique au partir de là en tout ce qu'elle pouvait s'accommoder à l'avis des autres, elle le faisait. « Et vous savez assez, mes Sœurs, que je dis vrai », dit-elle Ce qui est, en effet, connu de toutes celles qui ont eu le bonheur de la connaître un peu particulièrement. Pour moi, je l'ai remarqué en beaucoup d'occasions, l'ayant vu céder à l'opinion des Sœurs avec une extrême douceur sans faire semblant de rien. (Dépositions des contemporaines de la Sainte.)

par une déférence très-respectueuse et soumise; et quand les choses le requéraient, elle écrivait elle-même à Messeigneurs les Prélats, avec une confiance et humilité si filiale, qu'ils se rapportaient à elle de tout ce qui serait requis, lui laissant plein pouvoir ès monastères de leur juridiction; liberté dont elle usait avec toute déférence, retenue et modestie.

Plus elle avançait en âge et en perfection, plus elle allait adoucissant sa conduite; et en la dernière année de sa vie, elle dit à notre très-honorée Mère de Blonay: « Ma très-chère Mère, j'ai tourné et viré de tous les côtés que j'ai su m'imaginer; j'ai considéré et essayé toutes les conduites, et après tout, j'ai vu que la conduite douce, sincère et humble de support est la meilleure, et celle que les supérieures de la Visitation doivent suivre. » Elle écrivit aussi à une supérieure ce qui suit: « Ma chère fille, soyez ferme en votre observance; mais prenez garde d'être plus rigide à vous-même qu'aux autres; je ne dis pas seulement pour vos infirmités corporelles, car vous devez avoir en cela de la charité et de la condescendance pour vous-même, autrement vous donnerez de grandes inquiétudes aux filles, mais je dis pour la régularité et les petites misères de l'esprit: plus je vais et plus je vois que la douceur est requise pour entrer et se maintenir dans les cœurs, afin qu'ils fassent leurs devoirs envers Dieu. Et enfin, nos religieuses sont les brebis de Notre-Seigneur; il nous est bien permis, en les conduisant, de les toucher de la verge de la correction, mais non pas de les tondre ni écorcher, ou de les mener à la boucherie, cela n'appartient qu'au Maître Souverain. »

C'était aussi une des grandes maximes de cette Bienheureuse Mère, pour la conduite, de ne pas rendre le joug de la religion pesant par les surcharges de nouvelles obéissances; et disait « qu'une religieuse est assez chargée de sa règle; que le joug de la religion est léger, parce que Dieu le fait aimer, mais que parce qu'il est joug, il captive et assujettit la nature; que les

supérieures doivent tenir leurs filles en force et courage, afin qu'elles portent ce joug sans ennui toute leur vie. » Cette Bienheureuse disait aussi que, « tandis qu'une fille marche exactement en sa règle, il la faut voirement exercer pour la faire avancer de plus en plus à la perfection, mais cela sans rudesse, ains avec un esprit de très-douce charité et d'un zèle amoureux. » Quant aux défaillantes, elle voulait qu'on les portât à demander elles-mêmes pénitence de leurs fautes, et disait « qu'il leur en faut donner de légères, lorsqu'elles s'humilient véritablement, d'autant que la pénitence d'un cœur contrit est grande, quand il voit qu'on le traite bénignement. » Dans les pénitences ou corrections, elle n'usait jamais de paroles de mépris, de reproche ou qui ressentissent tant soi peu le dédain; elle savait parfaitement *blâmer le défaut en soulageant la défaillante*. Elle disait « qu'une des choses qui lui pesait davantage, en la charge de supérieure, était l'obligation de conscience de faire la correction et donner les pénitences, ce qu'elle disait néanmoins être une des solides parties de la conservation de la religion. » En quelque monastère, le prélat avait ordonné à une Sœur de ne boire que de l'eau pour quelques jours; cette Bienheureuse Mère, jugeant que l'estomac débile de cette fille en pâtirait, elle obtint licence de mitiger sa pénitence, et fit mettre secrètement, quelques jours durant, du vin blanc dans le pot d'eau de cette Sœur, afin que la communauté, qui avait vu ses défauts, ne s'aperçût pas qu'on lui levait sa pénitence.

Elle avait des supports incroyables pour les esprits faibles; il serait difficile de discerner qui tenait le dessus en sa conduite, ou une gravité toute sainte et pleine de majesté, qui retranchait la mollesse, la perte de temps, les retours d'amour-propre, ou une bonté maternelle qui la rendait accostable, amiable et compatissante aux infirmes de corps et d'esprit, les prévenant avec charité, les écoutant avec patience, leur parlant avec une charitable douceur, et les assistant avec une humble persévérance.

Elle disait « qu'aux petits courages, il ne faut pas les mettre de prime-abord à la tête de l'armée, crainte de leur faire prendre l'épouvante, ni leur montrer toutes leurs plaies, crainte qu'ils ne les croient incurables, mais il leur faut faire faire doucement leurs pas, à l'exemple du grand Apôtre, qui se tenait comme une débonnaire nourrice parmi ses enfants. »

Elle avait une charité vigoureuse et généreuse pour le soulagement corporel de ses filles, et des petits soins véritablement maternels, qui faisaient admirer comme quoi elle pouvait faire ses petites attentions parmi de si grandes affaires; mais beaucoup plus elle avait un soin constant, cordial, fort et infatigable, pour le bien spirituel de ses filles; c'était son but principal, et quand elle voyait une âme s'avancer en la solide vertu et en la vie intérieure, elle avait un zèle spécial pour la pousser au bien, et disait qu'à telles filles de bonne volonté, il ne fallait qu'éclairer leur chemin et échauffer leurs affections; que, pour peu qu'on les poussât, elles iraient bien avant dans la perfection.

Écrivant à une supérieure nouvellement élue, elle lui disait les paroles suivantes: « Votre charge, ma très-chère fille, est une charge de mère de famille; appliquez-vous avec un saint zèle au bien de votre maison, lequel consiste en deux parties: le temporel et le spirituel. Que votre conduite pour le temporel soit généreuse et humble, non point rétrécie ni splendide; gardez d'endetter votre maison, cela donne des inquiétudes grandes à celles qui succèdent, et des sujets de murmures. Si vous êtes pauvres, allez doucement et petitement; quant au spirituel, ayez-en un soin continuel, mais doux; rendez tant que vous pourrez vos filles fort dévotes, de là dépend leur bien; car, si elles se plaisent à converser avec Dieu, elles seront fort retirées et mortifiées; ne soyez point de ces mères tendres qui n'osent châtier leurs enfants, ni de ces mères bouillantes qui ne font jamais que crier; ne flattez

point l'amour-propre, procurez que vos filles vous laissent le soin d'elles-mêmes. Vous devez savoir, ma très-chère fille, que toutes vos Sœurs n'iront pas d'un même vol à la perfection; les unes iront haut, les autres iront bas, les autres mitoyennement; servez chacune selon leur portée. Il y a certaines bonnes petites âmes de qui l'on ne doit pas attendre autre chose que de les voir marcher en l'observance, leur petit train, sans les vouloir presser, car on les ferait tomber et s'embarrasser dans l'ennui et le chagrin; d'autres qui ont de grandes dispositions pour elles-mêmes et pour autrui; celles-là, il les faut pousser à la véritable vertu d'humilité et de dénuement d'elles-mêmes, avec une constance aussi douce que forte, et ne les point épargner. Si on loue votre conduite, humiliez-vous devant Dieu, lui référant cette gloire due à lui seul; si l'on blâme votre procédé, humiliez-vous dans cette vérité, que le rien ne peut rien; et tenez pour chose certaine, ma chère fille, que vous ferez prou avec la grâce de Dieu, si vous êtes humble, douce, généreuse et dévote. »

CHAPITRE XX.

COMBIEN CETTE BIENHEUREUSE MÉPRISAIT TOUT CE QUI SENTAIT L'ÉCLAT MONDAIN.

En la vie et en la mort, notre Bienheureuse Mère nous a recommandé l'amour de la bassesse, et à fuir comme poison mortel tout ce qui sent le monde, et qui nous pourrait donner de l'éclat devant les yeux du monde. Une fois, on lui disait qu'une de nos supérieures était un grand et bel esprit; que son monastère était dans le lustre par-dessus tous ceux de la province; qu'il n'y avait bonne compagnie où l'on ne parlât d'elle; que cette maison-là avait toute la vogue. Ce discours toucha vivement notre Bienheureuse Mère, et elle ne fit autre réponse, sinon: « Je n'ai jamais contentement de nos maisons, égal à celui que j'en reçois, lorsque l'on me dit que l'humilité, la dévotion et l'amour à la solitude y ont leur règne, et que l'esprit qui y domine, ne reluit qu'en simplicité, pauvreté, et mépris des choses de ce monde. » Elle nous inculquait extrêmement de nous tenir très-basses et petites devant tous les autres Ordres de religion; elle en a parlé dans ses *Réponses* en termes fort prégnants.

Écrivant à une supérieure qui se plaignait à elle de ce que quelques autres religieuses nous contrariaient, et faisaient par-dessous main que nous ne fussions point reçues en une ville, pour y établir plus facilement une maison de leur Ordre, cette Bienheureuse Mère lui disait: « Il est vrai, ma chère fille, nous remarquons que partout où les bonnes religieuses N. N. nous

peuvent contrarier, elles le font; mais, croyez-moi, n'opposons à leur pouvoir que notre impuissance; si elles veulent aller fonder à N., et qu'on les y veuille, laissez-les faire, ne vous opposez point: n'est-il pas raisonnable qu'elles passent devant? Si nous sommes humbles et déférentes, Dieu nous fournira des établissements, et meilleurs que ceux que l'on nous ôte. »

Cette Bienheureuse ne voulait pas que l'on fît haut sonner l'appui que l'Institut pouvait avoir des rois, reines, princes, princesses, grands seigneurs et grandes dames; elle disait qu'il se fallait prévaloir avec une si humble modestie de la faveur des grands, et de la bienveillance dont ils nous favorisent, qu'eux mêmes voient que nous nous en estimons indignes et que nous ne voulons point leur être importunes, et que chacun connaisse que nous ne faisons point parade de notre crédit.

Une personne de très-notable condition, et à laquelle nous avons de très-grandes obligations, vint un jour prier cette Bienheureuse d'écrire en sa faveur à Madame Royale, pour lui faire avoir une charge de capitaine dans ses gardes: jamais il ne le sut obtenir, elle lui dit toujours, avec un profond rabaissement, que ce serait un sujet de risée, si elle présumait d'avoir ce crédit; quoiqu'il lui fâchât extrêmement d'éconduire ce gentilhomme, elle le fit, et dit à la Sœur qui l'assistait, « qu'elle aurait grande honte si l'on disait à la cour: un tel a une telle charge par la faveur de la Mère de Chantal; » elle procura que Monseigneur de Genève écrivit à Madame Royale pour ce gentilhomme, disant « qu'elle prierait Notre-Seigneur pour lui, et que les vraies religieuses ne doivent estimer être en faveur qu'auprès de Dieu. »

On l'avertit une fois qu'une supérieure déposée avait acquis beaucoup de crédit, et qu'elle écrivait fort souvent des lettres de faveur pour des procès et autres affaires; cette digne Mère chercha dextrement l'occasion de l'en avertir en charité, lui remon-

trant que cela était trop éclatant pour notre petitesse, et lui dit avec confiance, qu'elle-même qui avait de grandes alliances et connaissances au parlement de Dijon, ne se souvenait pas, depuis qu'elle était religieuse, d'y avoir écrit des lettres de faveur, qu'à un sien cousin germain, pour des affaires de piété et de charité; que nous nous devrions tenir indignes que nos noms fussent sus ou prononcés dans les cours ni dans les parlements.

Cette digne Mère n'ignorait pas l'estime et l'affection que la reine avait pour elle, ce que cette religieuse princesse témoignait, s'enquérant souvent de ses nouvelles. Lorsque le ciel eut ouï les vœux de la France, et que cette bonne reine fut enceinte de ce Dauphin tant désiré, Monseigneur de Bourges lui allant donner la joie de son heureuse grossesse, Sa Majesté le chargea d'écrire à notre Bienheureuse Mère, qu'elle se recommandait à ses prières, et qu'elle fît prier tout son Ordre à son intention. Monseigneur de Bourges, écrivant cela à cette Bienheureuse, la pria fort instamment d'écrire à la reine, pour la féliciter de sa grossesse, l'assurant que Sa Majesté l'aurait singulièrement agréable; mais elle s'en excusa, priant ce bon prélat d'assurer la reine qu'elle avait écrit à toutes nos maisons, afin qu'on priât instamment pour Sa Majesté; et comme nous l'engagions de condescendre à Monseigneur de Bourges, et d'écrire cette lettre de congratulation, elle nous répondit : « Non, ferai-je vraiment; car, qui suis-je, moi, pour me hasarder d'écrire à cette grande reine? Nous nous devons tenir si basses et si cachées, que nous ne cherchions jamais inventions humaines pour nous maintenir dans l'affection des grands; si nous leur rendons bien nos devoirs devant Dieu, le priant pour leur conservation, heureux succès, et surtout pour leur salut, Dieu nous fera connaître à eux lorsque nous aurons besoin de leur protection, et inclinera leurs affections de notre côté. » Elle disait encore que les grands ont de grandes pensées; c'est pourquoi, nous,

qui ne sommes que petitesse, ne devons pas croire qu'ils pensent à nous.

Elle disait une fois qu'elle croyait qu'il n'y avait guère de congrégations plus aimées des grands que la nôtre, et que c'était un don de Dieu, lequel nous perdriens, si nous le voulions conserver par des adresses humaines.

Elle rompit tout à fait quelques affaires bien importantes; parce qu'elles nous tiraient dans une grande autorité et faveur mondaine; et une fois, parlant de cela, elle mit la main sur ses yeux, avec une grâce ravissante, et nous dit : « Dès que l'on m'a fait voir ce grand éclat mondain, mes yeux ont été éblouis, et je n'ai plus vu goutte en cette affaire, répétant souvent ces paroles: L'éclat des filles de la Visitation est d'être sans éclat; et leur gloire, est la petitesse¹. »

On lui écrivit une fois que nos Sœurs de Paris pourraient beaucoup en une affaire, d'autant qu'elles avaient grand crédit au Parlement; elle leur répondit : « Il est vrai qu'elles y ont grand crédit, et Dieu le leur conserve, parce qu'elles conservent envers Dieu leur simplicité et bassesse, et un très grand oubli du monde. Je puis vous assurer que ces trois vertus éclatent dans leur communauté, et cela est notre véritable éclat. »

Lorsque cette Bienheureuse allait par les champs, elle évi-

¹ Une autre fois, ayant reçu des nouvelles de quelques prospérités temporelles advenues à une maison de notre Ordre, elle dit le soir toute pensive: « J'ai été tout le jour toute craintive et en appréhension qu'avec le temps les filles de la Visitation n'aiment l'éclat, ce qui me toucherait le cœur d'une douleur incroyable. Je crains que l'on se jette trop dans des petites gentillesse mondaines, qui ruineront notre humilité et notre simplicité; mais d'autre part, je me suis sentie cette espérance, que si jamais fille de la Visitation est si téméraire que de vouloir paraître, Dieu la ravalera jusqu'à l'abîme de son néant, et la rabattera jusqu'aux profondeurs de la terre. Je l'en supplie de tout mon cœur; oui, c'est de tout mon cœur que je l'en supplie. » (Dépositions des contemporaines de la Sainte).

tait, tant qu'elle pouvait, qu'on lui fît des entrées pompeuses et avec cérémonie. Quant elle était contrainte de recevoir des harangues de ceux du clergé, ou des magistrats, qui l'allaient visiter en corps, elle rougissait comme une jeune fille qui reçoit une abjection, et y répondait avec peu de paroles, comme voulant faire voir qu'elle ne savait pas correspondre à ce qui sentait la mondanité et le faste.

Une fois, une Sœur lui dit que madame de Toulonjon, sa fille, lui avait donné charge de l'avertir quand elle devait partir, pour son voyage de France, de l'année 1635, afin qu'elle allât l'attendre sur chemin, pour la conduire. Cette Bienheureuse se tourna gracieusement du côté de notre chère Mère Favre, et lui dit: « Que ferons-nous là? Dieu sait quelle consolation ce me serait d'avoir ma fille avec moi; mais c'est une pitié, il faut avoir litière, carrosse, train, tout cela me déplaît extrêmement; quand nous arriverions en quelques villes, on dirait: C'est la Mère de Chantal qui va à Sainte-Marie; cela vous sent le monde, et m'est à contre-cœur; j'aime tant, ajoutait-elle, mon petit train, notre litière fermée, notre ecclésiastique et deux muletiers. »

Avec quelle force cette digne Mère a résisté que cinq ou six de nos Sœurs, issues de grandes maisons, aient accepté de grandes abbayes qui leur étaient offertes par leurs proches; et combien a-t-elle su gré à notre chère Sœur Anne-Marie de Lage, de la généreuse résistance qu'elle fit d'elle-même à M. le duc du Puy-Laurent, son frère, pour un semblable sujet; elle écrivit à notre chère Mère Marie-Jacqueline Favre: « Au reste, la chère Mère de Poitiers (c'est celle dont nous venons de parler) est bien heureuse d'avoir tant témoigné de vertu et d'amour à sa petite vocation, et donné cet exemple à son Institut, duquel celles-là seront illégitimes, qui ne sauront pas d'une franche volonté préférer la bassesse à la grandeur! O Dieu! que j'aurais d'aversion à voir une de nos Sœurs s'appuyer sur une

crosse, et posséder le rang, le nom et le train d'une dame! »

Cette Bienheureuse a défini dans ses *Réponses*, avec des paroles qui semblent exagérantes, bien qu'elles ne le fussent pas selon son zèle, que jamais nous ne devons accepter, ni posséder abbayes ni prieurés, si ce n'est pour les transmuter entièrement en des monastères de la Visitation, et cela avec provision de Rome; et encore, en ceci, voulait-elle que nous fussions extrêmement réservées.

Une fille, un peu mécontente, écrivit une fois à cette Bienheureuse Mère, qu'elle avait quitté une abbaye et un prieuré, pour être fille de Sainte-Marie, et qu'ayant refusé la crosse que saint Benoît lui présentait, elle n'avait trouvé qu'une croix ès mains de notre Bienheureux, pour elle. Cette digne Mère lui répondit: « Ma fille, c'est votre bonheur d'avoir trouvé la croix; la crosse n'ouvrit jamais le ciel à personne, la croix l'ouvre à tout le monde En vain vient-on à la Visitation, si l'on prétend y trouver autre chose que la vie cachée et humble de la croix; car, ma chère fille, ne lisez-vous pas que la Congrégation même est fondée sur le mont du Calvaire? »

Non-seulement cette Bienheureuse Mère haïssait le faste en ces choses considérables, mais jusques aux moindres : les contenance composées, les discours étudiés, la propreté affectée, le langage à la mode, les lettres de compliments et de mots recherchés, tout cela lui était en horreur; et quand il venait quelque fille qui parlait mignardement, cette Bienheureuse prenait un soin incroyable de lui faire changer son langage, la reprenant à tout coup et la faisant lire devant elle, pour lui faire prononcer les mots tout à la bonne foi. Même elle ne voulait pas qu'en traitant et parlant des choses spirituelles, nous usassions des termes de doctrine et de suréminence, disant que cela est contraire à l'humilité et simplicité de vie de laquelle nous devons faire une absolue profession.

Allant par nos maisons, elle trouvait d'ordinaire qu'on lui préparait des agenouilloirs au chœur; jamais elle ne s'y voulait mettre, ni souffrir sur sa table un petit tapis de serge noire. « Sommes-nous dames? disait-elle, nous faut-il les appareils du monde? » Elle faisait ôter tout cela devant elle.

Une fois, il vint une religieuse céans qui était un peu musquée; cette Bienheureuse Mère dit que, toutes les fois qu'elle l'approchait, le cœur lui faisait mal de cette senteur, et dit: « Je m'admire en cela, car nos princesses viennent ici tant musquées et parfumées que tout ce qu'elles touchent demeure odoriférant, et je ne pense pas seulement à leur senteur; mais à cette autre personne, cela me donne au cœur; je crois que cela provient de l'aversion que nous devons avoir des choses mondaines ès personnes religieuses qui ne doivent point porter d'autre musc que celui de l'odeur de leur piété, humilité et modestie. »

Elle détestait grandement les fredons et mignardises du chant; et quoiqu'elle aimât fort d'ouïr des belles voix, et des litanies et cantiques bien chantés, elle voulait que ce fût simplement, sans ces feintes et artifices du monde.

Elle voulait que, non-seulement en nos personnes, mais encore en nos bâtiments, tout respirât cette humble simplicité et mépris du monde. Notre Bienheureux Père, parlant d'elle en une épître, sur le sujet du peu de place que nous avons en ce premier monastère, dit: « Quant à notre Mère, elle a si bien appris à loger au mont du Calvaire, que toute habitation terrestre lui semble encore trop belle. »

Cette Bienheureuse nous a souvent dit que les supérieures, quand on bâtissait, se devaient tenir bien attentives, afin que les architectes ne fissent rien faire qui ressentît la splendeur, et qu'elle était mortifiée toutes les fois qu'elle se représentait un certain pavillon qui fait l'entrée du logis des tourières et des parloirs, en notre maison de Tours, « parce que, disait-elle, cela

sent son petit château; mais il a été fait avec tant d'affection et de sainte bonne foi de la part de celui qui conduisait le bâtiment, que cela seul me le rend supportable. » Lorsque nous écrivions la fondation de notre monastère de Troyes, en Champagne, cette Bienheureuse Mère y fit ajouter qu'il y avait des superfluités aux bâtiments par des embellitures que l'architecte y avait fait faire, à quoi les Sœurs n'avaient pu avoir l'œil, parce que l'on bâtissait loin de leur séjour. En ce dernier voyage, elle reprit nos chères Sœurs de Nevers de ce qu'il y a trop d'embelliture au portail de leur nouvelle église, et leur ordonna d'écrire à tous nos monastères qu'elles avaient failli en cela, tant elle craignait que ces exemples pussent tirer à conséquence, et que d'autres voulussent faire ce qu'elles voyaient que d'autres avaient fait.

CHAPITRE XXI.

DE SON AMOUR A L'OBSERVANCE RÉGULIÈRE.

La règle et les actions de notre Bienheureuse Mère étaient tellement ajustées l'une à l'autre, que l'on peut dire que l'une était la juste mesure de l'autre, et qu'elle avait, selon l'enseignement qu'elle nous en a donné, à la fin de sa vie, ajusté toutes ses inclinations à la règle, et non pas la règle à ses inclinations.

Elle recommandait incessamment la ponctualité de l'observance, soit en ses lettres, soit en ses discours; mais une ponctualité sans gêne et sans rétrécissures; une ponctualité gaie et amoureuse, une ponctualité provenant de l'intérieur, et nous répétait fort souvent de n'avoir point une exactitude à l'écorce de la lettre, mais qu'il fallait pénétrer le sens et l'esprit de la lettre. « Il est bon, disait-elle, d'observer la règle qui dit que l'on ira promptement au son de la cloche; mais beaucoup meilleur d'observer, ric-à-ric, celle qui ordonne la parfaite abnégation de sa propre volonté. » Elle nous disait souvent: « Mes Sœurs, j'ai si grand peur que nous nous contentions de cette observance extérieure, sans nous appliquer aux règles qui concernent purement la perfection intérieure ! nous rendrons un compte plus exact de celles-ci que des autres. » Elle disait qu'elle ne savait point de règles qui la pressassent de si près que celle-ci: *Elles feront toutes choses en esprit de profonde, sincère et franche humilité*: qu'il fallait remarquer que la règle

dit *en esprit* et non pas en contenance, en paroles et en beau semblant.

Elle recommandait aussi, avec une affection singulière, l'exactitude aux petites choses, et répétait souvent cette parole prononcée par l'éternelle vérité: *Celui qui rompra un de ces petits commandements et enseignera aux autres à faire de même, sera tenu le plus petit au royaume des cieus.* Cette vérité nous porte à croire notre Bienheureuse Mère très-grande au royaume des cieus; car elle a observé et nous a enseigné d'observer, avec une fidélité véritable, tous ces très-petits commandements de règle, cérémonies et petites ordonnances, qui sont en grand nombre ès maisons religieuses, esquelles tout se fait avec règlement et bon ordre. Plus elle avançait en âge, plus elle se rendait ponctuelle en ces petites ordonnances et minces pratiques; elle ne se fût pas dispensée d'un enclin de tête, d'une cérémonie, d'une attention à trousser sa robe en descendant un escalier.

Etant déposée, elle était des premières, la veille du jour de l'an, à remettre, à la Sœur assistante, sa croix, chapelet et images pour les changements, où elle tirait comme les autres Sœurs, sans vouloir de dispense. Elle se mettait à genoux pour faire les avertissements devant la supérieure comme les autres; que si l'on avertissait plusieurs Sœurs ou la communauté en général, de quelque défaut d'observance, elle était des premières à genoux pour s'en accuser, pour peu qu'elle crût y avoir manqué; car elle n'approuvait pas que l'on s'accusât à la légère de toutes choses, et disait que c'était faire une action si vénérable sans application et par manière d'acquit.

C'était une chose admirable que l'exactitude qu'elle avait à se trouver à tous les Offices et oraisons même extraordinaires, qui ne sont que permis par la règle. Son âge et la multitude de ses affaires lui ayant rendu les matinées fort utiles, elle demanda permission à feu Monseigneur de Genève de s'exempter d'assister

à tierce et à sexte, où elle n'assistait guères que les fêtes; elle dit aussi à notre très-bonne Mère de Châtel de demander permission à Monsieur notre très-honoré Père spirituel, pour une Sœur qu'elle occupait aux écritures, et qui, à cause de cela, ne pouvait assister aux communautés.

Lorsque cette Bienheureuse Mère fit faire l'ornement, pour la béatification de notre Bienheureux Père, comme c'était une besogne de longue haleine, et qu'il fallait de nécessité que les Sœurs se levassent un peu matin l'été, et s'absentassent des Offices, elle le dit à Monseigneur de Genève, et nous ordonna de prendre un temps et le son d'une cloche à laquelle nous nous rendrions prompts à partir, pour faire nos exercices, afin qu'en cela nous nous tinssions toujours dans l'observance.

Lorsqu'elle ordonnait aux Sœurs de se trouver à quelque travail commun, comme à porter du bois, des pierres, de la lessive et autres choses, elle ne manquait point de s'y trouver; même quand son âge et sa petite complexion lui eurent diminué les forces, elle portait trois charges en l'honneur de la sainte Trinité, ou cinq en l'honneur des cinq plaies; puis se retirait, disant gracieusement: « Nos Sœurs offrent à Notre-Seigneur, selon la richesse de leur ferveur, et moi, selon ma pauvreté et faiblesse. » Ce qui faisait qu'elle avait tant de temps pour se trouver avec la communauté, c'était qu'elle n'en perdait point en discours inutiles; elle écoutait véritablement les Sœurs selon leurs besoins, avec une amiable bonté et patience; mais, après cela, elle coupait court aux superfluités, avec une si sainte fermeté, que l'on n'avait pas l'assurance de s'approcher d'elle pour cela; même, elle reprenait et faisait avertir les Sœurs, si, faute de prévoir à demander leurs congés aux obéissances, il fallait qu'elles parlassent au silence.

Quant au parloir, elle avait une adresse incomparable pour s'en dégager; et, comme elle avait une entière charité pour y demeurer, et souvent et longuement, lorsque la charité le re-

querrait, pour la consolation de quelque âme, aussi prenait-elle, avec une sainte rigidité, l'occasion de s'en dégager lorsque les Offices sonnaient ou quelque autre communauté, quand elle n'y était retenue que par des personnes dont elle osait se séparer, ou par des discours indifférents. Elle disait « que notre grande civilité est de nous montrer bonnes religieuses; » il lui était bien plus facile d'en user de la sorte qu'à aucune autre, plusieurs personnes se tenant satisfaites seulement de l'avoir vue, et n'eussent osé par respect la retenir. Elle disait encore « que la religieuse amie des discours inutiles ne sait guère que c'est que de converser avec Dieu. »

Elle avait une affection non pareille à la sainte lecture; néanmoins, les jours ouvriers, elle n'y employait que la demi-heure que la règle ordonne; et lorsque l'on eut conclu que celles qui ne voudraient pas prendre leur demi-heure de repos, l'été, après midi, étaient obligées de faire leurs ouvrages, cette Bienheureuse, qui avait jusqu'alors accoutumé de donner cette demi-heure à la sainte récréation de son esprit, lisant dans la Sainte-Écriture, se retrancha absolument cette petite liberté, et s'assujettit à faire son ouvrage, comme les autres, lorsqu'elle ne reposait pas; et, lorsque les Sœurs la priaient de continuer à faire cette demi-heure de lecture, elle répondit: « Il faut toujours faire ce qui est plus conforme à la règle, quand on en a la connaissance. » Quelquefois, elle revenait du parloir fort lassée et abattue, qu'il n'y avait plus qu'un demi-quart d'heure de récréation, les Sœurs la priaient, pour ce peu de temps, de ne pas reprendre son ouvrage; elle se souriait gracieusement: « Eh! que ferons-nous de la règle, disait-elle, qui ordonne que les Sœurs s'entretenant aux récréations feront leurs ouvrages? » Cela dit, elle prenait le sien¹. Elle répétait

¹ Une autrefois, cette digne Mère étant extrêmement accablée d'affaires et de mal, elle n'avait dîné que fort longtemps après les autres, et quand elle fut venue à la récréation, elle prit promptement, selon sa très-louable coutume,

souvent que rien n'était ordonné en vain dans les règles et familles religieuses, et avait grande aversion que l'on glosât ou que l'on fit des questions qui tant soit peu retirassent de cette entière simplicité et fermeté à l'exactitude; et, d'ordinaire, elle ne répondait autre chose, sinon: « Voyez ce qui est écrit et le faites. »

Une supérieure lui proposa une certaine méthode de faire rendre compte aux Sœurs de leur intérieur, en sorte qu'elles ne le fissent que de trois mois en trois mois; que les autres mois, elles iraient seulement dire un mot, et que toutes auraient passé en une heure; cette Bienheureuse fut touchée tout à fait de cette proposition, et fit réponse un peu fortement, « que si elle savait des maisons où l'on interprêtât dans ces largesses-là l'observance de la règle, qu'elle s'en plaindrait au supérieur, priant la bonne Mère, si elle avait fait ce défaut, de s'en confesser, et de s'en imposer quelques pénitences elle-même, en sorte qu'elle s'en ressouvînt toute sa vie. » Quasi en même temps, une autre supérieure lui manda qu'elle faisait rendre compte un mois à un des chœurs, et l'autre mois à l'autre, et cela, à cause qu'elle avait des grandes occupations, tant au bâtiment qu'aux autres affaires; cette Bienheureuse lui répondit: « Ma chère fille, votre grande occupation doit être d'observer

son ouvrage; une Sœur lui dit : *Ma Mère, Votre Charité est prou lasse ; s'il lui plaisait de ne prendre pas son ouvrage, l'on ira sonner à cette heure la fin de la récréation.* « Vraiment, dit cette âme très-pure, il est vrai que je suis un peu lasse, mais je me confesserais si je perdais du temps peu ou prou; il le faut employer afin de n'en rendre pas compte; tant que je me pourrai traîner, je désire ne point manger le pain de la religion en vain, car notre temps, ni nous, ne sommes plus à nous-même; je vous assure qu'il se fait plus de péché en la Religion de ce côté-là que l'on ne pense. Perdre le temps en la Religion c'est larcin; nous sommes à Dieu et à la Religion, mes Sœurs; le corps n'ôte que trop à l'esprit: faisons que l'esprit lui arrache des griffes tout ce qu'il pourra; pour peu qu'il ait, c'est assez. » (Dépositions des contemporaines de la Sainte.)

votre règle sans en omettre un iota, et je vois que vous l'enfreignez en un point très-essentiel, qui est la direction intérieure des Sœurs; or, je vous conjure, relevez-vous de ce défaut, mais absolument; et demandez pardon à votre chapitre du mauvais exemple que vous lui avez donné en donnant cette entorse à la règle, afin que nul n'en tire conséquence; je bénis Dieu de ce que me voici sur le dernier triennal de ma vie, sans que je me souviennne d'avoir jamais passé un mois sans faire rendre compte à nos Sœurs, sinon quand j'ai été absente en voyage, et une seule fois au temps de ma grande maladie. » Cette Bienheureuse Mère était si exacte en ce point, que, devant aller faire des petits voyages par nécessité à nos monastères voisins, comme Chambéry et Thonon, elle partait après avoir fait rendre compte aux Sœurs et revenait à point nommé pour les ouïr le mois suivant.

Des conseillères, d'une de nos maisons, écrivirent à cette Bienheureuse Mère quelques semaines seulement avant son départ pour Moulins, en son dernier voyage, pour la supplier d'agréer que le dernier triennal de leur Mère fut de quatre ans ou que l'on retardât sa déposition de quelques mois, et puis, qu'on laissât écouler un an sans faire élection, en sorte que cette Mère ne fût déposée que de nom, et que d'effet elle conduisît toujours, disant qu'elle leur était si utile pour leur bâtiment, et autres raisons que cette digne Mère nommait déraisonnables. Elle fut si touchée de cette proposition si fort contre l'observance, qu'elle en pleura, et nous dit « que si Dieu l'abandonnait jusqu'à ce point, que d'écrire ainsi, afin de procurer que l'on fît des choses contre l'observance et les règles, qu'elle voudrait que la main lui séchât, pour donner l'exemple à tout l'Ordre de se tenir ferme et simple à l'observance; que toutes ces interprétations étaient, en l'Institut, comme ces faux traducteurs entre les juifs, qui annulaient la loi par leur tradition »; et, appelant notre chère Mère de Blonay, elle lui dit: « Ma

chère Mère, que diriez-vous de ces filles qui m'ont écrit telle chose? Je vous assure que si un monastère faisait ce qu'elles me disent, et que les supérieures n'y voulussent pas mettre ordre, j'aurais recours à Rome; car, après avoir fait un triennal de quatre ans, l'on dira que le premier se peut bien faire de cinq, et ainsi l'observance s'abattra peu à peu; et, si je ne savais l'innocence des filles qui m'ont écrit, et n'étais assurée qu'elles s'arrêteront à ce que nous leur dirons, je leur procurerais une bonne mortification de leurs supérieurs, et qu'ils les déposassent de leurs charges de conseillères¹. »

¹ Elle appréhendait fort que la prudence humaine se glissât dans l'Institut, et un jour, sur quelques petites interprétations, inspirées par la sagesse ou pour mieux dire l'esprit du monde, au sujet de quelques points d'observance, cette Bienheureuse dit: « que rien ne l'affligerait en sa vie que de voir la prudence humaine en nos maisons, laquelle nous tire hors du train de la simple observance. » « Oh! ces sagesse humaines, s'écria la Sainte, mais plutôt ces têtes faibles qui veulent opposer leur sagesse et leur jugement à celui du Saint-Esprit qui a dicté leur Règle et leur Coutumier ! Qu'elles se retirent de moi; car, sans mentir, je n'ai pas assez de force pour les supporter. Dieu veuille que je meure devant qu'elles fassent pratiquer leurs interprétations. Ce sont des traditions comme celles des pharisiens! Oh! Dieu nous en préserve! Que s'il doit nous arriver du relâchement, de la désunion, du détraquement de nos observances dans cet Institut, je prie Dieu qu'il tire tout d'un coup en paradis toutes celles qui sont en l'Ordre, et puis qu'il l'anéantisse et qu'il ne soit plus question de nouvelles choses. J'aimerais plus en voir l'*exterminement* et l'anéantissement total, que d'y voir la dissolution, le détraquement, la désunion et l'inobservance. Mes Sœurs, ne faisons point les philosophes, suivons simplement ce qui est marqué et commandé, glorifions notre saint Fondateur et nous ennoblirons les lois de son Institut, qui est la chose qu'il avait le plus à cœur. Comment lui accroîtrons-nous sa gloire accidentelle, si nous ne faisons pas ce qu'il nous enseigne? Je crie toujours *humilité, simplicité*, Dieu veuille que je sois bien entendue, car en cela consiste la conservation de ce pauvre Institut!... »

Quand on demandait à notre Sainte Mère de se dispenser de quelque exercice ou observance à cause de sa santé, elle répondait : « Hélas! si l'on voulait se dispenser de ce à quoi l'on est obligé et de tout ce qui peut incommoder l'on n'observerait jamais ni la Règle, ni les communautés. Il ne faut pas être si facile à se dispenser de son devoir, et quand bien nous saurions

Cette Bienheureuse Mère avait cette sainte observance si à cœur, qu'elle s'y tenait ferme, même dans les voyages, portant une montre pour faire ses oraisons, lectures, et dire son Office à l'heure que la constitution l'ordonne. Elle portait toujours sa *Règle* sur elle et y lisait chaque jour quelque chose, la baisant d'ordinaire, après l'avoir lue, et ne se contentait pas de lire les *Constitutions* une fois le mois, comme il est ordonné; mais il y avait certains points qui regardent la perfection intérieure, qu'elle lisait souvent et conseillait aux Sœurs de faire le même, disant qu'il n'y a plus excellent livre pour une religieuse, que sa *Règle*.

que pour suivre la communauté nous *vivrons un peu moins*, à cause de l'incommodité que nous en recevons, nous ne devrions pas laisser de le suivre; à plus forte raison ne se faut-il pas dispenser pour de légères incommodités. Quiconque étant obligé à une Règle la penserait observer sans peine, il se tromperait; car l'on ne fait pas le bien sans qu'il en coûte toujours quelque chose. » (Dépositions des contemporaines de la Sainte.)

CHAPITRE XXII.

DE SA DOUCE CONVERSATION ET DE SON EXACTITUDE AU SILENCE.

Comment n'aurait pas été agréable la conversation de celle qui ne conversait en la terre que l'esprit au ciel; je n'entends pas parler ici de la conversation de cette Bienheureuse avant son veuvage, il ne faudrait pour cela que décrire les entretiens d'une dame généreuse, de bon jugement, d'un esprit agréable, d'une façon attrayante, mais naïve; d'un bon discours, mais sans flatterie et sans affecterie; toujours modeste, et en tout très-aimable et très-aimée de toute sa province.

Quand elle fut veuve, elle moula ses conversations sur les instructions que notre Bienheureux Père donne à sa chère Philothée. Ce n'était plus qu'une gracieuse sérieux; qu'une aimable et suave piété, qu'une prudente et dévote condescendance, sans gêne ni contrainte, selon les temps, les lieux et les personnes; mais quand elle fut entièrement retirée des cavernes des léopards, pour entrer dans les secrets et se retirer ès pertuis de la vie religieuse, il faut avouer que cette sainte épouse parla un nouveau langage; ce n'était plus que des discours de Sulamite, et nous avons appris de nos premières Mères, qu'il n'y avait rien de plus fervent, au commencement de l'Institut, que les conversations et récréations des Sœurs. Ces bénites âmes étaient enivrées d'un lait meilleur que le vin, et ne pouvaient se dilater ni se réjouir qu'au souvenir des mamelles du souverain Bien-Aimé; elles ne parlaient quasi d'autres choses que de la ferveur de l'oraison et de la fidélité de la mortification, se

disant, avec une simplicité ravissante, leurs petits biens; de quoi notre Bienheureuse Mère leur donnait un exemple si doux, que toutes étaient attirées à l'odeur de ce suave parfum. Cela passa si avant, que notre Bienheureux Père ordonna que l'on ne parlât point tant de l'oraison à la récréation, que l'on se mît d'avantage dans l'indifférence et dans les discours moins sérieux. Pour se bien récréer, il fallait que notre Bienheureuse Mère y fût, et quand elle manquait aux récréations, il y manquait la meilleure partie de la joie et de la suavité; elle portait l'une et l'autre sur son visage, et cette digne Mère a eu grand soin, dans ses *Réponses*, de bien inculquer aux supérieures, combien l'exercice de la récréation est nécessaire aux filles, surtout à celles, qui, comme nous, doivent faire profession d'une grande solitude, retraite et vie intérieure.

Une fois, une de nos Sœurs les supérieures lui écrivit qu'il lui semblait que sa charité devait donner quelques avis, afin que les récréations se fissent avec sérieux; que, pour elle, elle avait peine à voir rire ses filles, quand elle pensait que saint Benoît ne riait jamais; cette Bienheureuse Mère lui fit réponse: « Ma chère fille, il faut honorer tout ce que les saints ont fait; si vous étiez Bénédictine, nous nous mettrions en devoir de vous faire expliquer ce trait de la vie du grand saint Benoît, mais puisque vous êtes de la Visitation, il faut comprendre l'esprit du saint Fondateur, lequel était un saint, je vous en assure, et sa sainteté ne l'empêchait pas, dans les temps d'une sainte récréation, de porter un esprit de joie gracieuse, qu'il communiquait aux autres, et riait de bon cœur quand il en avait sujet. Je lisais, il y a peu, dans l'Écriture, que Sara, sur le sujet de la conception de son fils, disait : *Le Seigneur m'a fait rire* ; je pensais que l'esprit de Dieu porte joie, et que puisque sa Providence nous a assujettis au boire, au manger, au dormir et aux divertissements, nous devons dire: le Seigneur me fait boire, le Seigneur me fait manger,

le Seigneur me fait dormir, le Seigneur me fait rire et récréer; et ainsi tout se fera par l'obéissance et au nom du Seigneur. Prenez garde, ma chère fille, à ne point retrancher à vos Sœurs la liberté que la règle leur donne, et ne soyez point si rigide; pourvu que les récréations se fassent selon la règle, soyez contente. Voyez-vous, ma fille, nous autres supérieures, quand nous avons passé une partie du jour dans les affaires, à parler aux Sœurs ou dans le parloir, nous trouvant aux récréations, il nous semble être de loisir, et que nous donnerions volontiers ce temps-là à un entier recueillement; mais nos Sœurs qui n'ont bougé du chœur et de leurs cellules, elles ont nécessité de débânder leurs arcs, comme dit notre Bienheureux Père. »

Il est vrai que cette Bienheureuse Mère, depuis quelques années, soit par la multitude d'affaires, soit par la grandeur de son attention intérieure, soit pour l'extrémité de ses peines d'esprit, soit par le continuel ennui qu'elle avait de la vie, ou par l'abattement de l'âge, ne se récréait plus autant que dans ses premières années; mais elle nous en laissait une entière liberté, et quand elle voyait qu'à cause d'elle nous nous taisions, elle nous priait de parler, et que si elle ne disait mot, c'était parce que son oppression d'estomac l'en empêchait, et pour nous donner plus de confiance, elle faisait parfois quelques petits contes de récréations.

Elle était la surveillante de celle qui a charge de souvenir quelquefois de la divine présence durant les récréations, et le faisait souvent elle-même, entrejettant quelques paroles dévotes, et quand la fin de la récréation s'approchait, elle mettait en train quelques choses de dévotion, afin qu'on s'en allât au silence, avec une affection spirituelle. L'avent et le carême, elle désirait que nos récréations fussent plus dévotes qu'aux autres temps, et, quelquefois, en ces temps-là, elle nous disait (non point qu'elle en fît coutume ni habitude générale) : « Récréez-vous

tant que vous voudrez demi-heure, et l'autre demi-heure, vous me la donnerez pour parler de Notre-Seigneur. » Tandis que nous employions notre première demi-heure, elle se tenait les yeux fermés en filant doucement sa quenouille; mais quand le temps de parler de Notre-Seigneur était venu, elle trouvait bien sa langue et son estomac.

Quant à ses conversations en particulier ou au parloir, elle était sage, sainte, gravement suave; elle avait en singulière recommandation de ne point demeurer inutilement au parloir, ne voulant point savoir les nouvelles du monde, et quand elle en savait quelques-unes, jamais elle ne les apportait dans la communauté.

De son amiable conversation nous devons passer à sa grande fidélité et amour du silence. Quant à celui de l'après-dîné, comme elle a quasi toujours été supérieure, et obligée de parler aux Sœurs et traiter d'affaires, jamais nous ne lui en avons vu faire scrupule; mais pour le grand silence, il faut avouer qu'elle y était saintement austère et rigide, et, sans une vraie nécessité, elle n'eût pas dit un seul mot; elle reprenait fort les Sœurs lorsqu'en ce temps-là, on lui allait dire quelque chose qu'on pouvait prévoir ou retarder. Étant en notre monastère de Grenoble, son exactitude au grand silence fit faire un agréable équivoque: elle s'était retirée pour dire Matines en sa cellule, ou ne trouvant point d'Heures, elle fit signe à sa compagne, lui disant par un demi-mot : HEU au lieu de dire entièrement: *Donnez-moi des Heures*. La compagne crut que cette digne Mère se trouvait mal, ayant fort peu soupé, et qu'elle demandait un œuf. Elle va trouver la supérieure, et le lui dit; l'on s'en mit d'autant plus en peine que jamais cette Bienheureuse ne faisait de telles demandes; le bon du jeu fut qu'il ne se trouva point d'œufs frais dans la maison, il fallut envoyer une Sœur tourière à la maison voisine en chercher. Avant qu'ils fussent venus et cuits, notre Bienheureuse Mère

eut bien à attendre, seule en sa chambre, à genoux devant son crucifix. Enfin voici la supérieure, sa compagne, et quelques autres Sœurs, qui apportèrent ces œufs, et venaient savoir comme cette digne Mère se portait. Quand elle vit cet équivoque, elle rit de si bon cœur, que jamais œufs ne lui firent plus de bien; mais par une sainte austérité à garder sa résolution de ne point parler au grand silence que pour les choses nécessaires, elle se contenta de dire : « C'est des Heures que je demande », et remit au lendemain à faire en détail ce conte à la récréation, donnant le bonsoir à la supérieure et aux Sœurs, par un sourire gracieux et un enclin. Cet équivoque et encore quelques autres furent cause qu'elle ordonna qu'il valait mieux écrire ce qu'on voulait, au silence, ou dire cinq ou six courtes paroles pour la vraie nécessité, que de faire des signes peu intelligibles, et qui mettent en peine ou excitent à rire.

Feu madame la baronne de Thorens, fille de notre Bienheureuse Mère, demeurait souvent dans le monastère, vu même, qu'outre qu'elle était fille de notre Fondatrice, nous n'avions pas alors la clôture absolue. Tous les matins, cette aimable fille, lorsque l'on sonnait l'oraison, se mettait sur le seuil de la porte de sa chambre, pour donner le bonjour à sa chère mère, laquelle, sans dire mot, lui rendait le bonjour en silence, par un regard amiable et un petit enclin de la tête.

Cette Bienheureuse Mère nous parlait fort souvent de la vertu du silence non-seulement extérieur, mais intérieur; ordinairement, elle ne parlait point de l'un sans l'autre, et disait qu'elle avait remarqué, en passant par plusieurs de nos maisons, que celles où le silence était le mieux observé, les Sœurs y avaient plus de grâces extraordinaires. Elle nous recommandait extrêmement le peu parler, et disait « que comme nous devons avoir aux récréations une sainte joie et allégresse, qu'aussi hors de là nous devons être fort retenues, pour nous appliquer sérieusement à Dieu. » Elle nous répétait souvent:

« Mes chères filles, il faut servir Dieu sérieusement, et faire grand état du saint deuil; car bienheureux sont ceux qui mènent deuil en ce monde, ils auront une éternelle consolation et allégresse en l'autre. » Depuis quelques années, elle nous parlait beaucoup de ce saint deuil et de cette vertueuse tristesse qui fait opérer le salut avec crainte et tremblement, et disait que le silence en est un grand moyen.

Quand elle trouvait quelque chose dans les livres qui traitent du trop parler, ou de l'utilité du silence, elle en faisait d'ordinaire la répétition à la communauté, nous témoignant un grand désir que non-seulement par obligation nous fussions très-exactes au silence, mais que, par dévotion et désir de perfection, nous fussions très-zélées à retrancher toutes paroles inutiles, hors le temps des récréations. Quant à elle, elle disait toujours beaucoup en se taisant; son admirable modestie, un signe de ses yeux colompins, la gravité, sagesse et tranquillité de ses actions, parlaient plus que sa langue.

Elle disait « qu'une religieuse qui aime fort le silence, est toujours très-soigneuse de toutes sortes de petites pratiques d'observance et de vertu, parce qu'elle est chez elle en recueillement, lorsque les occasions se présentent. » Cette Bienheureuse Mère avait une si parfaite affection que l'on ne négligeât aucune de ces choses qui semblent petites, qu'elle nous en parlait souvent; nous faisant voir qu'elles semblent petites, mais que l'amour les doit agrandir, et elle-même s'y rendait si soigneuse, que nous en étions en admiration.

CHAPITRE XXIII.

ON COMMENCE A PARLER DE L'INTERIEUR DE NOTRE BIENHEUREUSE MÈRE, ET 1° DE L'HONNEUR ET OBÉISSANCE A SON CONDUCTEUR.

Il n'est pas mal à propos, ce me semble, d'entrer par la porte du silence dans l'intérieur de notre Bienheureuse Mère. Nous ne voulons pas rappeler ici l'honneur et le respect que cette Bienheureuse rendit à ce premier Père spirituel, duquel nous avons parlé ci-dessus; mais quand cette obéissante Tobie eut trouvé l'angélique Ananie pour la conduire au voyage de la perfection et vie intérieure, elle l'aimait comme son Père, mais elle le révérait comme son Ange: « Je ne savais quelquefois, dit-elle, quand je regardais ce saint Prélat, si je devais croire que c'était un Ange que Dieu avait envoyé vivre parmi les hommes ou si c'était un homme qui s'était rendu Ange par la grâce divine. » Elle s'estimait indigne de lui filer ses habits, et d'accommoder de sa propre main les petites choses qui servaient à son usage. Dieu lui faisait voir ce sien fidèle Serviteur si élevé en perfection, que souvent elle trouvait son cœur hors d'espérance d'y pouvoir atteindre, et il fallait parfois qu'elle encourageât son âme par ces paroles du Sauveur: *«Soyez parfait comme votre Père céleste est parfait.»* Toutes les paroles que ce saint évêque proférait pour l'instruction de cette sienne chère fille, étaient des grains d'amour qu'elle enterrait dans la bonne terre de son cœur, et les arrosait d'un continuel désir et fidélité, qui faisaient sortir en effet des fruits de toutes vertus.

Elle s'engagea, l'an 1604, à obéir à ce saint Prélat par un vœu fait de tout son cœur et écrit de sa main comme nous

avons dit ci-dessus. Le Bienheureux s'engagea aussi par vœu à la conduite spirituelle de cette Bienheureuse Mère; voici les propres termes que cette bénite Mère a portés le reste de ses jours sur elle, et qu'elle a désiré être enterrés avec elle: « Je, François de Sales, évêque de Genève, accepte, de la part de Dieu, les vœux de chasteté, obéissance et pauvreté, présentement renouvelés par Jeanne-Françoise Frémyot, ma très-chère fille spirituelle, et après avoir moi-même réitéré le vœu solennel de perpétuelle chasteté, par moi fait à la réception des Ordres, lequel je confirme de tout mon cœur; je proteste et promets de conduire, aider et servir, et avancer ladite Jeanne-Françoise Frémyot, ma fille, le plus soigneusement, fidèlement et saintement que je saurai en l'amour de Dieu et perfection de son âme, laquelle désormais je reçois et tiens comme mienne, pour en répondre devant Dieu notre Sauveur, et ainsi je le voue au Père, au Fils et au Saint-Esprit, un seul vrai Dieu, auquel soit honneur, gloire et bénédiction, ès siècles des siècles. Amen. Fait en élevant le très-saint et très adorable Sacrement de l'autel, en la sainte messe, à la vue de sa divine Majesté, de la très-Sainte Vierge, Notre-Dame, de mon bon Ange et de celui de ladite Jeanne-Françoise Frémyot, ma très-chère fille, et de toute la cour céleste; le vingt-deuxième jour d'août, octave de l'Assomption, de la même glorieuse Vierge, à la protection de laquelle je recommande de tout mon cœur ce mien vœu, afin qu'il soit à jamais ferme, stable et inviolable. Amen. François de Sales, évêque de Genève. »

De ces vœux réciproques, est venue cette parfaite et très-pure liaison et union des cœurs de ce Saint et de cette Sainte; et cette entière communication de leurs biens intérieurs, en sorte que c'était bien des deux ce que dit saint Luc du commencement de l'Église : « *Un seul cœur et une seule âme.* » Aussi, ne parlaient-ils que ce langage entre eux.

Après que notre Bienheureux Père fut décédé, notre digne Mère, sur le papier du vœu de ce Bienheureux, écrivit de sa main les paroles suivantes : « O très-adorable et souveraine Trinité, qui de toute éternité, par votre incompréhensible miséricorde sur moi, m'avez destinée au bonheur d'être conduite par votre très-humble et très-saint serviteur, le Bienheureux François de Sales, mon vrai Père très-cher, faites, ô très-douce bonté, que ce vœu ne soit point terminé et fini par son départ de cette vie mortelle, mais qu'il me continue ses soins et sa direction paternelle, jusqu'à ce qu'il m'ait conduite et introduite dans vos célestes tabernacles, après lesquels je soupire incessamment, par le mérite de la Passion de mon Sauveur! Que si cette prière n'est convenable et agréable à votre divine Majesté, je veux ne l'avoir point faite, reconfirmant aujourd'hui, en la présence du divin Sacrement de votre vrai corps, les vœux que j'ai faits à la très-sainte Trinité, entre les mains de ce mien Père, et l'entier dépouillement de moi-même, ainsi que je le fis sans aucune réserve, mercredi, devant la fête du Saint-Esprit, 1616. » Après cela, cette Bienheureuse Mère ajoute une longue prière, le tout écrit de sa bénite main, se dédiant de nouveau à observer tout ce qu'elle avait appris de ce Bienheureux, et finit en ces termes: « O mon Sauveur! n'ai-je point fait contre la révérence que je dois au caractère de votre Saint, d'avoir osé insérer ceci, dessus? Hélas!s'il vous déplâit, je vous supplie de l'effacer, et me pardonner, comme aussi toutes mes offenses et les manquements d'obéissance et de respect que j'ai tant commis, quoique non volontairement, contre votre serviteur, mon Bienheureux Père. »

C'est porter un grand honneur et avoir une grande soumission à celui qui dirige, de suivre si constamment sa direction, que même la mort n'y met point de bornes. Cette Bienheureuse Mère a dit souvent qu'elle é lirait plutôt de mourir, que de manquer à ce qu'elle savait être des intentions de notre, Bien-

heureux Père, ni pour son particulier, ni pour l'Institut, et si elle lui a continué son obéissance, il lui a aussi continué sa direction; car, non-seulement elle trouvait tout ce qu'elle avait besoin dans ses Écrits, mais aussi elle a dit en confiance, que pendant plusieurs années elle avait fréquemment une vue intellectuelle de ce Bienheureux Père, à son côté droit, comme un second bon Ange qui l'aidait, instruisait intérieurement, et la fortifiait dans les rencontres difficiles. Qui ne croira facilement que ce bon pilote, étant arrivé au port, ne retournât souvent, par une assistance invisible et autant sensible à l'esprit que cachée aux sens, pour conduire celle qui s'était si absolument abandonnée à voguer sous sa conduite en la pleine mer de la perfection! Comme dit Monseigneur de Sens, cette Bienheureuse Mère était si humble, qu'elle estimait et voulait faire croire aux autres que ce qu'elle recevait d'extraordinaire n'était que songes et simples pensées; c'est dans ces bas sentiments d'elle-même qu'elle a écrit de sa main les paroles suivantes: « Notre Bienheureux Père, dit-elle, depuis son décès, m'a apparu trois fois en songe; *la première fois, il me dit: Ma fille, Dieu m'a envoyé à vous, pour vous dire que son dessein sur vous est que vous soyez extrêmement humble; la seconde fois, il me dit: Dieu m'a envoyé à vous, pour vous rendre une parfaite colombe; la troisième fois: Ma fille, ne vous plaignez jamais d'aucun manquement que l'on puisse faire contre vous; ne vous courroucez point aussi de ceux qui se feront dans le monastère, mais dites seulement: Quoi !les servantes de Dieu doivent-elles faire telles et telles choses? Ne vous empressez point, mais faites toutes choses en esprit de repos et d'amoureuse tranquillité. »*

Le jour des Innocents, 1632, dans un de ces songes mystiques, cette digne Mère vit notre Bienheureux Père vêtu pontificalement, assis dans une haute belle chaise, ayant une grande majesté et clarté; soudain elle se jeta à genoux devant lui, et lui

dit: « Mon Père, dites-moi ce qu'il vous plaît que je fasse, pour parvenir à la perfection où j'aspire? » Ce Bienheureux lui répondit: « Faites toujours bien ce que vous avez commencé à bien faire. » -« Mais, mon vrai Père, lui répliqua-t-elle, enseignez-moi la volonté de mon Dieu, afin que je l'accomplisse. » Le Bienheureux lui répondit : « Ma fille, Dieu veut que vous paracheviez avec amour et courage ce que l'amour vous a fait commencer. » Quantité de fois, ce Bienheureux l'a visitée par des odeurs très-suaves, par des paroles intérieures, par une assistance continuelle; et elle, de son côté, a suivi ce bon maître avec une fidélité aussi parfaite, un amour aussi constant et une dévotion autant véritable que l'on n'en saurait guère trouver en ce monde.

Le soin qu'elle a eu de faire ramasser et imprimer tout ce qu'elle a pu des écrits et paroles de ce Bienheureux; son travail continuel et ses soins admirables pour faire travailler aux informations de sa sainte vie et miracles; la continuelle allégation qu'elle faisait en toutes rencontres des intentions et paroles de ce Bienheureux, sa vigilance à faire parer son tombeau, et à pourvoir des ornements pour sa béatification; sa dévotion à distribuer ses reliques: tout cela, et mille autre choses qui se pourraient alléguer, sont des preuves irréprochables de l'incomparable fidélité de cette Bienheureuse Mère envers son saint et parfait Directeur, et cette fidèle constance à suivre sa guide, est une très-grande marque du grand et heureux voyage qu'elle a fait en la vie intérieure, puisque jamais elle ne s'y est fourvoyée ni amusée à demander autre chemin que celui que son Raphaël lui montrait de la part de Dieu.

CHAPITRE XXIV.

DE SES VOIES D'ORAISON.

Commençons d'entrer dans cette maison d'oraison puisque nous en avons trouvé le chemin et le maître.

De tout temps, Dieu donnait de grands attraits à cette bénite âme, pour s'appliquer à la prière et à l'oraison; mais les complaisances autour de son mari, le souci de sa maison, l'amour de ses enfants, le divertissement des compagnies, divisaient ce pauvre cœur, lequel Dieu voulant posséder seul, il la sépara elle-même de toutes choses, tant par le décès du baron de Chantal, que par le dégoût universel qu'il lui donna des choses du monde. Dès qu'elle fut veuve, elle fut entièrement dévote, et avait de tels attraits à vivre d'une vie toute pure, toute dégagée et toute contemplative, que, comme nous avons rapporté ci-dessus, elle eût abandonné son pays, si le lien de ses enfants ne l'eût retenue, pour aller vivre d'une vie retirée et cachée aux yeux du monde. Sans savoir ce qu'elle faisait, ni sans connaître ce que Dieu opérait en elle (n'ayant jamais été instruite en la spiritualité), elle eût bien passé les nuits en prières, à genoux ; ses femmes de chambre veillaient l'une après l'autre pour avoir soin de la faire recoucher, parce qu'elle se levait au milieu de la nuit pour jouir plus à souhait de son Dieu, dans une oraison tranquille, favorisée des ténèbres et du calme de la nuit.

Lorsqu'elle se fut mise sous la conduite de ce premier directeur dont nous avons déjà tant parlé, il lui donna des méthodes

d'oraison mentale fort pénibles, des longues imaginations, des pénibles ratiocinations, à quoi elle s'appliqua avec autant de fidélité et de soin que si elle y eût eu grande suavité, quoique, en vérité, par telles méthodes, son cœur fût grandement gêné et hors de son attrait et de son centre. Étant sous la conduite de notre Bienheureux Père, il lui semblait de nager en pleine eau, par la méthode douce et suave qu'il lui donna pour la méditation; mais surtout parce qu'il la mettait en liberté de suivre l'attrait intérieur et lui enseignait que souvent, par nos industries humaines, nous contrarions l'esprit de Dieu et les opérations de sa grâce dans nos âmes.

Elle fut sept ans entiers dans le train ordinaire des méditations et considérations; mais après ces sept ans de fidèles et pénibles services, sans être trompée ni déçue, son cœur fut marié à la belle Rachel de la sainte contemplation, à laquelle elle n'a jamais présumé de pouvoir atteindre, ni ne s'est en façon quelconque ingérée d'elle-même en aucun genre d'oraison extraordinaire; même plusieurs fois, parlant des choses spirituelles avec une très-grande servante de Dieu qui lui conseillait fort de s'appliquer à une manière d'oraison mentale fort spirituelle et séparée des objets sensibles, cette digne Mère, qui n'avait garde de faire un pas sans sa guide, en conféra avec notre Bienheureux Père, qui lui écrivit qu'elle se tînt encore dans les vallons à y cueillir l'hysope; qu'elle n'avait pas les bras assez longs pour atteindre les cèdres du Liban. « Cueillons, dit-il, les basses fleurettes au pied de la croix; contentons-nous de baiser les pieds de notre époux; il sait bien le temps où il nous doit appeler au baiser de sa bouche. »

Durant les sept ans que notre Bienheureuse Mère demeura en l'oraison active, elle ne laissa pas d'y recevoir de grandes faveurs du ciel et d'être souvent tirée hors d'elle-même par l'attrait divin, comme il se peut voir en ce que nous avons dit ci-dessus en diverses visions et ravissements. Mais quand cette

sainte Amante eut longuement moissonné la myrrhe, elle fut introduite au cellier à vin, elle fut endormie par ce doux charme, et retenue en une manière d'oraison très-pure et séparée de toute autre action, que d'un très-simple délaissement d'elle-même à la volonté divine. Comme elle avait l'entendement prompt et fertile, les parties inférieures de son âme eurent des grandes résistances à condescendre à ce paisible repos et très-sainte oisiveté, voulant toujours faire et agir, quoique la vérité de son attrait et de sa voie fût d'être totalement passive. Notre Bienheureux Père lui disait, pour l'affermir en ce chemin: « Vous êtes comme le petit saint Jean; tandis que les autres mangent de diverses viandes à la table du Sauveur, par diverses considérations et méditations pieuses, vous vous reposez par ce sommeil amoureux sur sa sacrée poitrine; cet amour de simple confiance et cet endormissement amoureux de votre esprit entre les bras de son Sauveur, comprenant excellemment tout ce que vous allez cherchant, çà et là, pour votre goût. » Ce Bienheureux Père et très-expert directeur, lui écrivit une autre fois: « Demeurez, ma chère Mère, en cette simple et pure confiance filiale auprès de Notre-Seigneur, sans vous remuer nullement pour faire des actions sensibles, ni de l'entendement, ni de la volonté; non, n'ayez point de soin de vous-même, non plus qu'un voyageur qui s'est embarqué de bonne foi sur un navire, qui ne prend garde qu'à se tenir et vivre dans icelui, laissant le soin de prendre les vents, tendre les voiles et faire voguer au pilote sous la conduite duquel il s'est remis ; c'est Jésus qui est votre pilote, laissez-lui gouverner votre âme, et puisqu'il vous veut oisive, soyez-le pour le temps qu'il lui plaira. »

Dans les grandes traverses que la partie inférieure de notre Bienheureuse Mère donnait à la partie supérieure, pour la retirer de cette voie simple et épurée des espèces et images sensibles; elle prenait un soin extraordinaire de se bien faire

instruire, et parmi plusieurs demandes que nous avons trouvées écrites de la main de notre Bienheureuse Mère, et réponses de notre Bienheureux Père, elle dit les paroles suivantes : « Souvent j'ai été en peine, voyant que tous les prédicateurs et bons livres enseignent qu'il faut considérer et méditer les bénéfices de Notre-Seigneur, sa grandeur, les Mystères de notre Rédemption, spécialement quand l'Église nous les représente; cependant, l'âme qui est en cet état d'unique regard et oisiveté, voulant s'essayer de le faire, ne le peut en façon quelconque, dont souvent elle se peine beaucoup; mais il me semble néanmoins qu'elle le fait en une manière fort excellente, qui est un simple ressouvenir ou représentation fort délicate du Mystère, avec des affections douces et savoureuses; Monseigneur l'entendra mieux que je ne pourrais le dire. »

Le Bienheureux répond: « Que l'âme s'arrête aux Mystères en la façon d'oraison que Dieu lui a donnée, car les prédicateurs et livres spirituels ne l'entendent pas autrement. » « Mais donc, dit notre Bienheureuse, l'âme ne doit-elle pas, spécialement en l'oraison, s'essayer d'arrêter toutes sortes de discours, industries, répliques, curiosités et semblables; et au lieu de regarder ce qu'elle fait, ce qu'elle a fait ou ce qu'elle fera, regarder à Dieu, et ainsi simplifier son esprit et le vider de tout soin de soi-même, demeurant en cette simple vue de Dieu et de son néant, toute abandonnée à sa sainte volonté, dans les effets de laquelle il faut demeurer contente et tranquille, sans se remuer nullement pour faire des actes, ni de l'entendement, ni de la volonté; je dis même, qu'en la pratique des vertus, et aux fautes et chutes, il ne faut bouger de là, ce me semble; car Notre-Seigneur met en l'âme les sentiments qu'il faut, et l'éclaire parfaitement; je dis pour tout, et mieux mille fois qu'elle ne pourrait être par ses discours et imaginations. Vous me direz donc, pourquoi sortez-vous de là? 0 Dieu! c'est mon malheur et malgré moi, car

l'expérience m'a appris que cela est fort nuisible; mais je ne suis pas maîtresse de mon esprit, lequel, sans mon congé, veut tout voir et ménager; c'est pourquoi je demande à mon très-cher seigneur l'aide de l'obéissance pour arrêter ce misérable coureur, car il m'est avis qu'il craindra le commandement absolu. »

Notre Bienheureux Père répond : « Puisque Notre-Seigneur, dès il y a si longtemps, vous a attirée à cette espèce d'oraison, vous ayant fait goûter les fruits très-désirables qui en proviennent, et connaître les nuisances de la méthode contraire, demeurez ferme et avec la plus grande douceur que vous pourrez; ramenez votre esprit à cette unité et simplicité de présence et abandonnement en Dieu; et d'autant que votre esprit désire que j'emploie l'obéissance, je dis ainsi: Mon cher esprit, pourquoi voulez-vous pratiquer la partie de Marthe en l'oraison, puisque Dieu vous fait entendre qu'il veut que vous exerciez celle de Marie? Je vous commande donc que simplement vous demeuriez ou en Dieu ou auprès de Dieu, sans vous essayer d'y rien faire, et sans vous enquérir de lui, de chose quelconque, sinon à mesure qu'il vous excitera; ne retournez nullement sur vous-même, ains soyez-là auprès de lui. »

Elle fit encore une demande : « Si cette âme, ainsi remise entre les mains de Dieu, ne doit pas demeurer sans désirs et sans élection propre. » Le Bienheureux lui répond: « L'enfant qui est entre les bras de sa mère, n'a besoin que de laisser faire, et de s'attacher à son col. » « Mais, dit-elle, Notre-Seigneur n'a-t-il pas un soin particulier d'ordonner tout ce qui est requis et nécessaire à cette âme ainsi abandonnée à lui? » Notre Bienheureux Père répond : « Les personnes de cette condition lui sont chères comme la prunelle de son œil. »

Dans les derniers avis que notre Bienheureux Père donna à cette digne Mère, il dit les paroles suivantes: « Ce sixième jour

de juin, dédié à l'honneur de saint Claude, et sanctifié par l'octave du Saint-Sacrement, jour mémorable à votre Congrégation, je ramasse ainsi tous les avis que je vous ai donnés jusqu'à présent: Soyez fidèlement invariable en cette résolution de demeurer en une très-simple unité et unique simplicité de la présence de Dieu, par un entier abandonnement de vous-même en sa sainte volonté. Ne vous divertissez jamais de votre voie, souvenez-vous que la demeure de Dieu est faite en paix; suivez la conduite de ses mouvements divins, soyez souple à la grâce; soyez active, passive ou pâtissante, selon que Dieu le voudra ou vous y portera; mais de vous-même, ne sortez point de votre place, souvenez-vous de ce que je vous ai tant dit et que j'ai mis dans Théotime¹, qui est fait pour vous et vos semblables; vous êtes la sage statue, le maître vous a posée dans votre niche, ne sortez de là que lorsque lui-même vous en tirera. »

Sur ces avis, et plusieurs autres que notre Bienheureux Père lui donna, elle s'affermir tellement en son chemin, qu'elle y était inébranlable; et quand elle y a commis quelque défaut, c'est-à-dire quand elle a voulu agir pour la recherche de son propre goût, l'amour l'en a corrigée, ainsi que nous l'avons vu écrit de sa chère main, en ces termes: « Au sortir de la sainte communion, m'étant voulu mouvoir à faire des actes plus spécifiés que ceux de mon simple regard et entière remise et abîmement en Dieu, sa bonté m'en reprit et me fit entendre que ce n'était que par amour de moi-même que je voulais faire tels actes, par lesquels je faisais autant de tort à mon âme, que l'on en fait à une personne faible et languissante, à laquelle on rompt son premier sommeil, et qui ne peut, par après, trouver son repos. »

¹ C'est le Traité de l'Amour de Dieu, où saint François de Sales s'adresse à Théotime; admirable livre que le saint évêque avait écrit en faveur de ses chères filles de la Visitation.

CHAPITRE XXV.

SUITE DE SES VOIES D'ORAISON.

Le cœur de cette Bienheureuse Mère était vraiment cette *maison d'oraison* que l'éternelle Sapience s'est édifiée pour soi; et comme j'ai ouï dire à un grand spirituel, la divine Sapience présentait en cette sienne maison, de deux sortes de mets pour la nourriture de sa Bien-Aimée: l'un ferme et solide, l'autre liquide et coulant. Le solide, c'était cette constante et généreuse dévotion séparée de toute tendreté, mignardise et recherche propre, et, au contraire de cela, appliquée à toute vertu, par une attention admirable, jusqu'à la plus petite. Et, si son oisiveté à l'oraison ne lui eût apporté une parfaite activité à la mortification et aux actions vertueuses, elle se fût sans doute détournée de cet amusement. La nourriture liquide c'était un écoulement de la grâce divine en l'âme de cette Bien-Aimée, une connaissance simple, tranquille, douce et expérimentale de la bonté de Dieu et de son amour, pur, ardent et consumant tout; et d'autant que l'amour veut le réciproque, la grâce s'étant infusée et écoulée dans ce cœur aimant, il sortait de soi-même et faisait un total écoulement et perte en Dieu, de ses désirs, ferveurs, lumières et affections, bref de tout.

Dans ce silence sacré, cette âme, saintement enfantine, tirait de son Bien-aimé un lait nourrissant qui faisait croître son cœur en son divin amour, comme l'enfant de son amour; elle y recevait un vin délicieux qui l'échauffait, la ravigotait en ses travaux, et qui la récréait dans ses langueurs. En ce banquet de

l'Époux, le miel des suavités qu'elle y mangeait était plutôt pour purifier son âme que pour l'amuser aux sentiments de ses douceurs. Dans ce silence sacré, où elle ne disait mot, elle entendait beaucoup de choses, non-seulement de l'ouïe du cœur qui passe toute intelligence humaine, mais quelquefois d'une voix distinctement ouïe des oreilles du corps, ainsi que nous avons déjà dit et comme nous dirons ci-après. Dans ce silence et sommeil amoureux, avec ses yeux fermés, elle voyait des lumières très-claires, et était enseignée par une divine intelligence des choses mystiques et secrètes; et, ne voyant rien que par la foi nue et simple, elle recevait des expériences savoureuses de ce qui ne se peut ni toucher ni voir.

Dans cette voie sacrée, malgré ses tentations continuelles, son entendement était tout simplifié; et, s'il faut ainsi dire, cette fidèle Épouse s'était laissé bander les yeux humains du voile de la foi, par les mains de l'amour, cet amour l'ayant tirée hors des sens et de l'opération de l'entendement: et elle, par une sortie absolue hors d'elle-même et de toutes choses, s'étant dépêtrée de tout, elle possédait au-dessus de tout Celui pour l'amour duquel elle avait mis, et elle, et toutes choses sous ses pieds. Dans cet état passif, elle ne laissait pas d'agir en certains temps quand Dieu retirait son opération ou qu'il l'excitait à cela; mais toujours ses actes étaient courts, humbles et amoureux.

Elle écrivait une fois à feu notre très-honorée Mère Favre, qui lui avait demandé si elle ne faisait point d'actes en l'oraison: « Oui, ma très-chère fille, toujours, quand Dieu le veut, et qu'il me le témoigne par le mouvement de sa grâce, je fais quelques actes intérieurs, ou prononce quelques paroles extérieures, surtout dans le rejet des tentations; et Dieu ne permet pas que je sois si téméraire que je présume n'avoir jamais besoin de faire aucun acte, et je crois que ceux qui disent n'en faire en aucun temps ne l'entendent pas; je crois même

que notre Sœur N. en fait qu'elle ne discerne pas; du moins, je lui en fais faire d'extérieurs. »

Cette Bienheureuse Mère savait bien qu'il n'y a point d'union si serrée en ce monde qui n'ait besoin de l'être davantage, ni de sommeil si tranquille qui ne soit parfois éveillé, même contre la défense de l'Époux, et que, pour pure et habile que soit une colombe, elle a quelquefois besoin de redoubler ses tire-d'ailes; c'est ce que notre Bienheureuse faisait par ses simples retours, comme fermant la porte de son cœur sur soi, ainsi que dit l'Évangile, pour être là, en secret, en silence et en repos avec l'Époux céleste. Et, quoique dans cet état son cœur fut assez souvent, surtout ès dernières années de sa vie, nu, sans consolation et comme insensible au bien, sans goût d'aucune saveur spirituelle, sans ouïe ni intelligence, sans vue ni lumière, elle ne sortait point de son silence; cette sainte statue ne se remuait point de sa niche; il lui suffisait que le Maître l'avait mise là, et qu'il l'y voyait, et encore n'avait-elle ni la vue, ni le sentiment de cette volonté du Maître, que par la force de l'esprit supérieur, où sa foi résidait toujours ferme, quoique nue et combattue.

Ce qui lui servait de quelque appui, c'est qu'elle savait, par une science que l'expérience de la conduite des âmes lui avait apprise, que cette destitution des sentiments, en cette voie de la sainte oisiveté de Marie, qui vaut mieux que tous les soucis de Marthe, est une épreuve que l'amour fait subir à l'âme amante; et que, par cette voie, elle arrive à la parfaite nudité, pauvreté, patience, et résignation d'esprit, et que c'est par là qu'elle est conduite au trépas de la volonté propre et en la perte de tous ses intérêts particuliers.

En cet état d'amour constant, simple et nu, la très-bonne part de Marie demeurait à cette âme, seulement les choses sensibles lui étaient retranchées, parce qu'elle vivait d'une vie plus épurée et plus parfaite; et semblait que dans ces privations

l'Époux lui dît, comme à cette autre amante: « Ne me touchez point », et cet amour séparant faisait en secret une union de volonté à volonté admirable, et c'était pour ce sujet que notre Bienheureuse Mère avait écrit en son livret le couplet suivant, qu'elle aimait fort:

Je sais, cher objet de ma flamme,
 Que dépouillant ainsi mon âme,
 Tu ne méprises pas les ardeurs que je sens;
 Mais tu veux que d'âme plus pure,
 Passant par dessus la nature,
 J'apprenne à aimer sans les sens.

Nous pouvons assurer que l'oraison de cette Bienheureuse Mère était continuelle, selon l'avis de saint Paul; et rien ne se présente à mes yeux pour mieux faire voir quel était son attrait, et sa vie intérieure, que de dire que c'était un continuel et simple regard de Dieu en toutes choses, et de toutes choses en Dieu, une perpétuelle adhérence à Dieu, un *fiat voluntas* indiscontinué. Si la sécheresse lui ôtait la tendreté et la suavité, elle ne s'en mettait pas en peine; si les plus rudes privations, si les peines et les tentations lui livraient la guerre, sa fidélité était toujours inébranlable, cette *maison d'oraison* était imprenable. Soit que les mamelles de l'Époux fussent meilleures que le vin, au goût de cette Bien-Aimée, ou qu'il la nourrît du pain de tribulation et de l'eau d'angoisse, elle ne sortait point du lieu secret de sa retraite intérieure, pour aller chercher d'autre nourriture; elle adhérait à cette conduite de Dieu sur elle, et la chaleur de son amour la soutenait sans qu'elle s'affaiblît spirituellement.

Elle avait écrit de sa bénite main, à une âme attirée à cette bonne voie de la sainte simplicité, les paroles suivantes: « Si vous suiviez les desseins de Dieu sur vous, quand le ciel et la terre se renverseraient, vous ne désisteriez point de le regarder. » C'était sa véritable pratique, regarder Dieu et ne pas éplucher ce qu'il fait en nous, se tenir dans une simple attente

de tout ce qu'il lui plairait; et, quand les choses étaient arrivées, n'avoir qu'une amoureuse acceptation de ce qu'il avait ou voulu ou permis. Cette manière simple l'avait conduite à une si grande habitude de prier, qu'en tout lieu elle était en recueillement, et depuis quelques années, dans un recueillement si profond, qu'à tout coup et en toute occasion elle avait les yeux fermés, et l'on voyait bien que c'était avec très-grande peine qu'elle sortait tant soit peu de cette sainte solitude intérieure pour vaquer aux choses de ce monde. Elle nous disait que, pour faire l'oraison, il ne faut pas toujours être à genoux; que puisque l'Époux a dit: *Je dors, mais mon cœur veille*, c'est-à-dire, mon cœur prie, mon cœur aime, une bonne religieuse peut dire en toutes sortes de diverses actions: Je fais la récréation, mais mon cœur prie; je travaille, mais mon cœur est en repos.

Une fois, cette Bienheureuse, durant que l'on parlait de quelques affaires proche d'elle, tint quasi toujours les yeux fermés, notre chère Mère de Châtel lui dit : « Dites-moi, je vous prie, ma Mère, ce que vous venez de dire à Notre-Seigneur »; elle lui répondit: « Hélas! ma chère Mère, vous savez bien que je ne lui dis mot, mais je désire bien que mon silence intérieur révère et adore sans cesse la Parole éternelle. »

Notre chère Mère de Blonay lui ayant dit qu'elle avait lu en quelque part, que tout ce que l'on demandait à Notre-Seigneur en certains temps, il l'accordait, elle lui répondit: « Pour moi, ma très-chère Mère, je ne demande aucune chose à Notre-Seigneur. » Elle se contentait de dire son *Pater* pour toutes choses, sinon quelquefois qu'elle lisait dans ses Heures tout exprès des oraisons vocales, comme les trente demandes à Jésus-Christ pour les nécessités publiques; et cela pour honorer la sainte Église, qui ordonne et approuve telles prières.

Étant une fois interrogée, comment elle faisait pour tenir parole à tant de personnes qui se recommandaient à ses prières, et auxquelles elle le promettait; elle répondit qu'elle les mettait

dans son intention générale, ou bien qu'elle allait dire son *Pater* pour eux, demandant à Dieu que sa volonté fût faite en cela, et que son nom y fût sanctifié.

Cette grande cessation d'opérations intérieures lui fit trouver cette invention et intelligence d'amour; elle écrivit de sa main et signa de son sang une grande oraison qu'elle avait faite elle-même, de toutes les actions de grâces, louanges, prières, que sa dévotion et ses devoirs lui suggérèrent pour les bénéfiques généraux et particuliers, pour ses parents et autres, pour les vivants et pour les morts; et ce papier elle le portait nuit et jour sur elle pendu à son col, avec la protestation de foi, ayant fait cette convention amoureuse avec Notre-Seigneur, qu'elle voulait et entendait que toutes les fois qu'elle serrerait sur son cœur la petite bourse où elle portait lesdits papiers (qu'elle mettait tous les matins en s'habillant au droit de son cœur), ce cœur avait dessein de faire tous les actes de foi, de remerciements et de prières contenus en cet écrit.

Par ainsi, son simple retour, son regard unique, son action dévote était une grande et longue oraison actuelle dans son intention, quoiqu'en effet son cœur demeurât passif, calme et en silence, sans dire une seule parole; c'est que l'amour parle d'un langage muet, par les yeux ou par les simples signes, comme il plaît à l'Amant de prendre des diverses intelligences avec ses amantes. Nous parlerons en autre lieu des maximes et des avis de cette Bienheureuse Mère, pour cette manière d'oraison, qui n'est pas pour toutes sortes d'âmes.

CHAPITRE XXVI.

DE SES PEINES INTÉRIEURES.

Se confier en Dieu et lui être fidèle emmy la douceur des prospérités intérieures, cela est très-facile, mais lui être également fidèle emmy les orages, tempêtes, travaux et délaissements, c'est le propre d'un cœur vraiment amant, épuré et sans intérêt, comme celui de notre Bienheureuse Mère, laquelle nous avons vue d'une fidélité toujours croissante au service de Dieu, d'un visage toujours serein et doux, d'une constance en sa voie sans chanceler. Mais l'on pourra nous dire que son attrait et sa voie étant le simple regard, l'amoureux repos, la totale remise d'elle-même à Dieu et le sacré silence intérieur, si cela ne diminuait pas ses souffrances? C'était tout au contraire, ainsi que cette Bienheureuse Mère le dit une fois en confiance à une de ses filles, en ces propres termes: « Dans les destitutions et privations de toutes grâces sensibles, ma voie simple m'est une nouvelle croix, et mon impuissance d'agir m'est un surcroît de toutes privations, comme serait, quand une personne est affligée au corps de quelques grandes douleurs, et qu'elle est privée de se pouvoir tourner de côté et d'autre, qu'elle est muette et ne peut exprimer ce qu'elle sent; aveugle, ne voyant pas si ceux qui se présentent à elle sont des médecins ou des empoisonneurs, tellement que l'âme, dans cette angoisse et privation, aime mieux demeurer là souffrante et impuissante. » Oh! combien d'années notre Bien-

heureuse Mère a été dans cet état, et encore de plus pénibles, comme nous le dirons tantôt.

Elle disait, en pleurant à grosses larmes, qu'elle se voyait sans foi, sans espérance et sans charité, pour celui qu'elle croyait, espérait et aimait si souverainement. Notre Bienheureux Père lui disait: « C'est une vraie insensibilité qui vous prive de la jouissance de toutes les vertus que vous avez pourtant en fort bon état; mais vous n'en jouissez pas, ains vous êtes comme un enfant qui a un tuteur qui le prive du maniement de ses biens, en sorte que tout étant à lui, vraiment il ne manie rien, ni semble posséder, ni avoir rien que sa vie, et, comme dit saint Paul: *maître de tout et n'être en rien différent du serviteur*; et en cela, ma fille, Dieu ne veut pas que le maniement de votre foi, de votre espérance, de votre charité et autres vertus, soit à vous, ni que vous en jouissiez sinon pour vivre intérieurement, et vous en servir aux occasions de la pure nécessité. Hélas! que vous êtes heureuse d'être ainsi serrée et tenue de court par ce céleste Tuteur! et ce que vous devez faire, n'est que ce que vous faites, qui est d'adorer en silence votre Tuteur, vous jeter entre ses bras et en son giron. »

Qui pourrait exprimer la langueur et le martyre des âmes amantes, lorsque le Bien-Aimé s'en va, se cache, et leur fait voir et sentir qu'il les traite comme si, en effet, elles étaient ses ennemies; elles se repaissent de larmes nuit et jour, tandis qu'on leur dit: *Où est ton Dieu?* La seule satisfaction d'un prince présent, ou de quelques personnes fortement aimées, rend les travaux délicieux et les hasards désirables; mais il n'y a rien de si fidèle ni de si triste, que de servir un maître qui n'en sait rien, ou, s'il le sait, ne fait nul semblant d'y prendre garde ni d'en savoir gré; et faut bien que l'amour soit puissant, puisqu'il se soutient lui seul et sans être appuyé d'aucun plaisir ni d'aucune prétention; c'était en cet état qu'était notre

Bienheureuse Mère, lorsque notre saint Fondateur lui écrivait les paroles suivantes: « Je travaille à votre livre neuvième de l'Amour de Dieu, et aujourd'hui, priant devant mon crucifix, Dieu m'a fait voir votre âme et votre état par la comparaison d'un excellent musicien, né sujet d'un prince qui l'aimait parfaitement, et qui lui avait témoigné se plaire passionnément à la douce mélodie de son luth et de sa voix; ce pauvre chantre devint comme vous, sourd, et n'oyait plus sa mélodie, son maître s'absentait souvent, et il ne laissait pas de chanter, parce qu'il savait que son maître l'avait pris pour chanter. » Toute cette comparaison est mise fort au long dans le livre de l'Amour de Dieu.

Le cœur de notre Bienheureuse Mère, dans ses longues privations, était donc ce chantre sourd, qui ne savait pas même s'il chantait, et, outre cela, était pressé de mille craintes, troubles, tintamarres et ennuis, l'ennemi lui suggérant que possible n'était-elle point agréable à son divin Maître; que son amour était inutile, voir même faux et vain. Son travail lui était ennuyeux, ne voyant ni le bien de son travail, ni le Bien-Aimé pour qui elle travaillait; et ce qui augmentait son mal, dit notre Bienheureux Père, c'est que la suprême pointe de sa raison ne lui pouvait donner aucune sorte d'allègement; car, sa partie supérieure était tellement environnée des suggestions de l'ennemi et si alarmée elle-même, qu'elle se trouvait assez affairée de se garder d'aucun consentement au mal, de sorte qu'elle ne pouvait plus faire, comme elle avait fait autrefois, des sorties par la porte de la volonté, pour détruire les ennemis qui attaquaient son entendement; car, en cette nouvelle manière de souffrances, la volonté même ne pouvait pas sortir pour dégager la partie inférieure; et, bien qu'elle n'eût pas perdu le courage, elle était si furieusement attaquée et si délaissée, que si elle était sans coulpe, elle n'était pas sans peine, et, pour comble de son ennui, elle était privée de la générale

consolation qui reste aux plus malheureux de ce monde, qui est que l'on en verra la fin.

Notre Bienheureux Père, la consolant sur cette impuissance d'espérer la fin de ses travaux intérieurs, lui écrivit dans son livret: « Ma chère Mère, ne craignez point, la foi réside toujours en la cime et pointe de votre esprit; et cela vous assure que ces troubles finiront, et que vous jouirez du repos désiré au sein de Dieu; mais la grandeur du bruit et des cris que l'ennemi fait dans le reste de l'âme et raison inférieure, empêche que les avis et remontrances de la foi ne sont presque point entendues; mais de tout cela, ma chère Mère, je ne m'en mets nullement en peine, au contraire, je bénis Dieu dans la nuit de votre souffrance, et rends grâces à Celui qui vous montre combien il faut souffrir pour son nom. »

Cette Bienheureuse Mère, parmi tant de ténèbres, allait quelquefois chercher de la lumière vers celui auquel Dieu l'avait départie pour sa conduite; elle écrivit une fois à ce Bienheureux Père en ces termes: « Je vous écris et ne m'en puis pas empêcher, car je me trouve ce matin plus ennuyée de moi qu'à l'ordinaire; je vois que je chancelle à tout propos dans l'angoisse de mon esprit, qui m'est causée en partie par mon intérieure difformité, laquelle est bien si grande, que je vous assure, mon bon seigneur et mon très-cher Père, que je me perds quasi dans cet abîme de misère; la présence de mon Dieu, qui autrefois me donnait des contentements indicibles, me fait maintenant toute trembler et frissonner de crainte. Où je ne vois aucune faute, l'œil de mon Dieu y en voit un nombre horrible et quasi infini; il m'est avis que cet œil divin, lequel j'adore de toute la soumission de mon cœur, outreperce mon âme comme un glaive, et regarde avec indignation toutes mes œuvres, mes pensées et paroles, ce qui me tient en une telle détresse d'esprit, que la mort ne me semble point si pénible à supporter que toutes ces choses. Il m'est avis que tout

a pouvoir de me nuire; j'appréhende tout, non que je craigne que l'on me nuise à moi, quant à moi, mais je crains de déplaire à mon Dieu, et que sa divine assistance soit bien éloignée de moi; ce qui m'a fait passer cette nuit dans des grandes amertumes, et n'ai fait que répéter: Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi me délaissez-vous? Je suis vôtre, faites de moi comme de chose vôtre. Au point du jour, Dieu m'a fait goûter, quoique imperceptiblement, une petite lumière en la très-haute et suprême pointe de mon esprit; tout le reste de l'âme demeurait dans son trouble, et encore elle n'a pas duré l'espace d'un demi *Ave Maria*, qu'un nouveau trouble s'est jeté à coups perdus sur moi, et m'a toute offusquée et obscurcie. Dans la langueur de cette pénible dérélition, je dis toujours quelquefois à Notre-Seigneur, au moins de bouche, qu'il coupe, tranche et brûle, que je suis à lui. »

Ce Bienheureux, sur cet état, donnait d'excellentes leçons à sa sainte disciple, lui disant qu'elle était au vrai temps de servir le Sauveur purement pour l'amour de sa volonté, non-seulement, ajoutait-il, « sans plaisir, mais parmi ces déluges de tristesses, d'horreurs, de frayeurs et d'attaques, comme firent la Sainte Vierge et saint Jean au jour de la Passion, demeurant fermes en l'amour, lors même que le divin Sauveur, ayant retiré toute sa joie dans la cime de son esprit, ne répandait ni allégresse, ni consolation quelconque en son divin visage; et que ses yeux, couverts des ténèbres de la mort, ne jetaient plus que des regards de douleur. » Comme notre Bienheureux Père enseignait encore à cette bénite âme, l'amour la privait des lumières et sentiments, afin que Dieu seul la possédât et l'unît à soi, volonté à volonté, et cœur à cœur immédiatement, et sans l'entremise d'aucun contentement ou prétention, pour spirituelle qu'elle fût.

Dans cet amour privant et séparant, comme une autre Madeleine, elle recevait des faveurs et des paroles intérieures de

Dieu sans qu'elle s'en aperçût, la grandeur de sa douleur amoureuse lui rendant son Amant méconnaissable. Nous avons trouvé dans les papiers de notre Bienheureux Père plusieurs petits billets, écrits de la main de cette chère Mère, qu'elle n'avait pas pu retirer pour brûler. En l'un d'eux, elle dit ces mots: « Je crois que je ne vous verrai pas aujourd'hui, mon très-cher Père; c'est pourquoi je vais vous demander ce que je dois faire ces fêtes. Il y a trois jours, c'est-à-dire vers le jeudi-saint, que je me vois seule de toutes les créatures, abandonnée et privée des mérites de la Passion de mon Sauveur; et ma tentation me martyrise avec des tourments si cruels, que je n'ai point de termes pour les exprimer. »

Il lui semblait quelquefois que toutes ses facultés et puissances avaient dressé une garnison rebelle en son cœur, pour l'empêcher de rentrer dans ce sacré cabinet intime, où autrefois elle avait si savoureusement pris son repas et son repos au midi des saintes faveurs, avec l'Époux céleste. Notre Bienheureux Père la comparait à une abeille malade, qui n'a point d'autre remède que de s'exposer au soleil, étant dans l'impuissance d'aller à la cueillette sur les fleurs. Il la comparait encore à David, sortant de sa ville, tout roi qu'il était, pleurant, pieds nus et la tête voilée, chacun l'ayant abandonné. « Il est roi, pourtant, dit ce Bienheureux, et enfin il régnera et rangera tout à son obéissance. C'est Absalon, qui a troublé le royaume et l'a fait soulever contre l'esprit chrétien; c'est l'esprit humain et l'âme sensuelle qui s'élèvent en vous, qui troublent et inquiètent l'esprit chrétien et l'âme spirituelle. » Il la comparait encore à un navire en pleine mer, battu de toutes sortes d'orages. Une autre fois, il lui disait: « Il me semble, ma fille, que votre âme soit comme le Prophète, quand l'Ange le portait en l'air par l'un de ses cheveux; » et, passant plus avant, ce Bienheureux ajoute: « Votre déréliction ressemble à celle que Notre-Seigneur voulut sentir en sa Passion, où son

âme était triste, jusqu'à la mort et très-délaissée; mais vous n'avez qu'à continuer doucement votre remède, remettant entièrement votre esprit entre les mains paternelles de Dieu. »

Notre Bienheureuse avait tiré d'un beau et grand cantique de l'Indifférence, fait par un dévot serviteur de Dieu, les quatre couplets suivants, qu'elle disait être tellement faits pour elle, qu'à peine pouvait-elle s'empêcher de croire que son bon Ange ne les eût dictés à celui qui les avait faits.

Mon âme adhère intimement
A son Dieu seul sans connaissance.
J'endurerai fidèlement;
Croire et souffrir c'est ma science.
 Si l'amour est ardent,
L'âme se trouve en se perdant.

Cette pauvre âme est sans pouvoir;
Ce qu'elle fait elle l'abhorre,
Mais il lui semble le vouloir:
C'est un tourment qui la dévore.
 Si l'amour, etc.

Elle a plutôt haine qu'amour,
Plus de dédain que d'espérance;
Elle se perd cent fois le jour,
Et croit être sans conscience.
 Si l'amour, etc.

Oh! quel tourment, quelle douleur,
De vivre en cet état, privée
D'espérance, d'amour, vers mon Seigneur,
Ainsi qu'une âme réprouvée.
 Si l'amour est ardent,
L'âme se trouve en se perdant.

Mais dans cet état d'angoisses, de travaux et de pertes, nous devons ajouter un cinquième couplet pour cette âme affligée et dire:

Dieu la soutint secrètement,
Dans une foi très-simple et nue;
Ayant consenti pleinement,
Elle vit de vie inconnue;
 Mais son amour ardent
La fit trouver en se perdant.

CHAPITRE XXVII.

DE SES TENTATIONS.

Si notre Bienheureuse :Mère a pu dire qu'elle n'a jamais eu à combattre contre la chair et le sang, quant à cet infâme tentation, qui combat quelquefois si violemment les plus saints, qu'elle en a fait jeter quelques-uns dans les épines et quelques autres dans les glaçons, nous pouvons bien dire qu'en contre-échange elle a eu à lutter contre toutes les malices spirituelles; et cette Bienheureuse Mère, parlant à une de ses filles, la veille de son départ pour son dernier voyage de France, lui dit, sur quelques sujets d'appréhension de la continuation d'une peine: « Et moi, ma fille, qu'il y a maintenant quarante et un ans que les tentations me poursuivent, faut-il pour cela que je perde courage? Non, je veux espérer en Dieu, quand bien il m'aurait tuée et anéantie pour jamais. » Très-fidèle Israélite d'avoir cheminé quarante et un ans par le désert, sans avoir détourné son cœur du Seigneur !

Notre Bienheureux Père lui écrivit, avant qu'elle se fût religieuse, une parole qu'elle avait recueillie dans son petit livret, et qu'elle avait fréquemment devant les yeux: « Il vous faut résoudre à sentir presque toute votre vie les tentations, et à n'y point consentir et ne vous étonner point; car, *qui n'est pas tenté, que sait-il?* » Ç'a été une grande marque de l'impuissance de l'ennemi contre cette *cité de Dieu, cette maison d'oraison*, qu'il l'ait tant assiégée et jamais surprise, ni seulement attirée au pourparler. Cette Bienheureuse Mère, parlant de

ses tentations, disait: « Mon âme était un fer si enrouillé de péchés, qu'il a fallu ce feu de la justice de Dieu pour un peu la nettoyer. »

Tous les travaux, toutes les peines et toutes les tentations que cette Bienheureuse Mère avait souffertes dès le temps de son veuvage, ne lui semblaient pas comparables à celles qu'elle a souffertes les huit ou neuf dernières années de sa vie; et son tourment était d'autant plus grand, que les matières sur lesquelles elle était tentée étaient plus subtiles, spirituelles et divines.

Elle a dit diverses fois à quelques-unes de ses filles, en ses dernières années, ces propres paroles: « Voyez-vous, ma chère fille, en la violente continuation de mes tentations et peines d'esprit, je suis maintenant réduite à tel point, que rien de tout ce monde ne me peut donner aucun soulagement, sinon ce seul mot: la mort! et je furète partout dans mon esprit, pour regarder combien mes père, grand-père et aïeux ont vécu, afin de donner quelque soulagement à mon âme, par la pensée que je n'aurais plus guère à vivre; je suis pourtant prête à vivre tant que Dieu voudra. » Elle goûtait fort cette parole d'une personne spirituelle: *Que, n'étant plus dans les persécutions de l'Église, il faut maintenant nous sacrifier à la vie, comme les martyrs se sacrifiaient à la mort.* Une fois, elle dit à une de ses filles: « Je ne veux plus penser quand je mourrai; j'ai eu scrupule de perdre le temps à considérer que mon père n'a vécu que soixante-treize ans, et que je ne vivrai pas plus que lui; cela n'est que soulagement inutile. » Une autre fois, elle dit en la même confiance, que l'horrible et continuel tourment que les tentations lui faisaient souffrir, était si grand, qu'elle n'avait ni faim, ni soif, et qu'elle ne se souviendrait de prendre aucune de ses nécessités corporelles, si l'on ne l'en eût fait souvenir: « Ce sont des assauts si furieux, dit-elle, que je ne sais où mettre mon esprit; il me semble que la patience me

va échapper, que je suis prête à tout perdre, à tout laisser là; ce que je dis aux autres ne me sert de rien, je ne parle point de mes souffrances, non pas même à Dieu; il me suffit de savoir que sa bonté sait tout et voit tout. »

Elle dit aussi, que plus elle était combattue intérieurement, plus elle allait de force et de vigueur corporelle, ce qui lui était un nouveau martyre. Une de ses filles lui demanda si elle ne se confessait point de ces tentations et peines intérieures; elle lui répondit que non, n'ayant nulle connaissance qu'elle y consentît; que tout l'effet que de telles peines faisaient en elle, était de la faire souffrir, et que, quand elle était supérieure, elle ne parlait point du tout de ses tentations, excepté à quelques bonnes âmes, pour leur instruction, et le soulagement des leurs; qu'elle s'était appuyée sur cette parole de la règle, qui dit, après l'Écriture : *Qui néglige sa voie mourra*; que sa voie était de toujours regarder Dieu et le laisser faire, sans se regarder, ni examiner curieusement ce qui se passait en elle; que lorsqu'elle avait une supérieure, elle avait toujours soulagement de suivre sa direction; hors de là elle ne cherchait rien que dans les instructions de notre Bienheureux Père.

Elle dit une fois, avec un esprit de maternelle confiance, à une de ses filles: « Dieu m'a donné, dès mon enfance, de si grands sentiments d'amour pour la foi, que mille fois je lui ai offert mon sang et ma vie pour le soutien d'icelle; sa bonté ne m'en a pas trouvée digne, mais sa justice a laissé venir en moi un tyran de tentations si cruel, qu'il n'y a heure au jour que je ne le voulusse changer avec la perte de ma vie; et avant que de rencontrer notre Bienheureux Père, et d'être sous sa sainte conduite, je croyais que j'en perdrais l'esprit parce que, m'en mettant beaucoup en peine, je perdais le boire, le manger et le dormir. »

Notre chère Mère Péronne-Marie de Châtel avait écrit, parmi quelques copies de lettres de notre Bienheureuse Mère, les paroles

suivantes: « Toutes les filles de cette digne Mère, dit-elle, auraient été en grande appréhension et peine, si elles eussent su le martyre intérieur par lequel elle passait; et que, jour et nuit, dans la prière et hors d'icelle, dans le travail et dans le repos, son cœur était sous la presse d'un martyre intérieur, que la seule supérieure savait entièrement, et duquel elle ne pouvait ouïr parler sans s'attendrir d'extrême compassion; quoique, d'autre part, elle fût dans de grands sentiments intérieurs du dessein de Dieu sur l'âme de cette digne Mère, la faisait passer par une voie si étroite. » Étant dans une si grande pression de tentations et de mauvaises pensées, elle eut crainte que son esprit, ennuyé de la durée de ses travaux, n'y commît quelques fautes; c'est pourquoi elle demanda conseil à notre Mère de Châtel, si elle trouvait bon qu'elle fît vœu de ne s'arrêter point, ni volontairement ni autrement, à regarder ou à répondre à ses tentations. Notre chère Mère de Châtel a laissé par écrit qu'elle ne lui voulut pas permettre de faire ce vœu pour toute sa vie, mais qu'elle le pourrait faire le matin pour tout ce jour-là; et tous les matins, à son exercice, elle faisait ce vœu. Ceci était en l'année 1636 ; nous ne savons pas si la Bienheureuse Mère a continué de faire, tous les matins, ce vœu le reste de ses jours.

En l'année 1637, pendant l'octave du Saint-Sacrement, notre Bienheureuse voulant rendre compte de son intérieur à notre bonne Mère de Châtel, cette chère Mère, dans sa franchise, et parce qu'elle était bien aise de tirer de notre Bienheureuse tout ce qu'elle pouvait, lui dit: « Ma Mère, je n'ai pas le loisir maintenant, mais je vous supplie de me mettre sur un bout de papier en quelle disposition est votre cœur. » Notre Bienheureuse Mère obéit tout simplement, et mit sur un dos de lettre, que nous gardons précieusement, les paroles suivantes¹ : « J'écris de Dieu, j'en parle comme si j'avais tout sentiment; et cela

¹ Cette lettre est datée des premiers jours de 1637.

parce que je veux et crois ce bien-là au-dessus, ce me semble, de ma peine et affliction, et ne désire autre chose que ce trésor de foi, d'espérance et de charité, et de faire tout ce que je pourrai connaître que Dieu veut de moi. Depuis Pâques, ce travail m'a laissé quelquefois, cela s'entend des angoisses et si fréquentes mauvaises pensées, et que j'ai plus de goût en cette simple vue de Dieu et de repos; car pour le sujet du travail, je le vois toujours en moi, et toujours de temps en temps, l'angoisse retourne, et mon esprit est là, en sa simple retraite, où les coups lui tombent tout autour, comme grêle, tandis que Dieu le tient là, l'empêchant de rien regarder; il demeure paisible, mais las, quelquefois il s'épouvante et il veut voir s'il pourrait apporter quelques remèdes, il n'en trouve point; or, jusqu'à ce qu'il se soit mis dans son Dieu, et entre ses bras miséricordieux, sans acte, car je n'en puis faire; ce qui peine fort est de retrancher les réflexions, jusqu'à ce que, par quelque petite lumière, mon esprit reprend le dessus; c'est un tourment inexplicable, lequel, pourtant, ne m'empêche pas de m'appliquer, d'écrire, de parler d'affaires et autres choses, nonobstant que, quand le mal est grand, il est quasi toujours devant mes yeux; cela me fait désirer la mort, craignant que la longueur de ma peine ne me fasse trébucher.

Je voudrais être en purgatoire, pour ne point offenser, et être assurée d'être à Dieu éternellement; je ne seconde point ce désir, car, pourvu que Dieu ne soit point offensé en tout ceci, et que ce soit son bon plaisir que je souffre toute ma vie, j'en suis contente, pourvu aussi que je sache ce qu'il désire que je fasse, et que j'y sois fidèle. Quelquefois et souvent, c'est une confusion de ténèbres et impuissances de mon esprit, des pensées, soulèvements, doutes, rejets et toutes autres misères. Quand le mal est à son extrémité, elles sont quasi continuelles, ce qui me cause une affliction inconce-

vable, et ne sais ce que je ne voudrais pas faire et souffrir pour être affranchie de ce tourment; d'un côté la peine me presse, et d'ailleurs j'ai un amour pour cette sainte foi, que je voudrais mourir pour le moindre article d'icelle. Quand je vois tout le monde qui savoure ce bonheur, ce m'est un martyr de m'en sentir privée, et de la confiance et repos que je savourais autrefois dans un parfait abandonnement entre les mains de Dieu et de sa Providence. Quand je regarde ces privations, pour peu que ce soit, cela me met dans un labyrinthe; si Dieu ne me tenait, il me semble que je suis sur le bord du désespoir, sans pouvoir pourtant me désespérer, ni vouloir être hors de mon tourment, si l'on m'assure que Dieu m'y veut, et je suis de même dans l'impuissance d'accepter le mal que la tentation me présente; mais cette impuissance ici, je ne la connais pas, tandis que le mal dure; ains après que je vois que Dieu m'a tenue, quelquefois je ne laisse pas de jouir de certaine paix et suavité intérieure fort mince, d'avoir d'ardents désirs de ne point offenser Dieu, et de faire tout le bien que je pourrai. »

Voilà comme cette Bienheureuse Mère s'est exprimée à quoi elle avait toujours facilité, soit pour les grâces et jouissances, soit pour les peines et souffrances qui ont été si grandes et si longues. Notre chère Sœur qui couchait proche d'elle, a dit que quelquefois l'entendant tourner et soupirer la nuit, elle allait voir si elle se trouvait mal: « Non, disait cette Bienheureuse Mère, quant au corps, mais priez Dieu pour moi, je suis dans de grandes transes et peines d'esprit. » Parmi la perte de toutes ses autres consolations, lumières et soutiens intérieurs, il lui était toujours resté une douce affection pour la lecture spirituelle; mais Celui qui voulait posséder cette bénite âme toute nue, la dépouilla encore de cette satisfaction, et permit qu'elle eût un si grand dégoût et aversion à la lecture, qu'elle dit en confiance à une de ses filles, « que seulement de l'ouïr à

table, il lui semblait que c'était des dards qui lui transperçaient le cœur. » Par cette nouvelle affliction, elle fut tellement destituée de tout contentement, qu'elle dit que son âme était comme une personne toujours en l'agonie, faute de pouvoir manger de chose quelconque. Lorsqu'en l'année 1641, dernière de sa vie elle procurait sa déposition de la charge de supérieure, une de ses filles lui demandant pourquoi elle faisait cela, cette Bienheureuse Mère lui dit: « Ma fille, je dirai en commun les raisons extérieures; mais en voici une qui est particulière et qui vous doit faire, par compassion, agréer que je me dépose; c'est que j'ai mon esprit en une si mauvaise et douloureuse disposition, que de toutes les tentations spirituelles, peines et aversions dont les filles me parlent, j'en suis soudain attaquée; Dieu me donne de quoi leur dire et les consoler, et moi je demeure dans la misère; ne dois-je pas désirer d'être entre les mains d'une bonne supérieure, qui me conduise dans cet état caduque et de très-pénible aveuglement? »

Lorsque notre chère Mère Marie-Aimée de Blonay fut arrivée en ce monastère, après l'élection, voulant parler de son intérieur à cette Bienheureuse Mère, elle tomba sur le propos de quelques peines d'esprit qu'elle avait eues autrefois. Cette Bienheureuse lui dit à mains jointes et les larmes aux yeux: « Ma très-chère Mère, je vous supplie, ne poursuivez pas; je serai accablée de cette tentation, je la vois déjà venir, la voici qu'elle m'attaque. » Elle avait écrit de sa main en deux lieux pour les lire plus souvent, ces paroles du cardinal Bellarmin: *Il n' y a point de plus ferme et assuré repos, ni de plus vraie assurance de son salut, qu'en l'exécution de la volonté de Dieu, qui nous est signifiée par nos supérieurs ; que s'il plaît à notre Créateur et Rédempteur de nous mettre en des angoisses et périls, qui sommes-nous pour oser lui dire: Pourquoi nous avez-vous ainsi traités?*

Cette Bienheureuse Mère aimait grandement ces paroles, et nous pouvons dire de sa fidélité, sans pourtant vouloir faire des comparaisons, ce qui est dit de ce saint patient Job, qu'il *n'offensa et ne pécha point en ses souffrances*; ce qui est si vrai de notre Bienheureuse Mère, que, elle qui avait la conscience si pure, n'a jamais su remarquer en toutes ses tentations le moindre consentement qu'elle eût osé, en vérité, porter en la sainte confession, qui est le vrai lieu de simplicité et de vérité.

CHAPITRE XXVIII.

FAVEURS ET GRACES SURNATURELLES ET EXTRAORDINAIRES QUE REÇUT NOTRE BIENHEUREUSE.

Il n'est printemps si gaillard et si frais, qui ne soit suivi d'un été plus ardent, ni si agréable automne, qui n'ait un hiver mal plaisant à sa suite: je ne pense pas que l'on trouve guère d'âmes qui ne sachent ce que c'est de la spiritualité, qui ignorent que l'on n'est pas toujours en même état; ceux de notre Bienheureuse Mère ont été fort différents, et nous pourrions dire qu'elle a eu de grands biens et de grands maux; mais que tout lui a réussi à bien, parce qu'en tout, elle a constamment aimé et travaillé.

Nous ne voulons pas ici rappeler en détail toutes les grâces extraordinaires que cette Bienheureuse a reçues de la divine libéralité, comme le ravissement dans lequel elle vit notre Bienheureux Père, la vision de la porte de saint Claude, et celle de cette multitude de filles et de femmes, qu'elle vit qui venaient à elle, et que Dieu rangeait sous sa conduite; celle de ces trois pèlerins qui disparurent après qu'elle leur eût donné sa bague, qu'elle gardait pour l'amour de feu son mari; le ravissement qu'elle eut, dans lequel elle vit le plaisir de Dieu dans l'âme pure.

Nous parlerons de quelques autres grâces que nous n'eussions pas fait facilement couler dans l'histoire: ce grand don de contemplation si pure mérite bien d'être considéré; cette cessation d'opération intérieure, par un submergement de son âme dans

la Divinité, ce feu d'amour qui la soutenait; en sorte qu'elle a dit en plusieurs rencontres, à des âmes de confiance et notamment à notre Mère de Châtel, à laquelle elle parlait comme à sa supérieure, qu'elle avait reçu une grâce de Dieu qui la rendait vigoureuse d'esprit parmi les faiblesses du corps; en sorte qu'il lui semblait, dans ses premières années de religion, que son corps était un étranger associé avec elle, et que si elle n'y eût fait attention, par une charité bien ordonnée à ses nécessités, elle n'y eût pas pensé.

Elle lui dit aussi que, depuis l'année 1615 jusques en l'année 1619, elle avait à toutes les communions qu'elle faisait journalières, une chaleur intérieure autour du cœur si grande, qu'elle avait peine à la supporter, et qu'elle avait premièrement reçu cette grâce en communiant, entre Annecy et Lyon, lorsqu'elle y allait faire la fondation. « Alors, dit-elle, j'étais dans les sentiments de mon vœu de faire toujours ce que je connaîtrais le plus parfait; il me semblait qu'à chaque communion ce feu brûlait et consumait quelque chose de mes imperfections intérieures. » - Notre Mère de Châtel lui répliqua: « Ma Mère, Notre-Seigneur faisait envers Votre Charité comme un bon Père de famille qui met le feu à son champ pour brûler les épines, afin qu'il ne porte que du bon grain. » - « Il est vrai, dit cette Bienheureuse, mais avec cette différence, que les épines pétillent et font du bruit en se brûlant, et le feu intérieur que je sentais agissait fort tranquillement et suavement. »

Elle a souvent ouï, même des oreilles du corps, une douce et agréable voix, qui en peu de mots l'instruisait. La première fois que nous sachions, fut lorsqu'elle priait Dieu de lui donner un conducteur, il lui dit : « *Persévérez, et je vous le donnerai* » ; elle persévéra à le demander avec ardeur et larmes, et il lui fut montré en vision, avec ces paroles : « *Voilà l'homme entre les mains duquel tu dois remettre ta conscience.* »

Une autre fois, il lui fut dit dans un ravissement: « *Comme mon Fils m'a été obéissant, je vous destine à être obéissante.* » Priant à Grenoble pour notre Bienheureux Père (il était déjà décédé, et elle n'en savait rien), elle ouït une voix qui lui dit distinctement : *Il n'est plus.*

L'année après le décès de ce Bienheureux, priant devant son tombeau, la même voix lui dit: « *Vos cœurs sont toujours unis, quant à l'objet de leur union, mais l'un jouit, et l'autre doit souffrir;* » par où elle eut une grande intelligence de la gloire et félicité de notre Bienheureux Père, et une vue que pour elle elle avait encore beaucoup à souffrir.

A la fin d'une neuvaine qu'elle avait faite à la Très-Sainte Vierge, pour la peine où elle était de son impuissance intérieure d'agir, il lui fut dit: « *Ce n'est plus à vous à travailler dans votre intérieur, mais d'y laisser travailler le divin Maître, qui n'a pas besoin que vous lui aidiez en son ouvrage.* » Ensuite, de cette faveur, elle avait écrit les paroles suivantes: « *O Dieu ! je m'abandonne à vous, faites qu'avec vérité je puisse dire: Ce n'est plus moi qui travaille en moi, mais c'est mon Sauveur entre les mains duquel je me suis livrée.* »

Le huitième juin 1637, priant dans l'oratoire de notre Bienheureux Père, avec grande angoisse, à cause de ses tentations, elle ouït clairement cette amiable voix qui lui dit: « *Regardez Dieu, et lui laissez faire* »; et trois ou quatre jours après, priant sur le même sujet dans le même oratoire, la même voix lui dit: « *Lisez le livre huitième des Confessions de saint Augustin.* » Nous avons trouvé cela écrit de la main de notre Mère de Châtel, qui ajoute qu'en cette lecture, notre Bienheureuse Mère trouva de la consolation et divertissement à ses peines.

Après la mort de notre Mère de Châtel, comme notre Bienheureuse Mère était fort angoissée, se voyant destituée de cet appui qui lui était si cher, la même voix lui dit, un matin

qu'elle était bien éveillée: « *Lisez le chapitre trente-septième du troisième livre de l'Imitation de Jésus-Christ.* »

Nous avons trouvé écrit de la main de notre Mère de Châtel, dans ses Mémoires, « que, le vendredi-saint de l'année 1637, notre Bienheureuse Mère, priant avec grande instance, que si faire se pouvait, sans contrevenir à la divine volonté, le calice de ses travaux intérieurs fût transporté hors d'elle; la voix lui dit fermement: *Quoi! l'homme de douleurs n'a pas été exaucé, ne prétendez pas l'être.* Or, quelle était cette voix, c'est ce que je ne sais pas exprimer¹.

Quelques âmes, à l'instant de leur décès, lui sont allées dire adieu. Avant que l'on sût la mort de M. le commandeur de Sillery, cette Bienheureuse Mère en fut avertie, car elle sentit que par deux fois on lui pressa les lèvres, et soudain il lui vint en vue que c'était ce bon serviteur de Dieu qui lui venait donner le baiser de paix et lui dire adieu, ce qui se trouva vrai.

¹ On lit encore, dans un manuscrit de l'ancien monastère de la Visitation de Compiègne, la relation de la grâce suivante dont la Sainte fut gratifiée.

« Un jour, après la Sainte Communion (dit la Servante de Dieu), Notre-Seigneur me fit connaître que si une âme se veut conserver extérieurement et intérieurement à LUI, il ne faut autre chose que se mettre en la pratique de la sainte constitution de la chasteté. Les paroles, me dit-il, sont toutes divines; il n'y a rien d'humain, tout est sorti de mon Cœur amoureux. Je veux que mes Épouses soient si pures, innocentes et humbles, qu'elles n'aient autre regard ni vue que sur Moi, et purement pour Moi, et non pour se contenter elles-mêmes, Je veux qu'elles soient attachées toutes nues à la croix, sans autre appui que mon amour tout pur.

Je voudrais que jamais elles refusassent aucune humiliation, mortification et rebut, ni aucune chose qui les pût tant soi peu avilir devant les créatures. En tout cela j'ai de grands desseins pour les faire avancer dans mon amour; et si elles faisaient cela, elles me contenteraient infiniment, et je serais toujours en attention pour les contenter. Mon cœur est tout plein d'amour pour les âmes qui m'aiment et se donnent à Moi en sincérité de cœur, et je me donne à elles avec l'abondance de mes faveurs qui sont pour mes Épouses que j'aime chèrement. »

CHAPITRE XXIX.

SON ABANDONNEMENT A DIEU ET A SA SAINTE PROVIDENCE.

C'était la moëlle et le suc de tout l'intérieur de notre Bienheureuse Mère que ce grand abandonnement d'elle-même entre les mains de Dieu; dès son commencement, ce fut son attrait, et elle fit des exercices spirituels tout exprès pour faire cet entier sacrifice de son franc arbitre et dépouillement de soi-même, dont elle avait fait une oblation si solennelle qu'elle en faisait, comme de ses autres vœux, une reconfirmation tous les ans, par l'avis de notre Bienheureux Père qu'elle lui demanda par écrit, en ces termes: « Premièrement (dit-elle sur un petit cahier de papier), tu dois demander à ton très-cher seigneur, s'il trouvera à propos que tu renouvelles, tous les ans, en reconfirmation, tes vœux, ton abandonnement général entre les mains de Dieu. Qu'il spécifie particulièrement ce qu'il jugera qui te touche le plus, pour enfin faire cet abandonnement parfait et sans exception, en sorte que tu puisses vraiment dire: *Je vis, non pas moi, mais Jésus-Christ vit en moi*; que pour cela ton bon seigneur ne t'épargne point, et qu'il ne permette pas que tu fasses aucune réserve, ni de peu, ni de prou; qu'il te marque les exercices et pratiques journalières requises pour cela, afin qu'en vérité et réellement l'abandonnement soit fait. »

Notre Bienheureux écrivit au bas du même feuillet: « Je réponds, au nom de Notre-Seigneur et de Notre-Dame, qu'il sera bon, ma très-chère fille, que vous fassiez le renouvellement

proposé, et que vous rafraîchissiez le parfait abandonnement de vous-même entre les mains de Dieu; pour cela, je ne vous épargnerai point, et vous, vous retrancherez des paroles superflues qui regardent l'amour, quoique juste, de toutes les créatures, notamment des parents, maisons, pays, et surtout du Père, et, tant qu'il se pourra des longues pensées de toutes ces choses-là, sinon ès occasions esquelles le devoir oblige d'ordonner ou procurer les affaires requises, afin de parfaitement pratiquer cette parole : *Ouïs, ma fille, et entends; penche ton oreille, oublie ton peuple et la maison de ton père.* Devant dîner, devant souper, et le soir s'allant coucher, examinez si, selon vos actions du temps présent, vous pouvez dire: *Je vis, mais non pas moi, ains Jésus-Christ vit en moi.* »

Elle a fidèlement pratiqué et continué cet exercice, et enfin est parvenue au point que notre Bienheureux Père lui avait prédit, de la parfaite et entière nudité. Dieu y a mis la main pour la dépouiller, et dénuer de tout ce qui pouvait lui donner satisfaction et appui, tant intérieur qu'extérieur, pour la faire suivre nue Jésus-Christ nu. Plus elle acquérait de vertus par une constante et fidèle pratique, plus Notre-Seigneur l'en dépouillait, en sorte que, comme si elle n'eût rien fait ni rien acquis, elle se voyait toujours pauvre et nue, et ainsi abandonnait à Dieu, et elle, et sa perfection même.

Plus cette sainte âme faisait des choses grandes pour Dieu, et plus sa bonté permettait que sa perfection éclatât aux yeux de tout le monde; plus il la cachait à elle-même, mais la cachait si absolument, que lorsque tout le monde la voyait et la croyait Sainte, elle se voyait nue de toutes vertus, et tremblait sur les jugements de Dieu, se croyant indigne de ses miséricordes. Dieu, comme un maître amoureux, pour éprouver l'amour fidèle de sa Servante, après lui avoir donné beaucoup de grâces, de jouissances et de suavités, lui ôta tout, comme si elle eût été une mauvaise ménagère, et en cela, elle s'abandonnait à sa

conduite. Nous avons trouvé en écrit, de sa chère main, ces paroles: « Après l'oraison du soir, dit-elle, j'ai eu cette vue que Dieu avait retiré à soi toutes les vertus et grâces que sa bonté m'avait autrefois données, qu'il me fallait aussi retirer en lui. » Elle demeurait là, retirée en Dieu, en sa manière simple, constante au bien et contente en la volonté de Dieu, dans son abandonnement et remise de tout. Elle portait sur soi, pendant sa vie, et les a voulu emporter, après sa mort, les paroles suivantes, écrites de sa main et signées de son sang:

« Je vous supplie, ô mon Père Éternel, au nom de votre Fils Jésus, de prendre, entre vos bénites mains, ma volonté, et le franc arbitre que vous m'avez donné, duquel je me dépouille; je le remets avec ma volonté entièrement et sans réserve à votre sainte disposition, à ce qu'il vous plaise, et je vous en supplie, par le sang précieux de votre Fils, qu'il ne soit jamais à ma disposition de faire jamais aucune chose contre votre volonté. Je vous renouvelle de tout mon cœur l'entier abandonnement et dépouillement que je fis en vos bénites mains, de tout ce que je suis et de toutes choses, sans aucune réserve, pour ce que Votre Majesté sait, l'ayant tant de fois renouvelé et particulièrement ce vendredi-saint dernier, 1637; délaissant et remettant derechef, dans le sein de votre divine protection, et au plus secret de la fidélité de votre saint amour, le précieux trésor de foi, d'espérance et de charité que votre grâce m'a conféré comme aussi le soin de mon salut éternel, de ma vie et de ma mort, du repos et paix intérieure de mon âme; mes consolations et satisfactions, vues et réflexions sur ce qui se passe en moi, le désir d'être délivrée de ma peine intérieure; bref, tout, sans exception, désirant de me perdre et abîmer tout à fait dans le sein de votre Providence paternelle, et de me délaisser tout à fait aux soins de votre divin amour; désirant, moyennant votre sainte grâce, ne plus voir, ni regarder, ni chose aucune qui se passe en moi, ains, vous, seulement

pour m'y reposer et confier simplement; non pour le bonheur qu'il y a de se confier en vous, mais parce que c'est votre sainte volonté que vous m'avez fait connaître, par vos divins attraits et par les conseils de mon Bienheureux Père, auquel, moyennant votre sainte grâce, je rendrai fidèle obéissance. Je remets dès maintenant tout ce qui m'arrivera ci-après à votre soin, et dès maintenant, comme alors, les choses plus scabreuses et épouvantables, je les recommande au plus secret de votre Providence, ne les voulant nullement approfondir, mais y faisant doucement ce que je pourrai; vous laissant le soin de tout, m'abandonnant pour le temps et l'éternité à votre volonté divine. Et puisqu'il vous plaît, ô mon Dieu ! que je n'aie plus de bras pour me porter, ni plus de sein pour me reposer, que le vôtre et votre Providence, conduisez-moi vous-même, mon cher Maître, en cette sainte voie; veuillez, pour moi, tout ce qui vous plaira, et que je meure à moi-même et à toutes choses, pour ne vivre plus qu'à vous seul, mon unique vie; et accomplissez en moi vos desseins éternels, sans que j'y mette empêchement. » Cette prière est un peu longue, mais elle est si dévote, qu'il m'aurait fâché de l'omettre.

Son abandonnement était entier et véritable, et son amour à la Providence divine, réel et solide; le discours de cette sainte Providence lui était extrêmement doux; elle avait souvent en bouche cette parole de l'Écriture : *Père éternel, votre Providence gouverne toutes choses*; et sous ce gouvernement, elle demeurait en paix. Elle avait prié le révérend Père Bertrand, vice-recteur du collège de la sainte Compagnie de Jésus de Chambéry, de lui écrire les principales sentences de l'Écriture, touchant la Providence divine, ce qu'il fit, et cette Bienheureuse en fit un petit extrait de sa chère main, car elle aimait les choses abrégées; elle l'avait conclu par cette pensée, qui lui était extrêmement familière, en son discours: « La Providence céleste nous conduit avec toute sa sagesse, puissance et bonté;

je crois donc que l'âme qui s'y confie entièrement ne périra jamais par faiblesse, car le Tout-Puissant la soutient; ni par ignorance, car l'Éternelle Sagesse l'enseigne; ni par malice, car la Bonté même la dirige¹.»

Cette Bienheureuse n'était point curieuse de sonder les choses ni de prévoir ce qui devait arriver; et quelquefois, lorsque dans le discours l'on disait que telle et telle chose pourrait arriver, si telle chose était faite, elle disait fort gracieusement: « Je suis si aise, que les prévoyances de l'homme soient incertaines, et qu'il ne se faut fier qu'en Celui dont la Providence est infailible. » Quasi en toutes choses elle prenait occasion de parler de cette sainte Providence, comme des arbres, des herbes, des fleurs, etc.

Du temps que la peste était en cette ville, l'on voulut arracher quantité de lis blanc qui étaient au jardin du cloître, parce qu'on dit que l'odeur en est trop forte pour les temps soupçonnés de contagion; notre Bienheureuse Mère pria qu'on ne les arrachât pas tous, « d'autant, dit-elle, que lorsqu'on passe par le cloître, il y a de la consolation à se ressouvenir que la Providence de notre Père céleste tient ces lis plus lestes et mieux agencés que Salomon et toute sa glorieuse cour ne l'était. »

Dans les bons succès, dans les douloureux événements, dans

¹ Une fois la Sainte dit: « La perfection que Dieu demande des filles de cette petite et humble Congrégation, c'est une entière fidélité à toutes les observances, un abandonnement entier entre les mains de la divine Providence et une suite absolue de toutes les divines volontés. »

Sur une autre rencontre elle disait: « J'aime uniquement cette parole: *Tout homme est vanité et mensonge*. Et celle que le prédicateur dit l'autre jour: *Jusques à quand, fils des hommes, jusques à quand courrez-vous après la vanité?* Jusqu'à quand, mes chères Sœurs, serons-nous après nos propres recherches et nos satisfactions? Jusqu'à quand désirerons-nous quelque chose hors de Dieu? Ah ! je vous prie, faisons ferveur pour chercher à bon escient ces vrais biens. C'est le dessein de Dieu en nous tirant à lui et nous séquestrant du monde. » (Dépositions des contemporaines de la Sainte.)

les nouvelles fâcheuses, bref, en toutes rencontres, cette Bienheureuse Mère avait toujours en bouche: *Providence, Providence et volonté de Dieu*; ce qu'elle répétait plusieurs fois sans rien ajouter de plus, et l'on voyait que son cœur s'anéantissait et adorait avec une profonde soumission cette divine Providence. Elle n'épargnait ni soin, ni peine, ni sainte prudence, pour éviter le mal, les périls, les pertes temporelles, mais si quelqu'une de ces choses arrivait contre sa volonté humaine, elle s'arrêtait si absolument dans l'ordonnance divine, qu'elle y abîmait sa pensée; et c'était une leçon qu'elle pratiquait et enseignait continuellement, de ne jamais regarder la cause seconde en ce qui nous arrive, mais uniquement cette cause première et universelle.

Notre chère Sœur, la supérieure de Turin, Madeleine-Élisabeth de Lucinge, qui l'a souvent accompagnée dans ses voyages, nous a écrit que quelquefois elle était tout étonnée de voir cette Bienheureuse Mère ne s'épouvanter point dans les chemins scabreux et sur des précipices étranges, et qu'elle lui disait: « Ma Mère, comment pouvez-vous vous empêcher de trembler ! je frémis d'appréhension de voir ces chemins-là. » Cette Bienheureuse se mettait à sourire et lui disait : « Ma fille, un petit passereau ne tombe point dans les filets du chasseur sans la Providence de notre Père céleste; à plus forte raison, une créature raisonnable ne tombera pas au précipice sans son ordre; s'il l'a ordonné, qu'y a-t-il à dire¹ ? »

La toute présence de Dieu en tout lieu et sa continuelle Provi-

¹ Une des contemporaines de la Sainte déposa qu'elle lui a souvent ouï dire : « Mes Sœurs, je vous assure que l'âme qui est si heureuse de se reposer en Dieu par une entière confiance, n'est jamais ébranlée de rien, tout lui succède bien, tout ce qui est au gré de Dieu est au sien; l'âme qui a jeté toute sa confiance en Dieu, n'a jamais besoin de rien, parce que celui sur lequel elle se confie en a un tel soin, qu'il a toujours l'œil sur elle pour son bien. Il me fâche que nous nous appuyons trop sur les créatures, les filles de la Visitation doivent être tellement remises et abandonnées à Dieu, et avoir

dence sur ses créatures, étaient en son cœur comme les deux yeux qui la conduisaient en toutes ses actions.

Elle avait une affection non pareille à ces deux psaumes de David: *Domine, probasti me, etc.*, et *Dominus regit me, etc.* Elle les disait quelquefois, les fêtes, par dévotion, en latin, dans ses Heures, et les chantait fréquemment en vers, selon la version de Desportes; elle avait écrit dans son livret les vers suivants:

Dieu gouverne cet univers
Par sa très-sage Providence,
Et par des conseils fort divers
Surpassant notre intelligence.

A Dieu seul convient d'arrêter
Ce qu'il veut pour sa créature,
Laquelle aussi doit supporter
Tout ce qu'il lui plaît qu'elle endure.

De notre vie tout le bien
Est en la volonté divine;
Et lorsqu'elle s'accomplit bien,
Là, notre bonheur se termine.

Il me vient cette pensée : le cœur de notre Bienheureuse Mère était cette maison que la divine Sapience avait édiflée pour soi, soutenue de sept colonnes, qui sont les sept vœux qu'elle avait faits: pauvreté, chasteté, obéissance; obéissance particulière à notre Bienheureux Père pour son intérieur, faire toujours le plus parfait, dire tous les jours son chapelet et honorer la Sainte Vierge, enfin, ne s'arrêter jamais ni peu ni prou aux tentations.

une telle confiance en ce bon Sauveur, que quand tout le monde leur manquerait, elles ne s'en doivent point troubler ni affliger. Mes chères Sœurs, je m'en vais, mais Dieu vous demeure, ce Père céleste a soin de tous, pourquoi craindre et appréhender? Les créatures ne peuvent rien, leur service est inutile aux âmes sans le secours de Dieu.»

CHAPITRE XXX.

COMBIEN ELLE ETAIT ECLAIREE ET SOLIDE EN LA CONDUITE DES AMES.

Dieu qui avait élu notre Bienheureuse Mère pour être conductrice de plusieurs âmes en son saint amour et en la pure vie spirituelle, afin qu'elle le sût mieux faire, il lui fit savoir, par sa propre expérience, ce qu'elle devait enseigner aux autres; aussi va-t-on avec une certitude tout autre, sous la conduite d'un guide que l'on sait avoir déjà fait le même chemin, que sous un qui ne l'aurait appris que par des cartes et descriptions des pays.

Il y a de très-saintes âmes qui ont été élues à la perfection par une prompte et pure grâce, en sorte que la possédant, elles ne sont pas propres pour guider les autres, ainsi que je l'ai ouï dire à notre Bienheureuse Mère, et que ces âmes-là sont simplement pour Dieu et pour elles; mais cette digne Mère, qui était encore destinée pour le prochain, Dieu la fit passer elle-même par presque tous les états. intérieurs, en sorte qu'il n'y a voie si secrète, chemin si reculé, sentier si étroit et obscur en la vie intérieure, qu'elle ne sût parfaitement. Nous avons appris d'un grand serviteur de Dieu, que de quelque degré d'oraison d'union sublime, d'amour épuré, de souffrance inférieure, que l'on parlât à cette Bienheureuse Mère, on voyait que l'œil pénétrant de son esprit illuminé de Dieu allait au devant de la proposition, et en avait une parfaite intelligence; en sorte que, d'ordinaire, l'âme qui lui parlait sentait, par une

correspondance intérieure, que, non-seulement elle parlait et donnait des avis par une science infuse du ciel, mais aussi par propre expérience. Elle disait qu'il y a deux secrets pour bien conduire les âmes: le premier, de bien connaître l'attrait de Dieu en chaque âme, et le leur faire connaître; le second, de n'agir sur les âmes que l'on conduit que pour l'intérêt de Dieu seul, sans vouloir faire goûter nos maximes, estimer notre procédé, ou lier d'affection particulière; que Dieu lui avait fait cette grâce, de n'avoir aucun dessein ni désir d'acquérir les affections des créatures, d'autant qu'il doit suffire que Dieu a commandé à tous d'aimer son prochain. Elle disait un jour, instruisant une de ses filles, que l'on avait demandée pour supérieure en quelque part, qu'elle la conjurait sur toutes choses de s'appliquer avec grand soin, quand elle serait en charge, à la conduite intérieure de sa communauté. « Fuyez, dit-elle, un manquement que j'ai connu; quelques supérieures veulent conduire les filles par leur propre voie, en sorte que celle qui va par le chemin des colloques intérieurs veut y porter toutes ses filles; celle qui va par la simplicité et dénûment intérieur, y fait ingérer ses filles; celles qui vont par la considération, veulent que toutes agissent, ce qui est plutôt détourner les âmes que de les conduire. » « J'ai connu, dit-elle en quelques autres rencontres, des esprits immortifiés et imaginaires qui se figurent être dans des états où ils ne sont nullement; je ne me fais point de scrupule de les détourner de là, encore qu'elles me veulent faire croire que c'est leur attrait et leur voie, car c'est les détourner d'elles-mêmes pour les porter à Dieu; comme, au contraire, quand on voit une fille vertueuse et solide, si l'on lui veut changer sa voie, c'est la détourner de l'opération de Dieu, et la contourner à sa propre opération, en quoi l'on lui fait grand tort. »

Pour tenir les âmes plus encouragées, elle ne témoignait point faire grand cas des choses extraordinaires, ni qui sem-

blent plus élevées, ni ne témoignait non plus moins d'estime d'une voie plus basse, disant que c'est une grande ignorance en la conduite des âmes, de faire tant d'état d'une voie et si peu des autres; que, pour elle, elle n'appelait point d'états bas, que celui du péché et de l'imperfection.

Une fois, une Sœur lui dit que quelques personnes spirituelles lui avaient conseillé de se détourner d'une conception fort bonne qu'elle avait eue, et qu'elle se devait appliquer plus immédiatement à Dieu; cette Bienheureuse Mère répondit: « Dieu lui pardonne ce conseil, il n'en faut jamais donner de tels, que l'on ne connaisse grandement les âmes à fond; il ne faut pas dire indifféremment ces choses-là à toute âme, parce que l'on s'en fait facilement accroire; c'est à Dieu à tirer les âmes dans les états surnaturels, et non aux hommes de les y pousser. » Elle disait « que la voie des bonnes pensées et saintes conceptions n'est nullement contraire aux oraisons de quiétude et simple repos; que quand Dieu les donne à l'âme, sans qu'elle se peine à les forger, c'est comme s'il lui présentait une facile planche pour arriver au port du sacré repos intérieur, où, après avoir loué Dieu en son ouvrage, l'on s'arrête à l'ouvrier; que celles qui seraient éclairées en la voie intérieure de notre saint fondateur, verront que c'était la sienne; toutes choses le portaient à Dieu, et ses saintes pensées sur les rencontres étaient très-fréquentes. » Elle avait écrit les paroles suivantes à une de ses filles: « Suivez votre attrait, ne bouchez point les oreilles de votre cœur à cette douce voix de toutes les créatures raisonnables, irraisonnables, ni de celles qui n'ont que l'être; quand vous entendrez leur langage muet, penchez-y votre oreille; leur harmonie passe, mais l'intelligence demeure et sert beaucoup à plusieurs âmes. »

Une chose que l'on admirait en cette grande directrice des cœurs, c'est qu'étant arrivé à un si haut degré de contemplation, et de vue de Dieu si simple et séparée des images et actes

sensibles, elle donnait aussi facilement des avis pour les premiers rudiments des commençants et pour l'acheminement des profitants, que pour la perfection de ceux qui croissaient de perfection en perfection.

Elle avait une admirable clarté pour discerner les voies de Dieu sur chaque âme, et pour connaître quand les attraites étaient de Dieu ou de l'amour-propre, et les clartés que l'on disait recevoir de l'ange de lumière ou de l'ange des ténèbres. Elle disait aux âmes, sans flatterie, le défaut ou la tromperie qu'elle trouvait en elles; et ne faisait estime que de ce qui apporte de l'humilité dans l'âme, et qui la rend vertueuse et unie à Dieu.

Son zèle était ardent pour le bien et avancement des âmes, mais elle ne les chargeait pas d'avis, ni ne les pressait que suavement; elle disait que, « quelquefois, à force de presser les cœurs, on les oppresse en leurs voies. »

Une bonne âme disait un jour que, regardant notre Bienheureuse Mère, à laquelle, de tous côtés, toutes sortes de personnes s'adressaient pour être dirigées en la perfection, qu'il lui semblait qu'elle était comme une personne qui, du haut d'une tour, voit de tous côtés venir les voyageurs demander le chemin, et que, sans bouger de sa place, cette personne dit: « Allez au levant; vous, au couchant; cet autre, au midi »; qu'ainsi cette Bienheureuse Mère était, par beaucoup de grâces divines, de travaux et fidélité de sa part, parvenue au sommet de la haute tour de la très-sainte perfection; que de là, sans bouger de son lieu, elle voyait, par une vue très-épurée, les divers chemins de ceux qui la venaient consulter, et répondait à chacun convenablement.

Je me souviens qu'une fois une personne spirituelle avait donné à une autre à lire le livret de l'abnégation intérieure, cette digne Mère nous dit: « Cela est très-mal ordonné; dans l'état où est cette âme-là, cette lecture la mettra en peine et en

trouble, parce que de tels avis ne sont pas pour l'affermir en la voie par laquelle Dieu l'attire »; ce qui arriva comme elle l'avait dit, et cette personne se vint débrouiller et éclaircir auprès de cette Bienheureuse Mère, ce qu'elle eut bientôt fait, ayant reçu grâce de Dieu pour cela.

Elle discernait soudain quand une fille marchait simplement ou allait par artifice; j'en sais plus d'exemples que je n'en veux dire, ceux-ci suffiront. Dans une maison, une fille feignait d'avoir certain mal, que les démons l'empêchaient de manger, sinon à mesure qu'avec cérémonies l'on lui appliquait des reliques, ce que l'on faisait soigneusement et de bonne foi; mais notre Bienheureuse Mère connut soudain la tromperie, et dit qu'elle voulait elle-même appliquer la relique. Elle plia un morceau de bois dans du papier, puis le mit sur le chef de la fille; qui faisait la pâmée, laquelle revint soudain, disant que la relique faisait fuir le démon, se leva et mangea fort bien; d'où notre Bienheureuse Mère lui fit connaître qu'elle était découverte en son artifice, dont elle se châtia du tout.

Entrant dans un monastère, une fille lui dit: « Ma Mère, j'ai vu votre bon Ange qui m'a guérie d'une tentation que j'avais d'être employée ès charges relevées. » A même instant, notre Bienheureuse Mère connut que cette fille parlait par artifice, et lui dit: « Ma fille, suivez donc la grâce, demandez à votre supérieure de n'être jamais employée qu'aux petites charges; je me fais forte qu'on vous l'accordera »; réponse qui piqua si avant la pauvre fille, qu'elle fit bien voir que son humilité était feinte et non sainte.

Elle a souvent connu, seulement en lisant les lettres des filles qui faisaient les tentées et peinées, que c'étaient des dissimulations, et mandait à leurs supérieures de les bien éprouver et ne pas se fier en ce qu'elles lui iraient dire, et que surtout elles leur fissent des interrogats différents, et prissent garde

si elles se piqueraient, qu'elle les humiliât et leur témoignât ne pas vouloir perdre du temps après elles.

Combien de personnes a-t-elle désabusées, tant pour les grâces qu'elles croyaient avoir, que pour les peines où elles feignaient d'être les unes trompées par ignorance, les autres par malice!

Quand les peines étaient véritables, elle avait un soin et une charité inimaginable pour soulager les âmes; aussi savait-elle combien ce poids est pesant. Elle a avoué en diverses rencontres que lorsque les âmes se communiquaient à elle, Dieu lui faisait ressentir envers celles qui allaient sincèrement une certaine ouverture de cœur par laquelle elle connaissait mieux l'état de ces âmes que par leurs discours mêmes; mais que quand on allait avec artifice et duplicité elle le sentait, parce que Dieu retirait son attention ailleurs et ne lui donnait presque rien pour dire à ces âmes-là.

CHAPITRE XXXI.

SES AVIS ET MAXIMES, SURTOUT POUR L'ORAISON.

Notre Bienheureuse Mère ne faisait état de rien du tout en la vie spirituelle, que de la solide vertu, et disait: « J'ai tant connu de vanité en l'esprit humain, tant de sensualité, tant de facilité à s'imaginer, et tant de faiblesse à croire, que je ne suis pas facile à m'émouvoir pour les choses extraordinaires, si je ne vois une vertu vraie et solide. »

Une supérieure lui manda une fois un long narré de quelques grâces extraordinaires qu'une de ses filles avait reçues; cette digne Mère lui écrivit: « Vous m'avez envoyé des feuilles de l'arbre, mandez-moi un peu de son fruit, afin que j'en juge, car, quant à moi, je ne m'arrête point aux feuilles; or, les fruits d'un bon cœur que Dieu arrose et fait fleurir par sa grâce, c'est un oubli profond de son intérêt propre, un amour grand de l'anéantissement de soi-même, et une joie universelle des biens et bonheur que l'on voit au prochain, sans exception. »

Une autre de nos sœurs les Supérieures lui écrivit qu'elle avait une novice qui tombait pâmée en l'oraison, qui ne pouvait se récréer ni travailler par la grandeur des attraites qu'elle disait sentir; notre Bienheureuse lui fit réponse en ces termes: « Je viens de communier pour votre novice, ma très-chère fille, et vous dirai sincèrement que cette fille s'amuse elle-même; tenez cette maxime pour inviolable: ces grâces si extraordinaires sont des transformations amoureuses en Dieu, où l'âme

doit dire : *Je vis, non pas moi, c'est Jésus qui vit en moi*; or, si Jésus vit dans l'âme, il y apporte infailliblement, simplicité et humilité, car il est Dieu et homme; en tant que Dieu, c'est un acte tout pur et tout simple; en tant qu'homme, il n'est qu'humilité et bassesse, et tant plus il joint l'âme à lui, plus elle paraît basse à ses yeux, et désireuse de vivre inconnue et méprisée. »

Cette Bienheureuse Mère ne voulait point que l'on s'ingérât de soi-même aux oraisons surnaturelles, et donnait d'excellentes marques pour connaître quand cet état était donné de Dieu, et non de l'amour-propre; en voici huit, écrites de sa chère main, à une religieuse de notre Congrégation:

« Oui, de bon cœur, ma très-chère fille, je tâcherai de vous donner quelques marques par lesquelles vous verrez si votre repos et quiétude est bon et de Dieu.

1° Voyez, ma très-chère fille, si, quoique, comme la communauté, vous préparez votre point, néanmoins, vous ne vous en pouvez servir, ains sentez que, sans artifice de votre part, ni de celle des personnes qui vous conduisent, votre cœur, votre esprit, l'intime de votre âme est tirée suavement à ce sacré repos, jouissant paisiblement de celui que vous avez tant désiré par la grâce divine, il y a plusieurs années.

2° Si vous remarquez que cet attrait vous porte à la petitesse et au ravalement de vous-même.

3° Si vous apprenez, parmi ces suavités et saint repos, à n'être qu'à Dieu, à lui obéir et à vos supérieurs, sans exception d'aucune chose; si vous y apprenez à ne dépendre que de la Providence divine, et à ne vouloir que sa sainte volonté.

4° Si ce repos vous ôte et vous fait quitter toute affection d'attache aux créatures et choses terrestres, pour vous unir et conjoindre seulement à l'amour du Créateur; car, ma fille, il n'est pas raisonnable que l'âme qui se plaît à goûter Dieu, se plaise plus au goût des choses basses, et au-dessous de Dieu.

5° Si cela vous porte à vous mieux découvrir, à être très-simple, sincère, véritable et candide, bref, comme un petit enfant.

6° Si, nonobstant la suavité que vous recevez de ce doux repos, vous n'êtes pas prête de retourner aux imaginations, considérations, voire aux sécheresses, quand Dieu voudra.

7° Si vous n'êtes pas plus patiente et humble à souffrir vos infirmités, même si vous n'êtes pas désireuse de souffrir davantage, sans vous soucier d'autres soulagements ou contentements, que de contenter votre Époux.

8° Voyez brièvement, simplement et généralement, si votre attrait et sommeil amoureux vous rend plus méprisante le monde, les vanités propres, les intérêts; bref, s'il ne vous semble pas qu'il met le monde, toute sa gloire, et vous-même sous vos pieds, et vous fait estimer plus que toutes choses les mépris, la simplicité, la bassesse, les travaux et la croix.

Au surplus, ma très-chère fille, je tiens en vérité votre attrait bon, et de Dieu, et ne vous mettez point en peine de vouloir nourrir votre âme; car, ce sommeil vaut mieux que toute autre viande, et je vous dis qu'encore qu'il vous semble que votre âme dorme, elle ne laisse pas de prendre nourriture et de manger, voire de fort bonnes et délicates viandes; mais c'est qu'elle est si fort attentive à l'amoureux Jésus qui la fêtoie, qu'elle ne s'amuse pas aux festins qu'il lui fait; et c'est ainsi qu'il faut faire, car autrement, l'âme se mettrait en danger de perdre sa place. »

Cette Bienheureuse Mère disait et redisait quasi en toutes rencontres, que le seul moyen de la présence de Dieu et le retranchement de toutes réflexions inutiles, pouvaient, en peu de temps, perfectionner une âme.

Écrivant à une supérieure, elle dit: « Enseignez fidèlement à vos filles la préparation, la méditation, les affections et résolutions de l'oraison, puis laisser faire à Dieu; si sa bonté veut

qu'elles sachent quelque autre chose, elle le leur apprendra.

Quiconque est fidèle à retirer sa pensée de toutes choses pour s'occuper de Dieu, qu'il s'assure que Dieu est fidèle, et qu'il l'occupera lui-même. »

« Une des choses qui me causent beaucoup de douleurs, c'est de voir .que tant et tant de personnes parlent de l'oraison, des faveurs intérieures, des grâces extraordinaires, et l'on ne parle point avec tant d'ardeur de la pure vertu et des solides mortifications. L'âme qui s'applique plus à s'élever en de belles pensées, et à jouir du repos intérieur qu'à s'abaisser, et à être parfaitement obéissante et pauvre, ne sait que c'est d'imiter Jésus-Christ. Qui ne pratique les vertus dans les rencontres, les anéantit en soi; qui pourrait opérer des miracles, si l'on n'opère les vertus, l'on n'est point servante de Dieu. »

« J'ai vu plusieurs personnes spirituelles qui se riaient de moi, de quoi je recommandais à nos Sœurs la sainte crainte de Dieu; c'est une vertu que j'estime tant, que si je me croyais, j'en parlerais à toute rencontre et à toute âme, pour élevée qu'elle soit en la vie spirituelle; car, si elle ne craint filialement, elle s'abaissera, sans doute, dans le péché. »

Sur quelque rencontre de louanges, elle dit: « Si je savais que la vanité entrât dans un tel monastère, et que l'on fît parade des puissances de ce monde, et que l'on s'enflât pour la faveur des grands, je serais tentée de demander à Dieu le feu du ciel pour brûler cette maison, et en nettoyer l'Institut; on dira que je ne sais quel esprit me pousse, mais si l'on savait l'humilité que Dieu requiert des filles de cette Congrégation, et combien celles qui s'élèvent et font parade de mondanité contrarient l'esprit de Dieu, on se mettrait de mon parti. »

« Rien ne serait plus capable d'abrèger mes jours, que de

546 VIE DE SAINTE CHANTAL.

voir de la vanité et de la désunion entre les filles de Sainte-Marie. »

« J'ai toujours remarqué que Dieu ne communique point les secrets du ciel, ni les solides délices de son amour à l'âme qui se plaît à savoir les nouvelles du monde, et qui s'attache à l'affection des créatures. »

Très-souvent cette Bienheureuse Mère parlait de ce trait de l'Évangile: « *La voie qui conduit à la vie est étroite; oh!combien peu y entrent!* » Il n'y a rien disait-elle qui nous dût rendre si exactes que cette pensée. Et elle pesait et répétait avec grande attention ces mots: « *Oh!combien peu y entrent!* »

Elle disait: « On me demande de toutes nos maisons mes avis, mes désirs; pour moi, je ne sais rien ni n'ai point d'autres désirs, sinon que l'on soit fidèle à l'observance; c'est le désir et le dessein de Dieu sur nos âmes. Il me prend parfois de grandes appréhensions, que par cette grande multitude de maisons que l'on établit, l'esprit se relâche pour n'avoir pas des filles et des supérieures solidement vertueuses; mais j'abandonne tout à la sainte Providence. Certes si l'on n'y prend garde, et que l'on ne considère bien s'il y a de quoi fonder des maisons, on fera plusieurs colombiers, où nos colombes mourront de faim et pour le spirituel et pour le temporel. Ne nous réjouissons pas humainement des bons accueils que l'on fait à notre Congrégation, mais humilions-nous et en glorifions Dieu. »

« Je n'ai pas tant de plaisir à ouïr beaucoup louer notre Bienheureux Père, comme à voir des personnes qui imitent ses vertus : les paroles s'envolent, mais les actions vertueuses sont permanentes.»

Sur l'occasion de quelques élections de supérieures, elle dit: « Jésus !que j'ai d'aversion à cette recherche inquiète, que les filles font des Mères capables et de si grande expérience; voyez-vous, cette imaginaire croyance des grandes et extraordinaires

capacités aux supérieures ruine du tout la pure perfection de l'obéissance; car il est facile d'obéir à un Ange et difficile d'obéir à un homme. Il faut bien choisir une bonne supérieure, mais en quitter plusieurs bonnes qui ont des bons talents, pour s'empresse à en aller chercher bien loin de plus excellentes et attrayantes, c'est ce qui me déplaît. Si l'on me donnait pour supérieure la plus jeune de nos professes, je l'aimerais de cœur. »

Écrivant à une de nos supérieures, elle lui disait: « Ma chère fille, ayez courage; si vous êtes humble et dévote, Dieu fera des merveilles en vous et en vos filles. Tenez ces trois maximes en la conduite pour indispensables: que les exercices spirituels s'observent fidèlement, et que la lettre de la règle soit vivifiée par l'esprit; ne soyez ni chicaneuse, ni prodigue pour le temporel, mais soyez soigneuse et très-discrète, mais charitable aux pauvres.

Pour la conduite de vos Sœurs, soyez égale en affection, mais traitez en particulier chacune selon le don de nature et de grâces que Dieu leur aura données, et employez-les aux charges selon cela, et non selon leurs désirs et fantaisies. »

Cette Bienheureuse Mère avait une grande aversion que l'on désirât les charges, et disait « qu'une fille ne saurait donner une plus grande marque de son incapacité, que quand elle se croît capable, parce que personne n'est digne de servir en la maison de Dieu, s'il n'est humble, dévot et mortifié. »

« L'humilité, ajoutait-elle, nous fait tenir pour insuffisantes à tout; la dévotion nous fait aimer nos cellules et notre silence; la mortification nous fait fuir le divertissement et le plaisir des sens. »

« J'ai parlé à des grandes reines, à des grandes princesses, à des grands seigneurs et à des grandes dames, mais je n'en ai jamais vu qui n'eussent de poignantes épines au cœur, sous leurs habits couverts d'or et d'argent, ni qui jouissent de cet

absolu calme et très-douce paix, que je trouve ordinairement dans nos pauvres petites religieuses. »

« J'ai pensé ce matin que rien n'est si heureux sous le soleil qu'une religieuse qui aime Dieu, sa supérieure et sa cellule. Les filles de la Visitation ne manqueront jamais faute d'instruction; car notre Bienheureux Père a dit tout ce qu'il nous faut, il a bien équipé notre vaisseau; mais si le vent de la vanité entre dans nos esprits, c'est ce qui nous fera périr. »

« Je voudrais pouvoir écrire de mon sang, par toutes nos maisons, ce que notre bon Père spirituel nous a dit; Que la GÉNÉRALE de notre Ordre, c'est l'HUMILITÉ; que si tous les monastères obéissent bien à cette Générale, elle maintiendra tout l'Institut en union et uniformité. Si par tout on est humble, il ne nous faut que cela, Qu'importe-t-il à un cœur qui aime Dieu de souffrir ou de jouir, pourvu que la volonté de Dieu se fasse? Que plût à Dieu que l'on perçât mes lèvres d'un fer rouge, et qu'à jamais la bouche des filles de la Visitation fût fermée à la moindre parole contre la charité, l'union et la suavité qui doivent être parmi elles. »

Cette Bienheureuse Mère avait aussi écrit de sa main grande quantité de sentences de l'Écriture, surtout du Nouveau Testament, de celles qui portent l'âme à la sérieuse pratique des vertus, à la crainte et vénération des jugements de Dieu, au compte qu'il lui faudra rendre, et de sa très-sainte Providence, et disait qu'en toute lecture, en tout discours, nous nous devons attacher au solide plutôt qu'au doux. Les livres du révérend Père Rodriguez et du révérend Père Dupont, lui plaisaient extrêmement, et nous disait; « Ce sont là mes livres, après ceux de notre Bienheureux Père et la Vie des Saints. »

Elle avait une pratique admirable de ne point confondre le temps, faisant toutes choses en temps et lieu. Nous avons vu quelquefois des douze et quinze jours, dans sa chambre, des lettres toutes cachetées des personnes qui lui étaient plus chères

et proches; nous lui demandions pourquoi elle ne les lisait pas: « J'attends, disait-elle, qu'il y faille répondre; il me les faudrait aussi bien relire; tout cela n'est que satisfaction propre et perte de temps. »

Elle disait « que les supérieures soient soigneuses de bien cultiver les filles qui ont des talents de nature et de grâce; Dieu ne fait pas tous les jours des miracles; quand il en donne à un sujet, c'est signe que si l'on correspond par vertu, il veut être servi très-particulièrement et aux choses principales, par de telles âmes; les filles de bon jugement, de bonne observance et de bonne humilité, sont plus précieuses que l'or. »

CHAPITRE XXXII.

CONCLUSION.

Enfin, je m'arrête de considérer en détail les perfections de cette *épouse*, pour dire qu'elle était *toute belle*. L'on n'oubliera pas, je pense, ce grand don de recueillement qui la tenait toujours également retirée en elle-même, soit qu'elle jouît ou qu'elle pût; ce grand don, pour toutes sortes d'affaires quelles qu'elles fussent, et cela avec telle promptitude, que quelquefois nous étions trois qu'elle faisait écrire, en même temps, des choses diverses. Elle dictait des lettres très-importantes, avec autant de facilité qu'elle parlait d'autres choses; et après, si la secrétaire y avait manqué tant soit peu ou ajouté du sien, elle disait: « Ce n'est pas ici mon style, mais le vôtre est meilleur. » Elle a consumé et prodigué sa vie au service de Dieu et du prochain, singulièrement de ses filles. Qu'on se souvienne aussi de cette constance toujours égale en tout événement, de ce visage toujours enflammé, toujours doux, toujours recueilli, en sorte que jamais, pour grands qu'aient été ses travaux et ennuis intérieurs, personne ne s'en est aperçu que celles de ses filles, auxquelles, par une sainte bonté, elle en voulait dire quelque chose pour leur bien et instruction. Qu'on se rappelle cette modestie aussi grande en son âge qu'en une jeune vierge; cette fuite et haine des louanges et de tout éclat et nouvelles du monde, ce très-grand amour de la pauvreté, humilité et simplicité de vie; cet oubli général de toutes choses et d'elle-même, par le continuel souvenir de Dieu; cette exactitude

indispensable à toutes petites pratiques de vertus et d'observances; ce soin de conduire son troupeau, comme dit le révérend Père Fichet, dans les entrailles du désert de la vie intérieure; cette union qu'elle a conservée en l'Ordre, et avec quelle humilité elle a agi et tenu tout joint à elle, demeurant dégagée de tout pour son particulier: voilà les miracles opérés en elle, à savoir une vertu accomplie; reste à voir ceux qu'elle a opérés en autrui, et l'estime que l'on a fait d'elle.

DIEU SOIT BENI.
JÉSUS. MARIE. JOSEPH.

